Tome IX. N° 2 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Avril 1922

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

La Vérité sur la situation économique de l'Allemagne

L'esprit d'hégémonie qui a déterminé l'Allemagne à provoquer la guerre avait le double caractère politique et économique. A aucun instant, au cours des péripéties de la guerre mondiale, les dirigeants de l'Allemagne, sa presse, ses industriels n'ont négligé de répéter qu'à la guerre, quelle qu'en fût l'issue, succéderait une période de lutte économique intense, à laquelle il était urgent de se préparer. La victoire devait assurer à l'Allemagne, par annexions territoriales ou par traités, un ravitaillement abondant en matières premières ; il convenait d'examiner et de déterminer à l'avance dans quelles conditions il serait procédé à leur mise en œuvre.

Les nécessités mêmes de la guerre avaient prédisposé les esprits à s'adapter au régime de guerre économique dont le caractère inévitable était affirmé. L'Allemagne économique vivait, en effet, sous un régime de discipline militaire. La centralisation des matières premières raréfiées

avait permis aux offices d'empire de procéder dans la plupart des industries à la fermeture de nombreuses usines et à une concentration méthodique des entreprises qui permettait une utilisation rationnelle de la main-d'œuvre disponible. La mise à exécution de ce rigoureux programme de concentration s'inspirait, au reste, des vues de nombreux capitaines d'industrie et d'économistes allemands, au premier rang desquels il convient de citer Rathenau.

En outre, le programme de démobilisation prévoyait une démobilisation lente et graduelle, dont les modalités seraient réglées principalement par des considérations d'ordre économique, et se calqueraient pour ainsi dire sur les exigences d'une réorganisation industrielle poursuivie sur un plan rationnellement conçu.

Le contrôle du commerce extérieur devait poursuivre son action régulatrice et assurer la concordance des efforts d'une production augmentée en vue de la conquête des marchés extérieurs, et notamment de la Russie, domaine de colonisation et d'exploitation tout désigné.

Sa propre défaite militaire a empêché l'Allemagne de procéder sur-le-champ à la vaste réorganisation économique qu'elle avait projetée ; une démobilisation hâtive l'a obligée à se prêter à la réouverture de nombreuses usines qu'il a fallu approvisionner en matières premières. Pour obéir à la poussée socialiste et révolutionnaire, elle a dû réformer sa législation ouvrière, réduire les heures de travail, instituer le contrôle ouvrier des usines, et la production a repris son cours dans des conditions chaotiques.

Mais le trouble n'a pas indéfiniment persisté. Les circonstances de fait qui suspendaient la mise à exécution du programme de réorganisation économique n'en ont pas détourné le cours, et bientôt, se substituant à l'État défaillant, de puissantes individualités, des groupements importants, ont pris en main le plan dont la réalisation avait été poursuivie et caressée pendant la guerre. Les concentrations d'entreprises se sont multipliées dans les domaines les plus divers de la production. C'est en 1920 que le phénomène a pris un caractère d'intensité particulière, et certains des groupements ainsi constitués ont acquis une importance telle qu'ils menacent de modifier profondément toute l'économie allemande. La concentration s'y est effectuée à la fois dans le sens verti-

cal et horizontal ; les organismes qu'elle a réalisés constituent aujourd'hui des états dans l'État.

C'est ainsi que le consortium Stinnes, tant par ses entreprises que par celles à la direction desquelles il participe (sièges d'administrateurs) et auxquelles il s'est largement intéressé, contrôle, tant en Allemagne qu'à l'étranger, un capital nominal de 8 milliards de marks environ. Il embrasse des entreprises minières et métallurgiques, allant jusqu'aux produits manufacturés, l'industrie électrique avec le groupe Siemens-Schuckert, des chantiers de constructions navales, des entreprises d'armement, des hôtels, une vaste organisation de presse comportant plus de soixante journaux, et cette énumération n'est pas limitative.

A l'instar de ce groupement, et sur une plus modeste échelle, il faut citer dans le domaine métallurgique et minier les consortiums Stumm, Thyssen, Phœnix, Sichel, Haniel. La concentration n'est d'ailleurs pas restée limitée à ce domaine. Elle s'opère dans toutes les branches de l'activité industrielle. C'est ainsi qu'a été constituée au capital de 500 millions de marks la Société M. B. H. de matières azotées à laquelle participent la Badische Anilin, Beyer, Meister Lucius, Casella, etc., en un mot les principales entreprises de l'industrie chimique. Des concentrations, fusions ou prises de participation se sont multipliées dans les industries les plus diverses, brasserie, céramique, potasse, et dans le domaine bancaire.

Ces opérations considérables ont été accompagnées d'augmentations de capitaux. Certaines sociétés n'hésitèrent pas à faire appel au capital étranger, notamment américain et hollandais. Mais il ne s'agissait pas uniquement dans ce cas d'effectuer une opération purement économique, permettant de conférer à l'entreprise intéressée un regain de développement et d'activité. « Tout en faisant appel aux capitaux provenant de l'étranger, il faut éviter un danger, disait Friedrich von Siemens à l'assemblée générale de la Société Siemens et Halske, le danger d'une main mise de l'étranger sur une entreprise allemande. » C'est dans un esprit purement national qu'a été poursuivi ce travail de réorganisation, et grâce à la généralisation du régime des actions privilégiées à voix multiples, l'industrie allemande a su exploiter le capital étranger, sans subir son emprise.

Tout en faisant ainsi appel aux capitaux du dehors, l'Al-

lemagne n'a pas négligé de développer son action à l'extérieur. Mais elle s'est efforcée, non pas seulement d'y effectuer des placements avantageux au point de vue financier, mais d'y acquérir une influence qu'elle refusait chez elle aux capitaux étrangers ; les grands consortiums ont agi avec une ténacité et une suite de vues suivies d'effet. L'achat de l'*Alpin Montan Gesellschaft* par Stinnes est présent dans toutes les mémoires. Stinnes possède des concessions forestières en Russie, des journaux en Autriche, des intérêts au Brésil (usine de Sabara), des fabriques de chaussures en Moldavie et en Bessarabie. Des fabriques de produits chimiques vont être installées sous le contrôle de capitaux allemands en Espagne ; la firme Siemens vient de participer à la création d'usines d'électricité à Shanghaï, elle est en voie de s'intéresser à la création d'industries tourbières en Lettonie ; on a signalé d'autre part des achats allemands de mines de fer au Chili.

En Suisse, les capitalistes allemands ont recouru au procédé des *holding*, compagnies formées avec des capitaux allemands, mais administrées en apparence par un conseil en majorité suisse. Elles paraissent vouloir s'y intéresser particulièrement aux usines et concessions de forces électriques dans les cantons du Tessin et des Grisons notamment, à certaines entreprises hôtelières, etc.

Aux Pays-Bas, l'emprise allemande est plus accentuée encore : les succursales de banques allemandes s'y sont multipliées, les capitaux allemands se sont diffusés dans de nombreuses industries. Après avoir contribué par leur concurrence à mettre en péril les sociétés néerlandaises de navigation, les capitalistes allemands ont transformé leurs victoires en conquêtes, en achetant à ces sociétés des navires, en s'assurant la majorité de leurs actions, au point d'alarmer les grands armateurs hollandais. Aux Indes néerlandaises, Siemens Schuckert, ayant évincé les groupes hollandais concurrents pour une grosse fourniture de matériel de chemin de fer et la construction de ponts métalliques, va installer de puissantes usines ; le consortium Stinnes y crée également des établissements.

C'est dans ces conditions qu'en trois années l'industrie allemande, grâce à sa forte organisation, s'est remise en mesure d'intervenir avec les plus grandes chances de succès sur le terrain de la concurrence mondiale.

A cet effort de réorganisation interne, le concours de l'État n'a pas fait un instant défaut. Le Reich est intervenu sans cesse de manière avérée ou occulte, et la suite de ces interventions nous renseigne sur le véritable caractère de la politique économique allemande.

Il s'agissait, en premier lieu, d'assurer à l'industrie et au commerce allemands un régime de faveur dans l'étendue même du Reich, et de rendre vaines, autant que possible, les dispositions de l'article 276 du traité de Versailles. Voilà ce qui a inspiré une série de mesures qu'on ne saurait passer sous silence.

L'exercice des professions est interdit en fait ou en droit aux Alliés, sous les prétextes les plus divers. Des maisons françaises se voient empêchées d'acquérir des immeubles en Hesse, en vertu des dispositions d'une loi d'État, détournée de son but véritable ; le régime d'autorisation préalable y est exercé de telle sorte qu'il aboutit à l'interdiction systématique à l'égard des étrangers, sous le prétexte d'éviter la liquidation (*Ausverkauf*) de l'Allemagne. Cependant les achats d'immeubles par les étrangers se multiplient à Berlin, Francfort, en Bavière... A Hambourg, des firmes françaises se sont heurtées à des difficultés de toute nature, une loi locale interdisant l'emploi de personnel non allemand... Les conditions d'existence et de fonctionnement des banques alliées sont menacées par une législation tracassière, tant de la part des États que de celle du Reich... C'est le Reich qui, dans la réglementation de l'importation des vins et la répartition des contingents, assure le bénéfice exclusif de ces derniers aux firmes d'avant guerre, et impose aux nouveaux bénéficiaires la condition d'avoir servi sous les drapeaux. Les autorités allemandes ont prétendu refuser aux compagnies de navigation françaises les licences d'émigration auxquelles les dispositions du traité leur donnaient droit.

Quand l'étranger n'est pas exclu de l'exercice de la profession, il est en butte à des vexations et à des difficultés qui lui en rendent l'exercice difficile, sinon impossible. Sous prétexte de règlements locaux nouveaux, les banques alliées se voient interdire l'accès de la Bourse de Cologne, alors qu'elles restent admises à celle de Hambourg ; dans ce dernier port, les charbons de soute allemands sont refusés aux navires alliés, qui doivent se ravitailler en charbons anglais, infiniment plus coûteux ; des tarifs de remorquage spéciaux

et particulièrement élevés leur sont appliqués par diverses entreprises... A Munich, les journaux adoptent un tarif d'annonces singulièrement majoré à l'usage des étrangers ; à Nuremberg, le syndicat des médecins suit ces exemples ; un peu partout, les hôtels, les magasins agissent de la même manière, souvent en application de décisions de leurs organismes syndicaux.

Non content de s'efforcer d'éliminer la concurrence étrangère, et notamment alliée, sur son propre territoire, le Reich porte ses efforts à l'extérieur. Par l'exploitation adroite et sans scrupule d'une réglementation occulte, il entend peser à sa guise sur l'activité économique de ses concurrents.

Des manifestations de boycottage à l'égard des produits d'origine alliée sont sans cesse relevées sur divers points de son territoire ; et cela à l'instigation de ligues puissantes, parfois avec la complicité avouée des autorités.

Le rôle de l'État ne s'est pas borné à ces mesures qui ont dans l'ensemble un caractère défensif. Le Reich n'a cessé de prêter à son industrie un appui très actif et infiniment coûteux en lui permettant de poursuivre une fabrication intensive dans des conditions de bon marché remarquables. En ruinant ses finances dans le but d'améliorer son outillage économique et d'effectuer le ravitaillement à bon compte de sa population, l'Allemagne a assuré à ses producteurs le maintien de prix de revient extrêmement bas qui contribuent à leur ménager des succès faciles dans le domaine de la concurrence internationale.

Notons, en premier lieu, — et cette remarque a son importance à un moment où se discute la comparaison des charges réelles de l'impôt dans les différents pays — que la charge moyenne des impôts, exprimée en or, est infiniment moins élevée en Allemagne qu'en France ou en Angleterre par exemple : les chiffres résultant du travail de l'institut Solvay nous donnent, en effet, le tableau suivant en ce qui concerne les impôts perçus du 1er septembre 1920 au 31 août 1921 pour le compte de l'État :

	SOMMES TOTALES	CHARGE PAR TÊTE
Allemagne.....	53 565 millions de marks.	879 marks.
France.....	17 166 millions de francs.	442 francs.
Angleterre....	1 021 millions de livres.	21,6 livres.

La simple comparaison de ces chiffres fait ressortir de

manière évidente que la charge moyenne du contribuable allemand, évaluée en or au change moyen pour douze mois envisagés, est infiniment plus réduite que la charge du contribuable français et du contribuable anglais (1). Or, il y a lieu de noter qu'en dépit de toutes les considérations relatives au poids réel de l'impôt, seul son montant en or doit être envisagé lorsqu'il s'agit d'examiner dans quelle mesure il grève la production industrielle sur le marché de la concurrence internationale.

Déjà fortement privilégié du fait de cette disproportion, le producteur allemand profite en outre d'une série de sacrifices financiers que le Reich a multipliés à son égard.

C'est ainsi que le gouvernement allemand poursuit une politique en vue de l'abaissement du prix du pain. Le but en est d'assurer une ration de 150 kilos environ par tête et par an à un prix fixé et peu élevé (3 marks 60 le kilo) ; cette ration exige 4 500 000 tonnes par an ; le gouvernement achète 2 500 000 tonnes aux producteurs indigènes et 2 000 000 de tonnes aux producteurs étrangers. Vu son prix de vente au consommateur, le gouvernement perd environ 2 500 marks par tonne sur le blé étranger et gagne au contraire 400 marks par tonne sur le blé allemand ; il en résulte une perte nette de : 2 500 × 2 000 000 — 400 × 2 500 00 = 4 milliards.

A cette dépense prévue pour les achats de l'année céréalière en cours, s'ajoute une dépense de 3 milliards environ pour les achats de la campagne expirée, soit un total de 7 milliards qui sera supporté en définitive par l'exercice 1921.

L'exercice 1920 avait coûté près de 10 milliards.

L'exercice 1919 avait coûté près de 7,5 milliards.

Les dépenses de cette nature ne sont pas à leur place dans un budget d'État : si la nécessité de conserver l'ordre social obligeait le gouvernement allemand à les y maintenir, n'aurait-il pas dû adopter la combinaison qui, maintenant le prix de la ration au niveau le plus bas, fait supporter au Trésor des charges moins lourdes. Ce résultat était obtenu en prélevant sur la production indigène (8 millions de tonnes) les quantités de blés nécessaires à assurer la ration garantie

(1) Soit respectivement environ :

12 dollars 80, pour le contribuable allemand.
32 — 67, pour le contribuable français.
82 — 01, pour le contribuable anglais.

et en réservant au marché libre tout le blé importé. Par le fait le Reich évitait toute perte sur les céréales.

Par ailleurs. le Reich consacre des sommes importantes à couvrir le déficit d'exploitation des chemins de fer et des postes qui provient en partie (7 milliards de marks-papier pour les chemins de fer et 3 milliards 287 000 m. p. pour les postes) de ce que l'élévation des tarifs n'a suivi que de loin la hausse générale des prix. Fin 1921, les tarifs de chemins de fer ne représentaient pas encore en moyenne le décuple des tarifs d'avant guerre, ceux des postes avaient été augmentés dans le rapport de 1 à 6 environ, alors que les index révélaient un accroissement moyen des prix dans le rapport de 1 à 20.

D'autres sacrifices, non moins importants, se réfèrent à des dépenses d'outillage économique, qui, normales dans un pays à finances saines, apparaissent comme somptuaires pour un pays en pleine crise financière.

Le réseau ferré fait l'objet d'importantes dépenses soit pour des travaux neufs de premier établissement, soit pour un renouvellement du matériel envisagé.

Le budget extraordinaire des chemins de fer pour l'exercice 1920 atteint 2 milliards et pour l'exercice 1921 dépasse 5 milliards et demi. Les dépenses faites ou autorisées en augmentation du capital depuis le budget de 1920, s'élèvent à plus de 7 milliards et demi. Le budget extraordinaire prévoit pour 1921 d'une part 2 479 millions pour achat de matériel roulant nécessaire aux besoins du trafic (169 locomotives, 1 130 fourgons, 1 000 wagons de voyageurs et 25 632 wagons de marchandises) ; — d'autre part 1 500 millions pour remplacement de matériel livré de nouveau à l'Entente (550 locomotives, 1 000 wagons de voyageurs, 200 fourgons, 15 500 wagons de marchandises), en tout 3 979 millions contre 8 498 en 1920.

De très gros crédits sont prévus en outre pour des installations nouvelles ; si les installations à faire en exécution du traité de paix ne sont évaluées qu'à 40 millions de marks, on envisage 2 520 millions de travaux de ce genre dans les différentes « Directions ».

L'État allemand ne poursuit pas moins activement l'amélioration de son réseau de canaux. C'est ainsi qu'au budget extraordinaire de 1920 figure un crédit de 20 millions pour la canalisation du Neckar et un autre de 50 millions pour la construction d'une voie navigable d'Aschaffenburg à Ramberg.

Au budget extraordinaire de 1921, est inscrit un crédit global de 480 millions pour la construction de canaux. La participation du Reich dans la société constituée pour la construction du canal Neckar-Danube est dès maintenant de 150 millions.

C'est surtout pour la reconstitution de la marine marchande que le Reich a souscrit de lourdes obligations financières. Un arrangement conclu en janvier 1921 entre le Reich et le Syndicat des compagnies d'armement, a réglé par un forfait toutes les créances d'indemnités de ces dernières, mais ce forfait a été fixé de telle sorte qu'il comporte, en réalité, outre une large indemnisation des dommages résultant de la guerre et de l'exécution du traité, une importante prime à la reconstitution de la flotte marchande.

Enfin, comme importantes charges budgétaires imposées au Reich, il faut mentionner les subventions pour la construction des locaux habitables. D'autre part, au budget extraordinaire du ministère du travail figure un crédit qui, pour les exercices 1920 et 1921 réunis, atteint 3 milliards, intitulé : « Avances pour la construction de logements destinés aux ouvriers mineurs. » Ces avances doivent être remboursées graduellement à partir du 1er janvier 1921.

Cet ensemble de mesures et de sacrifices n'ont pas été sans influer sur le niveau des salaires d'une part, et sur les prix des combustibles et matières premières de l'autre.

En ce qui concerne les salaires, sans vouloir procéder à une étude d'ensemble, nous nous contenterons de noter qu'en février 1921 par exemple, le salaire journalier moyen de l'ouvrier métallurgiste, évalué en or, atteignait en France environ le double du chiffre relevé en Allemagne, et la disproportion s'est encore accrue à l'heure actuelle.

Pour les combustibles, indiquons seulement que suivant *Wirtschaft und Statistik* de janvier 1922, on constatait les différences suivantes dans les prix des charbons en novembre et décembre 1921 :

	ALLEMAGNE charbon noisette rhéno-westph. nº III	FRANCE grains lavés 20/30 m/m	
	marks papier par tonne	francs papier par tonne	marks papier par tonne
Novembre 1921...	340,50	111	2 095
Décembre 1921..	545,50	111	1 668

Des différences analogues peuvent être relevées pour beaucoup de produits et de matières premières. Les différences relevées dans le niveau des salaires et le coût des transports expliquent aisément cette disproportion.

Après avoir ainsi passé en revue l'ensemble des éléments qui contribuent à déterminer les prix de revient, on ne saurait manquer d'être frappé des conditions particulièrement favorables faites à la production allemande, au détriment des finances de l'État et des intérêts de ses créanciers.

Cette politique n'est d'ailleurs pas sans offrir quelques dangers. Il convient, en effet, d'observer que l'Allemagne est tributaire de l'étranger par l'importation d'un grand nombre de matières premières, minerai de fer, cuir, coton, pétrole, caoutchouc, etc., et que l'effondrement de sa devise risque de lui interdire un jour l'achat de ces produits sur le marché mondial.

Sans méconnaître la gravité du problème, il faut prendre garde que l'industrie allemande ne se trouve pas désarmée à cet égard. Conformément à une politique préconisée depuis longtemps par les Offices du Commerce extérieur, le producteur allemand a souvent imposé à son client le règlement en devises étrangères. Mais au lieu de transformer toutes ces devises en marks ou de les mettre à la disposition de son gouvernement pour le règlement de sa dette extérieure, il a préféré les conserver, et se constituer ainsi à l'étranger des avoirs considérables, grâce auxquels il peut procéder à ses achats, sans grever outre mesure son budget établi en marks. Il ne lui en coûte que le sacrifice d'une partie des bénéfices de change que lui a procurés la baisse du mark. Il ne semble pas que de ce côté son avenir soit sérieusement compromis.

Il en est de même des dangers que ferait courir à l'industrie allemande une brusque reprise du mark. L'importance des écarts constatés dans les prix de revient actuels permet de présumer que le renchérissement qui résulterait de cette reprise ne serait ni assez rapide ni assez important pour ruiner la situation de faveur que les conditions actuelles assurent au producteur allemand sur le marché international.

Grâce à cet ensemble d'efforts persévérants et concertés, l'Allemagne industrielle s'est mise à même de fabriquer systématiquement à bon marché, et de reconquérir rapidement les débouchés qu'elle avait perdus. La politique d'inflation poursuivie par ses financiers, les bénéfices qui en sont ré-

sultés pour ses producteurs habiles à profiter des variations du change, ont contribué à accroître encore sa puissance industrielle. C'est dans ces conditions qu'elle est en mesure d'inonder de sa production l'Amérique du Sud, l'Europe centrale et orientale, l'Espagne et les pays scandinaves.

Mais sa politique économique ne saurait être définie par la seule tendance à réduire, aux frais de l'État et de ses créanciers, les prix de revient. Alors qu'avant la guerre la pratique du *dumping* consistait à faire payer au consommateur indigène la réduction de prix consentie au consommateur étranger, l'Allemagne a perfectionné cette notion : ce sera désormais au consommateur étranger, de pays à change élevé, qu'il incombera de faire les frais de l'abaissement des prix en Allemagne, et de leur réduction à l'extrême dans les pays à change déprécié qu'il faut conquérir économiquement.

La politique des prix majorés aux étrangers a été déjà fort en faveur pendant la guerre. Elle a été suivie notamment en ce qui concerne la vente du fer et du charbon à la Suisse et à la Hollande. Les bénéfices supplémentaires ainsi réalisés ont permis de réduire d'autant les prix du marché intérieur. L'Allemagne s'était réservé de reprendre cette pratique, en l'assouplissant, il est vrai ; elle n'y a pas manqué dès que les circonstances l'ont permis.

Au premier abord, ces majorations, qui ne compensaient qu'imparfaitement la dépréciation des changes et pouvaient sembler imposées par les organismes syndicaux en dehors de toute intervention de l'État, ne se sont pas heurtées à des protestations trop vives de la part des pays mis à rançon. Seuls des esprits avertis et familiarisés avec les mœurs économiques de l'Allemagne en aperçurent immédiatement la dangereuse gravité. La préoccupation immédiate des gouvernements était d'éviter qu'une trop grande dépréciation des prix n'entraînât une crise industrielle dans les pays à change élevé, où l'on hésitait à s'exposer au reproche de maintenir la vie chère par l'élévation de barrières douanières appropriées.

Mais ces agissements se sont bientôt généralisés et l'intervention des offices de contrôle des prix leur a donné un caractère officiel. Cependant, malgré les observations adressées au Gouvernement allemand par la Conférence des Ambassadeurs dans sa note du 22 juin, les mesures incriminées

n'ont pas cessé d'être prises. Il y a lieu de noter d'ailleurs qu'en dépit de ces majorations, les prix des produits allemands restaient suffisamment bas pour leur permettre d'envahir les marchés voisins, et provoquer des mesures de défense douanière en Angleterre (*anti-dumping bill*), en France, en Espagne, et surtout en Belgique, où les produits allemands ont été frappés de droits spéciaux à l'importation.

C'est pourquoi la pratique des majorations n'a pas entraîné jusqu'ici de trop vives protestations. D'aucuns invoquent en sa faveur la nécessité pour l'Allemagne de se réorganiser pour faire face aux charges des réparations. L'argument ne semble pas avoir grande portée, car une taxe renforcée à l'exportation permettrait seule de répondre à ces vues, et l'Allemagne ne semble nullement disposée à s'y résigner. Le but qu'elle assigne à ces majorations est très précis : c'est de contribuer à la réduction des prix à l'intérieur, comme l'a indiqué nettement le ministre de l'Économie publique dans sa circulaire du 28 novembre aux membres de l'*Eisenwirtschaftsbund*.

Mais les visées de l'industrie allemande sont plus ambitieuses encore. Empêchée de se livrer au *dumping* proprement dit par le souci de maintenir les bas prix à l'intérieur, elle en a modifié les formes en substituant au consommateur indigène le consommateur de certains pays à change élevé. C'est ainsi que fin 1920, alors que des majorations variées sur le prix intérieur des ciments des hauts fourneaux étaient imposées à la France, à la Hollande, à l'Amérique et à l'Angleterre, des réductions étaient consenties à la Suède qui obtenait également des réductions pour les aciers doux. Il est aisé de se rendre compte que ce n'est pas à l'état de son change, alors très élevé, que la Suède devait ce traitement préférentiel, mais à des nécessités de concurrence. Depuis longtemps, l'Autriche jouit du privilège d'importer le fer aux prix du marché intérieur, mais elle a dû se soumettre à la condition de ne pas réexporter ce fer non ouvré. Cette condition évite aux firmes allemandes de rencontrer sur les marchés extérieurs la concurrence de firmes étrangères offrant les mêmes produits que les leurs à des prix sensiblement moindres.

D'abord timidement introduit, en raison des protestations qu'il était susceptible de soulever de la part des signataires du traité de Versailles, le système s'est ensuite géné-

ralisé et affirmé. Parmi les instructions adressées récemment aux bureaux du commerce extérieur, il y a lieu de relever les suggestions contenues dans une note de la Reichsbank (en date du 19 septembre) et dans une circulaire du Commissaire d'Empire aux importations et exportations (datée du 26 septembre), qui attirent l'attention des exportateurs sur la nécessité de fixer les prix de vente à l'étranger en devises étrangères à un taux assez élevé pour se réserver le bénéfice de la dépréciation du change, et pour pouvoir maintenir éventuellement ce prix en cas de hausse du mark. Il leur est recommandé en substance de régler les prix de vente à l'étranger sur les prix du marché intérieur du pays destinataire, et les offices du commerce extérieur veilleront à l'exécution de ces prescriptions. Cette politique, en contradiction formelle avec les dispositions des articles 264 à 269 du traité de Versailles, condamnée par la note du 22 juin, est si clairement avouée qu'au cours de la discussion du comité des experts chargé d'organiser le contrôle interallié sur la délivrance des licences en territoires rhénans occupés, les délégués allemands ont demandé, au nom de leur gouvernement, que l'organisme à instituer soit tenu d'exercer sur les exportations des territoires rhénans occupés le même contrôle que celui prescrit en Allemagne non occupée aux bureaux du Commerce extérieur. La situation est très claire désormais, et l'Allemagne proclame hautement qu'en dépit des dispositions du traité de Versailles, le régime des prix différentiels constitue le principe essentiel de son système économique.

Ainsi, l'économie allemande présente à l'heure actuelle les caractéristiques suivantes : de puissants organismes, concentrés, intégrés, s'efforcent d'y réaliser une production accrue dans des conditions de bon marché maximum, grâce à une répartition aussi judicieuse que possible des efforts et des capacités disponibles. L'État, soucieux d'encourager ce développement, y participe par l'application de mesures de protection. Il fait plus : il se ruine pour assurer aux producteurs allemands le développement indéfini de leur outillage économique. Enfin, la coopération méthodique de l'État et des grands consortiums, syndicats et groupements divers, permet de tirer de cette production tout le rendement qu'elle comporte, en exigeant de chacun le prix le plus

élevé qu'il est capable de payer. La question se pose de savoir dans quelle mesure le régime économique allemand est susceptible de s'intégrer dans un régime d'économie générale en vue de participer à la reconstruction de l'Europe centrale et orientale, et d'un monde profondément bouleversé par les conséquences politiques, sociales et financières de la guerre. Il semble difficile d'y répondre de manière affirmative.

En premier lieu, les sacrifices consentis par l'Allemagne pour l'amélioration de son régime de production s'effectuent aux dépens de ses créanciers, de la France en particulier, dont les finances doivent supporter tout le poids des réparations. Aussi, loin d'être un facteur d'équilibre, cette politique ne tend qu'à accentuer la désorganisation économique actuelle ; elle menace de chômage les pays auxquels une sage politique financière a épargné les inconvénients d'une crise monétaire, sans leur assurer par contre certains avantages passagers de la baisse du change et des phénomènes qui l'accompagnent. A ce titre, elle est de nature à provoquer de légitimes réserves.

Il faut bien reconnaître, par contre, que cette politique de production à bon marché, dont les effets sont accentués encore par le jeu des prix différentiels, aboutit à assurer le ravitaillement des pays à change déprécié, en voie d'organisation ou de réorganisation ; l'Europe centrale en profite tout entière. La Russie peut être appelée à en recueillir les bénéfices.

Ici encore les avantages sont plus apparents que réels. Ce bon marché systématique, mais provisoire, ne vise en l'espèce qu'à éliminer la concurrence, mais en vertu même du principe qui consiste à faire payer à l'acheteur tout ce qu'il peut, il ménage de durs réveils aux bénéficiaires, qu'il tend rapidement à réduire en esclavage économique. Dans quelle mesure la métallurgie autrichienne est-elle dès maintenant capable de supporter la concurrence d'un Stinnes? Dès aujourd'hui les industriels tchéco-slovaques se voient en passe d'être éloignés des marchés de l'Orient. Comment les industries, naissantes ou renaissantes, de ces régions bouleversées, et plus tard éventuellement de la Russie, pourront-elles se soustraire à l'emprise redoutable qu'elles doivent subir sous peine de disparaître? Il est d'ailleurs hors de doute que tout relèvement économique de ces pays sera

immédiatement exploité : ayant supprimé la concurrence indigène, le producteur allemand, maître des prix, les relèvera de manière à reprendre la lutte dans de nouvelles régions. Ses procédés dénoncent l'esprit de conquête qui l'anime. S'il songe à relever la Russie, c'est par des méthodes qui rappellent celles de la colonisation : c'est une colonie puissante et peuplée qu'il veut s'annexer économiquement et sa stratégie lui permet d'en éliminer des concurrents moins favorisés.

D'autre part, il serait vain de vouloir se dissimuler que le désordre financier résultant de la politique économique allemande, le déséquilibre budgétaire qu'elle comporte, l'inflation qui l'accompagne, sont des facteurs déterminants du bouleversement du marché des changes. Tant que le chaos actuel durera, la reprise d'un courant d'échanges normal et régulier, condition essentielle de l'assainissement du régime économique général, ne saurait être envisagée.

Pour conclure, il paraît indiscutable que, loin d'être un facteur d'apaisement et de rénovation économiques, la politique actuellement suivie par l'Allemagne dans ce domaine y développe une atmosphère de luttes et de troubles. Elle a déjà déterminé de vigoureuses réactions, *anti-dumping bill* en Grande-Bretagne, mesures douanières spéciales en Belgique, élévation des tarifs en France, en Espagne, en Suisse... ; elle ne laissera pas d'en provoquer d'autres encore, au fur et à mesure que ces effets se feront davantage sentir. Ces réactions ne manqueront pas d'en susciter de nouvelles à leur tour et de perpétuer un état instable de guerre économique. Ces conditions sont évidemment impropres à favoriser, ou même à permettre la reconstitution d'une Europe profondément bouleversée et appauvrie. Elles sont susceptibles par contre de provoquer à la longue des froissements politiques et des difficultés internationales dont le règlement pourrait être l'occasion de nouveaux conflits armés.

***

L'Amour, les Muses et la Chasse[1]

CHAPITRE DEUXIÈME

Mon père avait prévu sa fin rapide et laissé à l'un de nos plus dévoués amis, Marc Pommarès, un écrit qui témoignait de son désir d'être inhumé, à Orthez, dans le cimetière qui contenait les dépouilles de plusieurs des nôtres. Il s'ensuivit que, tout naturellement, ma mère, ma sœur et moi, allâmes nous installer sur cette terre qu'il avait choisie pour qu'on y déposât ses cendres et où, tout enfant, il avait vécu dans la vieille maison que j'ai dépeinte. Cette maison était habitée par l'une de mes tantes qui nous y reçut. Le cercueil fut introduit dans cette cour aux pavés pointus, que j'ai toujours connue, et dont les plates-bandes, à la belle saison, étaient toutes fleuries. Maintenant un gel rose la recouvrait. C'est là qu'aboutissait une vie d'amour pour nous, d'obscur dévouement à la famille. Ce petit garçon qui, à sept ans, débarqua là, d'un bateau que l'opulence de son père avait affrété pour l'amener de Guadeloupe en France faire ses études, y était rapporté par les flots de la vie, dans la barque étroite et triste que l'on sait.

La petite ville accueillit avec bonté ces trois êtres assez désemparés qui réalisaient le vœu d'un homme qu'elle avait

(1) Voir la *Revue universelle* du 1er avril 1922.

connu autrefois. Mon père, mourant à cinquante ans, nous retrouvions, à Orthez, plusieurs de ses anciens camarades et condisciples. Certains d'entre eux me marquèrent de la tendresse, bien que mon allure les déconcertât. En pouvait-il être autrement? Voici un jeune homme qui, jusque-là, n'a point subi le monde tel qu'ils l'entendent. Rien de plus étranger à leurs conceptions, à leur manière de vivre, partant à leur forme, que celles que j'avais depuis bien longtemps adoptées. Comment ce conflit va-t-il se résoudre? J'en veux livrer ici le détail diplomatique. J'entends ce dernier mot non point dans un sens péjoratif, mais dans sa plus honnête acception. Il serait d'ailleurs mal venu lorsque, pendant trente et un ans, on a vécu de la vie d'une cité modeste, d'aller porter contre elle des critiques trop acerbes alors même que le caractère général de ses habitants ne répondrait nullement au vôtre. J'en ai dit assez ailleurs.

Orthez m'a rendu la santé, peut-être même dirai-je la vie. J'y arrivai, à la fin de cette année 1888, dans un état de dépression nerveuse dont je n'aurais jamais pensé pouvoir me remettre : le conseil de revision me classa dans l'auxiliaire, et la loi d'alors fit qu'en tant que fils unique de veuve, je ne fus jamais appelé. Parce qu'il y a de cela fort longtemps, et parce que je me porte admirablement aujourd'hui, je voudrais donner confiance à ceux qui sont atteints de ces tristesses noires, de ces vapeurs, de ces palpitations qui m'ont longtemps fait souffrir. J'éprouvais une sorte de nausée de l'existence qui allait jusqu'à m'enlever tout appétit. Mon sommeil était agité, peuplé de cauchemars, accompagné d'arrêts du cœur, de vertiges. Il me semblait que mes mois étaient comptés. La débauche de sensibilité à laquelle je m'étais livré durant toute mon adolescence réclamait son dû. Jusqu'ici, et tant que la grande ville m'avait possédé, j'avais résisté, j'avais « tenu » grâce à l'élan donné, à la vitesse acquise. Mais voici que, tout à coup, la réaction se produisait dans cette morne ville du Béarn qui semblait n'offrir rien par elle-même qui dût me remonter. La cérémonie funèbre terminée, par une journée radieuse où les vanneaux se faisaient familiers dans les champs, nous avions reçu, selon l'usage, dès l'entrée de la nuit, d'assez nombreuses visites d'anciens amis de mon père, de connaissances de ma tante à qui appartenait maintenant la

vieille demeure ancestrale. Je revois ces braves gens, endimanchés, leurs jaquettes donnant aux plus râblés des performances de corbeaux, aux plus maigres des allures de pies, et leurs gants simulant chez ces derniers des phalanges de poule d'eau. Dirai-je que, loin de m'être antipathiques, ces naturels touchaient mon cœur dans cette partie qui est toujours demeurée saine aux époques les plus troubles de mon existence? Ce qui dominait en moi, ce qui domina toujours, c'est un désir effréné de vivre. Et, dans la grâce infinie que Dieu m'a faite en remettant, il y a seize ans, dans mon esprit et dans mon cœur, la certitude de mon immortalité, je trouve une joie ineffable et le rassasiement même de ma méditation. Mais je n'en étais point encore là, ma foi s'était peu à peu encombrée. Néanmoins, dans ces ronces, il y avait de ces vertes pointes qui font tant de plaisir à la vue du chasseur en hiver. Je me sentais crouler dans un trou noir, je voulais me raccrocher à force, et, avec cet esprit d'homme d'affaires que j'ai toujours possédé, je jugeais que mes seuls sauveteurs devaient être ces gens très simples qui détenaient et pouvaient me communiquer un équilibre que j'avais perdu. Peu m'importaient leurs jaquettes de plenirostres, leurs gants de gallinule. Il fallait me les concilier, me les ménager, recourir aux plus utiles qui possédaient la vertu banale et forte dont je manquais, et, à cette fin, que je les devinasse et que je les choisisse dans un ensemble d'individus dont la plupart, je l'ai rapporté plus haut, sont vains, falots et lunatiques. Je marchai donc droit aux *types*.

Le premier de ceux-ci fut un ancien condisciple de mon père, le docteur Hippolyte Blanc. Je voue à sa mémoire une grande reconnaissance parce qu'il m'accueillit de toute son âme qui était généreuse et belle, quoique intransigeante, sectaire, brisante, tyrannique, étroite, éloignée de tout ce qu'il n'avait pas logé là, dans cette cervelle qui n'admettait rien, absolument rien de ce qui ne se moulait pas sur elle. Fils d'un ébéniste, il ne s'en cachait pas, il était comme un meuble dont chaque tiroir ne laissait pas le moindre jeu, glissait tout juste. Il était catholique, tenait haut son drapeau, lançait à l'assaut électoral des masses compactes qui faisaient triompher ses amis, car, pour lui, il ne voulait rien être que « le docteur Blanc », estimé autant que haï. Il en imposait tellement, avec sa

face rasée de Charcot, son œil vairon, son chapeau haut de forme et sa canne noire, qu'un adversaire politique, un petit huguenot grincheux, ne sut oser autre chose, pour se venger de lui, que de le siffler au passage. Le docteur se contenta de dévisager le malotru, qui, pris d'une frayeur maladive, se laissa tomber au milieu de la rue dans de la bouse de vache.

C'est à un tel homme que ma confiance alla sans hésiter, bien que ni mes idées politiques ni mes idées religieuses ni mes goûts n'eussent alors aucune affinité avec les siens. Il le savait. Non seulement il ne me fit point sentir cette divergence, mais il me marqua la tendresse que peut ressentir un père assez âgé pour le fils d'un camarade trop vite en allé. Je lui parlai de mes troubles. Il me prescrivit tout d'abord au saut du lit des tubs froids dont j'ai tant usé et abusé alors, même en hiver, que je ne sais point comment j'y ai résisté. Cela mettait mes nerfs en révolution, et je vivais dans cette révolution.

Je ne conseille à personne une telle cure, bien qu'elle m'ait à la longue fortifié, surtout en me prouvant qu'elle ne me tuait pas. La deuxième ordonnance était l'abandon du tabac, je fumais avec excès. Je ne la suivis pas, et ce n'est que seize ans plus tard que, ayant à jamais consigné ma pipe sur une cheminée, je compris que presque toutes nos infirmités ne sont dues qu'à la jolie solanée. Enfin, et à cela j'obéis volontiers, il me fallait pêcher à la ligne presque toute la journée, non point à la ligne volante, mais à la ligne flottante. On ne peut, en effet, s'imaginer quelle quiétude vous procure, et accumule en vous, la contemplation longuement poursuivie d'un bouchon sur la rivière, surtout quand celle-ci est incomparable comme est le gave d'Orthez.

Ma mère ne voulant pas gêner trop longtemps ma tante, qui nous avait fort bien accueillis dans sa maison, loua pour elle, ma sœur et moi, un corps de logis dans un vaste immeuble qui autrefois avait servi de tannerie. Un puant ruisseau, nommé le Grec, la baignait presque, et faisait irruption chez nous et chez les voisins par les grosses pluies d'orage. Rien de plus drôle, de plus charmant, de plus frais dans mon souvenir, que ces brusques inondations que l'on prétend, à Orthez, n'avoir lieu que tous les trente-huit ans. En réalité, il ne s'en passe pas deux, que l'on n'assiste plusieurs fois à ce phénomène.

Un torrent d'eau se formait dans la rue Saint-Pierre, et notre portail l'avalait comme eût fait d'une barrique de vin le gosier de Gargantua. En même temps *le Grec* nous envahissait par derrière, grossi comme un fleuve. A mesure que montait la crue, montaient aussi les exclamations des riverains qui s'efforçaient, pour empêcher l'accès de l'eau chez eux, de boucher avec du tan les interstices inférieurs de leurs demeures. J'entends encore les raclements des balais. Un cheval passait, éclaboussant sa voiture. Un chat, qui ressemblait à un pot à eau, gagnait d'un air mystérieux quelque étroite borne à l'abri et s'y asseyait, s'encerclant de sa queue dont la pointe se relevait par côté. L'averse augmentait ses tambours. Un dégoulinement général s'effectuait, accompagné de râles, de hoquets, de glouglous, de battements réguliers. Ma mère, la domestique et moi, allions chercher d'énormes comportes de fer, toujours réservées en vue de ces accidents chroniques, pour les glisser dans des rainures appropriées et fixées aux chambranles des portes. Nous échappions ainsi, dans une certaine mesure, à l'envahissement du flot postérieur. Mais la marée montait irrémédiablement du côté de la rue, entrait dans nos appartements du rez-de-chaussée où nous pataugions pour hisser sur des tables le piano et quelques autres meubles sensibles. Au bout d'une heure ou deux, le danger était conjuré, les voisins étaient gais, nous séchions le parquet tant bien que mal, le ciel s'azurait, je montais écrire des vers dans ma grande chambre, les hirondelles criaient, j'avais vingt ans.

Les propriétaires de cet immeuble, absents presque toute l'année, avaient nom M. et Mme Dulys. Ils étaient millionnaires et fort âgés. Lui, portait l'impériale, avait un nez bossu, fumait la pipe près de son chien blanc que le foyer rendait rose. Elle, était d'une telle ladrerie qu'elle n'admettait point que l'on se servît de papier chez elle pour ce que je ne veux pas dire, dans la crainte d'avoir à faire vider sa fosse trop souvent. Elle correspondait à l'aide d'enveloppes timbrées, portant une adresse, mais ne contenant aucune lettre, pour en économiser la feuille. On reconnaîtra mon écriture, disait-elle, on saura ainsi que je me porte bien. Enfin, elle obligea son pauvre mari à manger un pingouin, qu'elle avait acquis d'un paysan pour la somme de cinquante centimes, au cours d'un rude hiver. On me demandera com-

ment un paysan a pu tuer un pingouin manchot, d'un coup de pierre, sur le bord du gave d'Orthez. Je n'en sais rien, mais j'ai vu la bête.

Je me laissai présenter au Cercle d'Orthez. Il me semblait que cela fît partie de mon hygiène et que, puisque j'étais bien décidé, — à aucun âge de ma vie je n'ai hésité sur mon choix, — à mener la petite vie provinciale, à me l'assimiler, j'aurais là, tout groupés chaque soir, de fortifiants échantillons. Je fus présenté aux membres par le président, un excellent petit vieillard propret, aux favoris d'ouate, au crâne de bille de billard, qui parlait en pinçant la syllabe, et qui représentait, dans cette sous-préfecture, le parti républicain protestant. Il était décoré de la Légion d'honneur à cause de cela, et il portait des guêtres noires. Je ne pense pas que l'on puisse être davantage que lui une personnalité provinciale, en ce sens que, lorsqu'il passait au milieu de la rue, son pardessus se déployait comme un drapeau jusqu'à la barrer toute. On eût dit qu'il faisait toujours du vent exprès pour lui.

Il m'a donné le sens des palombes. Je veux dire qu'il possédait une belle chasse où l'on prenait de ces oiseaux en quantité. Les souvenirs qu'il me rapportait sur mon père et sur mon grand-oncle, qu'il avait beaucoup connus et reçus dans ses cabanes, me touchaient beaucoup. Il n'y a plus de chasseurs comme M. Basile-Henri Vidal, qui était son nom. Cette race d'anciens justiciers de bonne souche ne savait pas tuer un lièvre sans avoir soigneusement peigné sa barbe, coiffé un imposant chapeau, endossé un habit solennel, chaussé les houseaux du marquis de Carabas. Tel était le président du Cercle d'Orthez. J'insiste : il m'a donné le sens des palombes, cuites à point, flambées, juteuses, et celui de l'ancienne magistrature.

Le gibier était du reste très en honneur au Cercle et, durant l'automne et l'hiver, il alimentait nos causeries.

J'arrive. Il est cinq ou six heures. Un énorme brasier devant lequel se chauffent et fument une dizaine de braves gens : et d'abord le dit M. Vidal. Puis un homme d'une quarantaine d'années, botté, vêtu d'un manteau à la hussarde, une de ces figures dont le poil dru et noir repousse aussitôt que le rasoir y a passé. Il porte des lunettes, cite Saint-Simon à tout propos, et croit, avec beaucoup de raison d'ailleurs, qu'il ressemble à don Quichotte par sa mous-

tache hérissée, les tics de sa figure, et cet air de guitare qu'il fredonne parfois.

Mon ami Émile Pétriat, c'est lui, m'a donné les goûts de l'hidalgo dont les rêveries dorent de leur soleil des châteaux en Espagne. Il m'a permis d'apprécier une humble fortune dans l'ombre, m'a communiqué des enthousiasmes intempestifs, m'a fait désirer la paix de la vieille chambre à ramage où votre vieux chien somnole sur la descente de lit, et où l'on saura mourir sous le laurier bénit.

André de Préville, mince et long comme un sabre de la grande armée, le nez en faucille sur ses longues moustaches de froment, l'œil en vrille bleue, la voix d'un canard sauvage, les jambes d'un échassier dessiné par Grandville, m'a appris comme on traque la bécasse dans un fourré, comme il faut être patient et minutieux dans la quête, comme il faut connaître et marchander un chien d'arrêt, comme il faut s'appliquer au tir et, au soir d'une marche harassante, apprécier sa pipe et son bock.

Du commandant Armstrong, la promenade circonscrite dans la salle dénonçait le marin qui s'imagine encore faire son quart. Il ressemblait à un ancien président de république américaine, possédait l'honnête distinction des hommes d'autrefois. De haute stature, il s'arrêtait parfois net, tenant au dos un de ses bras en équerre, relevait sa tête d'aigle, fronçait les sourcils, et semblait de son regard aigu percer les murs pour découvrir à l'horizon une goélette.

Il m'enseigna le jeu d'échecs et l'art de consulter le baromètre en tenant compte des sautes de vent propres aux Basses-Pyrénées.

Quant à l'avoué Estaniol, un ancien camarade de mon père, c'était un gros rabelaisien à figure enluminée. Il ressemblait à ces moines que des illustrateurs plaisants, héritiers de l'esprit de Voltaire, représentent trinquant dans un cellier. Ses lunettes s'appuyaient sur son nez rond, de telle manière que son regard passait au-dessus des verres d'un air interrogateur et malin. Il possédait, en effet, un grand esprit de finesse. J'ai travaillé chez lui en qualité de clerc amateur, pour m'initier quelque peu à la procédure, ayant alors vaguement l'idée d'acheter plus tard un notariat. Il m'a fait comprendre l'humour, la truculence de la basoche antique, la bêtise des juges dont il pouffait, le drame intime des procès dont le public ne voit que la face. Je puis dire

que j'ai vu passer dans cette étude des héros de Balzac tourmentés par leurs liquidations, et des robins d'Hoffmann capables de vendre leur âme pour un pâté de foie. Estaniol se chauffait en relevant son large pantalon noir, ce qui laissait paraître le bord de son caleçon.

Son contemporain, Mathieu Dutilh, n'avait jamais eu d'autre occupation que de rouler sa cigarette et de chasser avec des chiens courants, — dont il avait pris la physionomie et la démarche, — comme il arrive presque toujours aux vieux disciples de saint Hubert. Dutilh m'a révélé que l'on peut vivre sans rien faire, à la condition d'être toujours de très bonne humeur.

Le plus singulier de tous les membres du Cercle d'Orthez était, à coup sûr, un vétérinaire nommé Cescas. C'était un protestant d'une cinquantaine d'années qui jouait aux hommes de la première Révolution. Il en portait le costume, ses longs cheveux formaient perruque, et il les lavait, pour en atténuer la teinture, à la borne fontaine située devant la porte. Il avait l'air d'un ours au pelage amadou. Le plus curieux de son cas était qu'il s'adonnait au spiritisme si fervemment qu'il eût rendu des points aux plus toqués du Club de Bordeaux. Il recevait chez lui, dans l'intimité, entre un bœuf atteint de fièvre aptheuse et un cheval frappé d'un coup de lune, les plus distingués désincarnés, Louis XIV ou Napoléon par exemple. Dirai-je que je ne dois pas grand'chose à Cescas? Dans le microcosme d'Orthez, il tenait bien sa place, et une place magique. Que savait-il de plus ou de moins que tant de bonzes millénaires, de théosophes modernes, — que Camille Flammarion lui-même? Sans que j'eusse à donner un grand effort intellectuel, j'ai pu lire dans ce document en peau humaine, qui m'instruisit assez pour me dispenser de recourir aux ouvrages de Papus et de Gustave Le Bon.

Qui ne ressemblait en rien à ces sorciers, et n'était inquiet d'aucun de ces problèmes spirituels, était un vieux beau, très épris de sa personne, riche, habitant seul le plus bel hôtel, l'unique hôtel particulier d'Orthez — qu'Alfred de Vigny loua durant qu'il était en garnison dans cette ville. Il se nommait Émile Dubroca. Très entouré, à cause de ses biens et du manque d'héritiers directs, on l'avait convaincu de bel esprit. Et c'est pourquoi il débitait mille lieux communs d'une voix et d'un ton très assurés. Il aimait qu'on le flattât.

Je l'ai vu heureux toute une journée du compliment qu'on lui avait adressé pour son gilet parsemé de myosotis. Il avait un dédain profond des artistes. Il m'a aidé à me prémunir, tout jeune, contre l'état d'esprit irréductible d'une certaine bourgeoisie : une antipathie, distante mais féroce, pour les poètes qu'elle croit goûter, pour les peintres qu'elle pense admirer. Je lui sais encore gré, bien que je n'aie eu avec lui que des rapports de convenance, de m'avoir appris à lui seul qu'avec sa race il n'y a rien à tenter. L'aristocratie et le peuple parlent une autre langue, possèdent un autre cœur.

Avant que ma carrière de lettres m'amenât à connaître tant d'hommes, et si divers, qui sont venus à moi bien plus que je ne suis allé à eux, je trouvai dans ce petit groupe des éléments bien suffisants pour faire un apprentissage du monde. Le tout n'est pas de rencontrer sur sa route un grand nombre d'individus, mais de bien observer ceux qu'on a sous la main. On peut apprendre toute la botanique avec fort peu de végétaux. Si, plus tard, les rares variétés interviennent, on les étudie, mais rarement l'on se trouve en présence d'un mode nouveau.

Toute psychologie tient dans un salon de dix personnes, toute flore dans une prairie de quelques mètres carrés.

Je me garderai d'omettre dans la suite plusieurs personnes encore, qui, à mon arrivée à Orthez, furent précieuses à mon adaptation diplomatique, laquelle, je le répète, tendait à une véritable *lutte pour la vie*. Mais il m'a plu de montrer tout d'abord, devant la grande cheminée, les types que je viens de décrire, cependant que je laisse dans l'ombre quelques autres s'isolant aux tables de jeux, à la salle de lecture, ou faisant s'entre-choquer les sphères d'ivoire sur le gazon ras du billard.

Cette atmosphère me plaisait. Chaque soir, avant dîner, j'allais, une heure durant, m'y plonger, écouter les conversations qui souvent avaient trait aux anciens que je n'avais pas connus. L'un de ceux dont j'étais avide d'entendre parler, c'était mon grand-père Jean-Baptiste Jammes, le médecin mort aux Petites-Antilles. Mais il avait laissé peu de souvenirs à Orthez, bien qu'il y fût né : il en était parti de bonne heure. J'avais compulsé, comme un vieil herbier, sa correspondance d'outre-mer en une soirée mélancolique. Et cela m'avait fait mal. J'avais secoué la poussière qui

recouvrait depuis tant d'années ses phrases pareilles à des fleurs de cactus et pleines d'une ardeur qui le dévorait. Son cœur, tel qu'un fruit rouge, palpitait dans ces feuilles que j'avais tenues avec vénération. La mer grondait encore, entre ces nouvelles qu'il envoyait de là-bas et ce coin de Béarn où j'en prenais connaissance. Oh ! le jeune docteur qui parlait en riant de ses cousines créoles qui lui cachaient sa canne au moment qu'il les allait quitter ! Et cette lettre pathétique, envoyée du Havre, au moment de rembarquer, à ses tout petits Victor et Octave qu'il laissait en France ! Combien le père que je suis aujourd'hui la comprend ! Il avait été fort malade, seul, la nuit, dans une chambre d'hôtel. Il avait vu passer l'ombre de la mort. Et une plainte amoureuse et tristement solennelle s'élevait de la vieille missive comme d'un vent sur l'Atlantique. Il avait voyagé comme Ulysse, mais en proie à des déchirements. Et le destin lui avait été amer et chargé comme un embrun, jusqu'au jour où, chasseur de ramiers, il s'était endormi entre les bras du Seigneur à l'ombre de sa véranda de la Goyave. Maintenant la véranda est flétrie, et son tombeau abandonné ressent les coups sourds du flot.

Le choc, reçu d'une telle lettre, eut une répercussion d'autant plus vive en moi que, malgré la calme existence que j'avais adoptée pour qu'elle me servît de réducteur, je continuais encore à m'isoler malgré moi, à m'impressionner si vivement que mon sommeil, comme je l'ai dit, en était troublé. De là, des fatigues au réveil, qui me poussaient à demeurer dans mon lit assez tard dans la matinée, ce qui est de la pire hygiène.

Il me reste pourtant un fort doux souvenir, qui se rattache à cette époque de mes nuits angoissées. Je suis tout étonné un matin de m'éveiller dans une sorte de joie claire. Une cloche coule comme une source dans le ciel à laquelle s'unissent des voix angéliques. Une lumière, que l'on dirait tamisée par des lis, fuse par mes persiennes. Des silences pleins de quiétude coupent et rythment la phrase reprise en chœur par ces âmes qui se rapprochent et s'exaltent sous mes fenêtres. On dirait qu'il neige du printemps.

C'était la procession des Rogations, et ses litanies que je n'avais plus entendues depuis mon enfance.

Notre antique rue Saint-Pierre ne m'a pas donné cette seule joie à l'époque de mes inquiets vingt ans. J'aimais,

au déclin du jour, fumer ma belle pipe à l'une de mes croisées située au premier et seul étage. Ainsi assistais-je aux jeux pleins de cris et d'évolutions frénétiques des écoliers, si semblables à ceux des hirondelles. L'odeur du tan se mêlait à celle des fumées qui se rabattaient, sorties des toits croulants et cabossés. Une petite fille passait, un pain sous le bras. Et, le mardi, jour de marché, le défilé des paysans, de leurs voitures, de leurs bestiaux m'enchantait. Les résistances d'un cochon ou d'un veau remplaçaient pour moi, avec combien plus d'intérêt ! les luttes de naguère entre écoliers et régents. La liberté m'était donnée, au milieu de cette vie normale et forte dont les vertus allaient me pénétrer, combattaient déjà les ferments morbides que la ville et mon imagination déréglée avaient déposés et fait germer en moi.

Un jeune Anglais fort distingué vint à cette époque villégiaturer à Orthez et donner à mon existence une distraction inattendue. Il se nommait Hubert Crackanthorpe. Sa famille compte parmi les plus nobles de la Grande-Bretagne, et possède un vaste domaine dans le Westmoreland. Par sa mère, je crois, il s'apparentait à Wodsworth. Lui-même devait conquérir, à la fleur de l'âge, une bruyante renommée. Son premier livre, tout d'amertume et de scepticisme hautain, *Wreckage*, scandalisa mais séduisit. Ce misanthrope est resté mon ami jusqu'à sa fin tragique. Mais, en 1889, il n'était encore qu'un garçon élégant, nerveux et racé, qui décevait un peu sa famille par sa volonté de n'en point hériter les séculaires traditions. Il errait de par le monde, tenu assez roide par son père, lord Montague, sur le chapitre de l'argent. C'est pourquoi, en venant aux Pyrénées, il avait opté pour ce moyen économique : prendre pension à Orthez chez un petit marchand de soupe, pasteur de l'Église libre, et, de là, rayonner quand il lui chantait. Il me fut présenté au Cercle par M. Vidal, l'homme aux favoris de coton, qui ne savait trop que faire de ce gentleman au regard byronien qui, d'un ton glacial, débitait à la table du prêtre réformé les propos les plus affolants. Hubert Crackanthorpe connaissait à peine la langue française quand nous nous rencontrâmes. Deux ou trois mois après, il la parlait couramment, et même avec charme. Il fut l'un des très rares à qui je communiquai alors ce cahier de poésies que j'avais confiées à Lacoste et à Clavaud.

Il revint à Orthez vers 1893, marié cette fois. Il avait

épousé une sorte d'amazone à l'œil dur, qui portait un grand nom d'Écosse. La famille de cette femme et la famille Crackanthorpe avaient, au moyen âge, combattu l'une contre l'autre avec un tel acharnement que, bien des siècles après, elles étaient encore désunies. Ce mariage semblait les avoir enfin rapprochées. Mais il causa la mort de mon ami. Son identité fut établie par une pierre bizarre qu'il portait au doigt, et qu'il m'avait montrée. Elle portait ses armes. Il la disait unique au monde. Et lui aussi était unique, et je le regrette profondément ! Ses cendres ont été déposées dans la crypte funéraire de son château familial, crypte que je lui avais dépeinte pour l'avoir vue en songe deux ans avant sa mort.

Nous fûmes vite intimes. Parfois, tandis que j'épiais, de la berge, en faisant le plus grand silence, les poissons que je voulais surprendre, une grosse pierre tombait sur mon flotteur et mettait en fuite les troupes brillantes et agiles. Je relevais la tête et j'apercevais, assis sur quelque rocher, Hubert Crackanthorpe riant. Sachant que j'étais à la pêche, il avait suivi la rive du gave pour venir ainsi me surprendre.

Je continuais alors de découvrir, en herborisant ou en chassant, la campagne d'Orthez. Il y avait la contrée de l'ellébore à Biron, celle de l'asphodèle à Orion, celle du rossolis et du sceau-de-Salomon à la Chaussée, celle de la sylvie, et d'un aconit jaune que je n'y ai jamais revu, à Sainte-Suzanne. Ces courses champêtres ou forestières, je les accomplissais presque toujours seul. Et j'en étendis le rayon considérablement lorsque ma santé me permit de chasser davantage.

J'avais acheté à un savetier, pour la somme de cinquante francs, une jolie petite épagneule nommée Flore. Elle était blanche et chocolat. Rien n'était amusant comme de la voir venir de face, et trotter, ses pattes antérieures arquées et longuement frisées. Sa courte queue était un spirale de neige. Elle adopta, sans hésiter, son nouveau train de vie, renonçant à la loge que son ancien maître lui faisait partager avec un cochon, fort gâtée par ma mère et ne se querellant point avec une chatte excentrique et ravissante que m'avait donnée Clavaud. Je revois ainsi ma lointaine jeunesse : Flore décrivant de rapides lacets sur la mousse des bois parsemés de colchiques, et ce chasseur d'un peu plus de vingt ans, solitaire de goût, pessimiste, mais amoureux de la vie, mo-

dérant, pour conserver son équilibre, les rêveries les plus exaltées qui se puissent concevoir. Quelles sont les poésies que je n'ai pas alors vécues, accompagné de la fidèle Flore, dans les sites variés de l'humble campagne qu'avaient parcourue mes ancêtres? J'y ai rencontré les fées aux fuseaux de cristal, souriant au cresson des sources, les vieilles femmes chargées de fagots enchantés, les laveuses telles que des cerises au soleil, la fille qui ramène les oies au clair de lune et à qui le prince dit qu'il l'aime, le bûcheron dont la cabane au soleil a la couleur du pivert, les dieux qui viennent heurter à sa porte, le doux couple inconnu qui va s'asseoir sous les liserons, le routier un peu fou qui déblatère contre sa famille qui l'a maudit, le chat botté tenant un épi de blé entre ses dents. Ma tristesse était éclairée par ces visions pareilles à un trésor dans la nuit.

Je rentrais. Ma mère m'accueillait avec douceur, elle ne m'ennuyait point de ce que je désertasse l'étude du droit pour celle du plein air. J'enlevais mes souliers lourds de glaise, je changeais de vêtements, je rangeais mon fusil et j'allais retrouver au Cercle les braves gens que j'ai dits. Je cachais alors dans le lieu le plus retiré de moi-même ces êtres merveilleux, ces palais et ces chaumières, ce royaume chaque jour conquis. Je prenais part aux conversations banales, avec un goût croissant, comprenant que là était la condition nécessaire à la santé de mon œuvre même, qui commençait à prendre corps sur mes cahiers secrets.

Et moi, dont le cerveau confinait alors à l'anarchie, comme celui d'Hubert Crackanthorpe, j'allais jusqu'à m'intéresser à la politique locale. Et Dieu sait quelle politique ! Je me revois, par certain soir d'élection au Conseil général, allant féliciter de sa réussite l'honorable M. Henri Vidal. Il était neuf heures. Son salon était bondé de courtisans, il y avait même une dame décolletée. Par la porte grande ouverte de ce salon on apercevait, seul, à une immense table où il n'avait pas eu jusque-là le temps de s'asseoir, l'élu. Son crâne faisait concurrence au réchaud de métal qui m'éblouit encore. Dans une embrasure, le sous-préfet, un nommé Malère, s'apercevant de ce qu'il a été indiscret en se servant trop de bière, déverse un peu de sa chope dans celle de son voisin. Quant à Dutilh, beau-frère du triomphateur, sa bonne figure de griffon est toute ridée par la joie. Il tient sa montre et, toutes les trois minutes, il m'annonce l'ex-

plosion de l'un des pétards dont il a réglé savamment la salve sur le donjon du château de Gaston Phœbus. Je vais de l'un à l'autre électeur. Je commente le nombre de voix. Je suppute l'apport de chaque village, de chaque section. Je fais l'aimable avec la dame décolletée. Et, deux heures plus tard, éclairé par une chandelle fumeuse qui découpe l'ombre de ma grande chambre, j'oublie la brillante réunion, et ma plume chante sur mon papier la grave et brune enfant que je n'ai pas nommée, endormie dans le vieux quartier de Bordeaux.

Durant le mois de juillet 1890 se maria ma sœur, excellente personne, qui avait bien un peu brimé mon enfance, qui n'a excusé que fort tard ma vocation de poète et qui, dans notre chambre d'enfant, prononça un jour cette franche parole que jamais je n'oublierai : « J'ai failli faire des vers, mais je n'ai pas voulu, parce que j'ai compris que les poètes sont malheureux. » Elle épousait un terrien d'Armagnac, de bonne famille, dont elle avait fait la conquête par le charme discret qu'elle avait.

La noce eut lieu à Orthez. Des garçons d'âge mûr envoyèrent de Paris, à mon beau-frère, d'admirables bouquets, des compliments d'autant mieux tournés que certains l'avaient aidé à manger l'héritage d'une tante. Bien que ce mariage remonte à plus de trente ans, je n'en sache pas qui ait pu depuis prétendre davantage à cette appellation un peu ridicule, mais si réjouissante, de « noce ». On mangeait alors et on buvait. Foin de ces lunchs, ou repas servis par des traiteurs illustres, où j'ai mâché des truffes de carton, mouillé ma lèvre à des vinaigres anémiés ! Là, on mordit à d'épaisses ailes de vraies dindes, les alouettes des pâtés avaient chanté dans la brise des Landes, la crème fut de vrai lait, de solides crus surent parler avec l'accent du terroir.

Comme on venait de s'attabler dans la vaste cour intérieure, nous vîmes entrer un personnage bien singulier. Il était revêtu du mieux taillé des habits noirs, — on en portait encore. Sur sa large poitrine ballaient d'exotiques décorations, dragons d'or, soleils d'émeraude, pompons d'épinard. Il tenait d'une main un sceptre de jade, et, de l'autre, un jonc phénomène. Il souleva sa coiffure qui avait la forme d'un abat-jour et qui ne reposait sur le crâne que par une armature de liège et de cuir. Il embrassa mon beau-frère et ma

sœur d'un air rituel. Il devait sans doute leur présenter ses hommages, car l'on voyait, sous ses bajoues, aller et venir sa barbe de bonze. J'omettais de dire qu'il était chaussé d'escarpins vernis couronnés de choux de soie noire. Ce convive avait nom Adolphe Poeymirau, il était le cousin de l'époux et le frère aîné du général qui s'illustra, durant la Grande Guerre, sur les fronts français et marocain. Adolphe, à cette époque déjà lointaine, était quelque chose au Tonkin comme qui dirait garde des sceaux. Les dames d'Hanoï venaient consulter ce célibataire endurci sur la manière dont il faut barder le filet de bœuf, flamber les bécassines, vaniller la crème à la Chantilly. Il demanda un fauteuil pour s'asseoir à la place d'honneur, changea son lorgnon pour d'énormes lunettes, et commença de manger. Les enfants qui étaient autour de la table ne le quittaient pas des yeux. Effrayés d'abord par ce personnage rabelaisien, ils ne furent bientôt plus qu'étonnés. L'un d'eux commença de s'esclaffer en le voyant, entre deux rouges bords vidés d'une haleine, remonter sa montre qui avait plutôt la dimension d'une pendule. Puis les autres s'enhardirent, et tous d'éclater de rire enfin, en le voyant projeter dans sa bouche grande ouverte un petit four après l'autre, jusqu'à la douzaine, et sans qu'il parût seulement y mordre au passage.

Il est mort au Tonkin d'une indigestion, et j'ai retenu le mot charmant d'une vieille et austère théologienne de ses parentes qui l'aimait bien, encore que la vie d'un tel colonial lui parût bien scabreuse : « Ce pauvre Adolphe doit être au Ciel, car Dieu n'a jamais dû le prendre au sérieux ! »

L'écho de ce mariage persista longtemps, tel que d'un air de musette. Une gaie compagnie, à laquelle j'étais mêlé, acheva d'expédier les galantines, de siffler les vins vieux. Après quoi, toute la jeunesse, nous montâmes dans une diligence pour aller prolonger nos amusements dans un vieux château, le château de Morlanne. Entre ses murailles disjointes s'épanouissaient de gracieuses jeunes filles dont l'une n'avait pu se consoler de la mort de sa mère. Je ne pense pas qu'elle ait jamais eu la moindre joie en ce monde, sinon celle que donne Dieu qui l'a rappelée à lui lorsqu'elle était encore à l'âge d'un frileux bouton de rose. Dans cette société turbulente, elle était une petite fille bien sage et bien douloureuse. Je crois que je l'étonnais beaucoup par mes

sautes d'humeur qui allaient de l'hypocondrie à la délirante gaieté. J'ai fait sourire sa tristesse. Du moins aurai-je été bon à ça dans ma vie.

Je reçus alors la visite de mon cher ami de lycée, Charles Veillet-Lavallée, qui renforça notre bande. Il était le moins sentimental du monde, mais il affectait à ce moment de porter un amour malheureux en sautoir. Il avait une santé de fer, mais prétendait résumer en lui toutes les inquiétudes passionnées de l'Enfant du Siècle. « Je me compare à Octave, me disait-il. Tu serais plutôt Desgenais qui raillait les amours du poète dans le silence de la nuit. »

A la suite de cette équipée, je repris ma vie monotone, seul avec ma mère. Ma chambre demeurait souvent éclairée jusqu'à une heure avancée, car je continuais de me recueillir en face des visions qui s'élevaient du secret de mon âme et que je traduisais en poèmes. Parfois nous passions nos après-dîners en compagnie de quelques bourgeois, chez mes cousines Lajuzan. J'aimais, comme un cordial puissant et doux, ces réunions dans un immeuble qui faisait songer à la maison d'Eugénie Grandet : petits carreaux verts, petites chatières, petites ratières, petits thés, petits fours, petits jeux. Mais soudain montait et planait, solennelle et religieuse, l'indicible voix d'Emma Lajuzan qui me calmait comme la harpe du roi David la sombre humeur de Saül.

C'est durant l'un des brefs séjours que je faisais chez mon aïeul, à Pau, que je rencontrai un type extraordinaire, Eugène Rouart, fils du collectionneur et frère des éditeurs et du peintre. Il était un peu plus jeune que moi. La longueur démesurée de sa taille n'avait d'égale que sa maigreur. L'ensemble donnait l'idée d'un chrysanthème sans tuteur à la recherche de son centre de gravité, — image d'autant plus juste que cette figure de chèvre était couronnée d'une chevelure ardente qui s'épandait en lanières de tous côtés. Son père, qui craignait pour la santé d'un tel fils, le destinait à l'agronomie.

Une certaine inexpérience, due à son éducation à courants interrompus, revêtait chez lui un grand charme, car elle se doublait, si je peux dire, de tout un raffinement, presque natif, puisé par lui dans la splendeur de ce qui l'entourait à Paris. Les plus rares œuvres et les plus beaux esprits ornaient cet hôtel de la rue de Lisbonne où Degas quotidiennement et familièrement lançait des éclats. Eugène

Rouart comprit mes poèmes, et dans leur sens le plus profond et le plus subtil. Il accomplissait ce miracle pour chaque auteur : Huysmans, Verlaine, Gide, Claudel, Bloy. Il a défriché les champs de la même manière dont il déchiffrait les livres. Il est aujourd'hui président de la Société d'Agriculture du Sud-Ouest et officier de la Légion d'honneur.

Vers deux heures, sur cette même place Royale où Coppée, à l'époque du *Passant*, avait promené ce manque de santé qui semblait indispensable au génie sous le second Empire, Eugène Rouart se balançait en se promenant, suivi de son châle dont un pan traînait à terre. C'est à lui que je dois d'avoir fait la connaissance de l'un de ces Palois originaux dont j'ai dépeint quelques-uns dans mon premier cahier. Mais celui-ci dépassait, en inattendu, tous les autres.

C'était un prêtre qui, alors, pouvait compter la soixantaine au moins. Il ressemblait au Balzac de Rodin. On l'eût dit taillé à coups de hache dans une pierre difficile. Son nez était réduit à l'ossature, ce qui donnait à la face un aspect d'autant plus macabre qu'elle était, à la place des yeux, munie d'énormes lunettes noires qui y formaient deux trous d'ombre. Il était d'une stature et d'une éloquence imposantes, faites pour dominer des auditoires que l'autorité ecclésiastique lui avait retirés depuis longtemps.

Il était né dans les Vosges, d'un braconnier farouche. Un curé villageois avait fait éduquer ce petit, d'une intelligence remarquable, mais d'une telle candeur qu'il croyait encore, en entrant au Séminaire, que les enfants parviennent à leurs parents par la voie ferrée. Il est ordonné prêtre. Il conserve, malgré l'habit sacerdotal, l'effrénée passion que, tout jeune, il avait vouée à la chasse, quand il y accompagnait son père. Sa parole colorée, intéressante, le font rechercher en Savoie où il prêche à l'usage des gens du vrai monde. Un châtelain l'invite à sa table, et, sachant quel amour ce convive porte à saint Hubert, il lui joue un bon tour. Il lui montre des fusils. Il lui indique une garenne toute proche où foisonnent les lapins. Et, en même temps, il lui déclare que la chasse est interdite. Malgré cette défense, le père Marchal — c'est le nom de mon héros — choisit un moment où il pense échapper à l'attention de ses commensaux et de son hôte. Il prend une arme au passage, dans la vénerie. En cinq minutes, il est au milieu des terriers. Il voit un lapin et le tue. Et, au même

instant, surgit un garde-chasse qui lui dresse procès-verbal. Bien loin de se douter que toute cette scène n'était qu'un coup monté par le joyeux châtelain qui avait voulu le faire succomber à sa passion cynégétique et l'avait fait guetter par un forestier pour l'effrayer et le faire rire ensuite, le délinquant prit la chose au sérieux. Et, craignant un scandale et le blâme de l'évêque, il abandonne fusil et lapin entre les mains du justicier, gagne la grille du parc, et se trouve deux jours après en Italie.

Là il devient aumônier militaire, prend part à la campagne, étonne les populations par sa longue barbe rousse que, m'a-t-il dit, terminaient deux cornes blanches. Il passe en Suisse quelque temps après. Il y rencontre ce pauvre diable de Loyson qu'il n'écoute que trop, mais pas assez pour se marier comme lui. Ils parlent l'un et l'autre, dans les mêmes réunions, en faveur du nouveau schisme. Enfin ils rompent, après une discussion, sur ces terribles mots de Marchal : « Vous me dites, monsieur Loyson, que tel n'est pas l'avis de Mme Loyson? Sachez que si j'ai désobéi au pape, ce n'est pas afin d'obéir à une papesse. »

La brouille consommée, Marchal part pour Paris. Il est dans la misère. Il fait heureusement la connaissance d'un certain lord richissime, appelé Butterfield, qui, séduit par la conversation de ce défroqué, lui confie l'éducation philosophique de son fils. Ils parcourent ensemble, en landau, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse. Ils reviennent à Paris. Grâce à lord Butterfield, Marchal fréquente chez les gens les plus en vue. Il se lie avec Henri Rochefort. Il écoute les sornettes de Flammarion. Cet astrologue le convainc de ce que, il a été, lui, Marchal, la femme d'un rajah durant une première incarnation et, dans un autre avatar, hérétique brûlé par l'Inquisition sur un bûcher de Ségovie. Il est admis chez des grands d'Espagne que je ne veux point nommer parce que s'est déroulé chez eux le drame épouvantable qui décida bienheureusement de son retour à l'Église. Cette famille d'hidalgos, chez qui donc il allait, se livrait à des pratiques occultes beaucoup moins anodines que celles dont j'ai parlé plus haut, tenues par le faux Loubet, à Bordeaux, et qui n'étaient que désopilantes. Une nuit, comme il se trouvait chez ses amis spirites, on convint de faire une chaîne magique selon une formule permettant l'évocation et l'apparition du diable. La chaîne était à peine formée que Satan

apparut au milieu. Il était, nous a dit Marchal, tout nu et d'une grande beauté. Son ardent regard se posa sur chaque personne durant quelques secondes qui parurent des siècles. Enfin, d'une voix tranquille, il dit à l'un de ceux qui l'avaient appelé : « Toi, tu es mûr. » Et cet homme tomba roide mort sur le plancher.

Marchal n'attendit pas la fin de la séance. Il ne prit même pas son chapeau. Et, en pleines ténèbres, il alla frapper chez un cardinal qu'il connaissait, se jeta à ses genoux, et fit son *mea culpa*.

On lui rendit la messe, mais non le droit de prêcher, ni habituellement celui de confesser. Et c'est à Pau que cet homme, après une existence aussi étrange, était venu chercher un peu de calme. Eugène Rouart me présenta à lui, pour l'avoir rencontré lui-même dans l'atelier du graveur Paul Lafond. Je me suis promené souvent, dans la suite, avec ce repenti. Il avait une foi profonde, une âme généreuse et militaire. Mais le braconnier avait résisté : peu de temps avant sa mort, il se traînait jusqu'à une petite vigne, sur le coteau de Jurançon, pour y visiter des lacets à grives qu'il y avait tendus.

J'ai dit que les visites que je rendais à mon grand-père n'étaient jamais de longue durée. Toutefois elles me permettaient d'enrichir la collection de types que j'avais jadis rencontrés à Pau. Je regagnais bien vite et volontiers Orthez, peu distant du chef-lieu, et je retrouvais là ma bonne mère, ma chienne Flore, et ce Musée des Antiques dont j'ai parlé. Je continuais de m'adapter à la petite ville, de l'épouser même dans ses coutumes les plus drolatiques, par esprit de conservation. Il m'est arrivé de trouver exquise l'heure que passait un désœuvré, dans le pavillon de sa vigne, à enlever ses sabots pour remettre ses souliers, à ranger trois cercles de barrique, et à trousser dans un vieux journal une bouteille de vin pour sa belle-sœur. Je le regardais sans mot dire. Il ne prononçait pas non plus un seul mot, ou c'était pour se plaindre des chenilles. J'étais heureux ainsi et, quand je l'avais raccompagné jusque chez lui, je pensais avoir gagné ma journée. Je me sentais sauvé par cette oasis de six mille habitants que la Providence avait placée sur ma route au moment que mon dromadaire s'enlisait dans le chott.

Francis Jammes.

(A suivre.)

Einstein et la relativité

La venue d'Einstein à Paris a ranimé et porté à son paroxysme la curiosité du public pour le savant et pour son œuvre. Je crois bien que le snobisme s'en mêle fortement. En tout cas, l'adresse des chroniqueurs scientifiques en est mise à une rude épreuve. Car s'il est une chose certaine, c'est qu'il est impossible de donner une expression complète, véritablement accessible à tout le monde, de la théorie générale d'Einstein, celle de la relativité généralisée. Ce n'est point seulement parce qu'elle est particulièrement abstraite et subtile. Cette impossibilité tient à la nature même de la théorie. Bien qu'Einstein déclare, dans la suggestive petite brochure (1) où il a prétendu mettre ses théories « à la portée de tout le monde », qu'on doit « laisser aux cordonniers et aux tailleurs les soucis d'élégance », c'est par une utilisation souverainement élégante des théories purement géométriques de Gauss qu'il a réussi à franchir le pas délicat séparant le domaine de l'optique et des systèmes en translation uniforme de celui de la mécanique générale, et qu'il a pu parvenir à des conceptions singulières, mais assurément très remarquables sur la structure de l'univers matériel. Il est vrai que cette élégance est, en quelque sorte,

(1) *La Théorie de la relativité restreinte et généralisée* (mise à la portée de tout le monde), par Einstein, traduction Rouvière, Gauthier-Villars, 1921.

venue par surcroît. Peut-être même n'apparaît-elle si grande qu'en raison du plaisir intellectuel que l'on prend à voir comment un esprit évidemment génial sait utiliser pour ses fins un instrument scientifique créé depuis bien longtemps, mais dont personne n'eût sans doute attendu qu'il pût conduire à une explication des phénomènes de gravitation. Le caractère purement mathématique des développements sur lesquels est fondée la relativité généralisée est donc à peu près indélébile. Aussi, quand il s'agit de mettre cette théorie « à la portée de tout le monde », Einstein lui-même, malgré la clarté qui règne dans toute la première partie de son livre, me paraît échouer.

On ne saurait donc en vouloir aux commentateurs de n'avoir pas fait mieux. Mais ce qu'on peut leur reprocher, c'est d'avoir largement contribué à fausser l'esprit public, ou plutôt à créer un esprit public faux touchant les théories d'Einstein. Nulle part celui-ci ne sort de la mesure. Si hardies que soient ses conceptions, il ne les présente jamais sans s'efforcer de les ramener, avec un art merveilleux, à l'évidence cartésienne ; si bien que le lecteur finit souvent par considérer comme évidente une manière de concevoir les choses qui lui paraissait d'abord absurde (et qui parfois le choque encore lorsqu'il cesse d'être sous l'action étonnamment persuasive de la logique einsteinienne). Mais de « révolution » scientifique, de bouleversement de nos conceptions usuelles du monde, Einstein se garde bien d'effaroucher le lecteur ; et c'est la seule attitude digne d'un savant.

A ce point de vue, je serais porté à croire que la frénésie déchaînée dans le grand public par certains des commentateurs d'Einstein est plus nuisible qu'utile au progrès de la théorie. Le besoin d'évidence logique, que Descartes rattachait au bon sens, reste chez l'homme de science, quelquefois malgré les apparences, un sentiment qu'il vaut mieux ne pas heurter. Le savant peut partager l'engouement d'une foule pour une personne, pour une idée morale ; mais l'engouement d'une foule pour une théorie que manifestement elle ne comprend pas le fait sourire, l'indispose ou l'exaspère suivant son tempérament ; en tout cas, cet engouement tend plutôt à l'éloigner de la théorie. C'est pourquoi, sur les 35 000 acheteurs du livre de M. Charles Nordmann (1),

(1) *Einstein et l'univers*, par Charles Nordmann, Hachette, 1922.

doit-il y avoir peu de savants satisfaits. Pour ceux-ci, je pense que ce livre est même un scandale. Certes, la langue en est alerte ; et le lyrisme qui emporte l'auteur ne laisse pas d'amuser par moments. Ce qu'il écrit, dit-il sur la couverture, c'est le « roman de la science » et ce roman jette « une lueur sur le mystère des choses ». On y lit qu'Einstein est « le phare essentiel qui se dresse au seuil de ce triste et petit vingtième siècle », etc., etc. On aurait tort de croire que ces fulgurantes images ne sont que langage de préface ; il n'est pas, je crois, de raisonnement que l'auteur se permette de faire sans comparaison imagée. Mais elles l'entraînent parfois un peu loin, comme lorsqu'il trouve « naturel de se demander si des formules du quatrième degré et au delà ne sont pas la représentation algébrique de quelque forme d'espace à quatre dimensions ou davantage » ! L'enthousiasme qui le soulève ne se calme que dans les derniers chapitres ; c'est qu'il s'agit alors des critiques formulées par M. Painlevé. Après les dithyrambes du début, la douche paraît fraîche et la retraite un peu précipitée.

L'emballement irraisonné du grand public et les torrents d'idées fausses qu'on a répandues pour tournebouler à plaisir son jugement auraient pu suffire, me semble-t-il, à faire différer l'invitation adressée par le Collège de France à Einstein. Sans doute, a-t-on voulu prendre toutes les précautions pour que ces conférences restassent d'un caractère scientifique très élevé, donc inaccessible au public. Mais c'était compter sans la presse dite de grande information, ceux qui savent et veulent s'en servir. Inévitablement alors saute aux yeux le caractère très particulier que ne peut manquer de revêtir l'invitation faite à un professeur à Berlin, de venir, en cérémonie, faire des conférences à Paris ; et c'est la porte ouverte à des polémiques où non seulement l'intérêt de la science n'a rien à gagner, mais où il est même nécessaire et légitime qu'il ne soit pas seul considéré. *Primum vivere, deinde philosophari.* A la lumière de cet axiome les uns demanderont non seulement des conférences scientifiques d'un caractère très élevé, mais que la plus grande popularité leur soit donnée, que leur auteur soit reçu avec d'éclatants hommages. C'est qu'il représente, disent-ils, l'Allemagne non pangermaniste, c'est que, même, ses tendances sont presque francophiles, à telles enseignes qu'il aurait été créé, spécialement contre lui, une ligue pour la défense de la physique

allemande. Mais cela donnera immédiatement aux autres le droit — et le devoir — de faire remarquer que si Einstein s'est fait récemment naturaliser suisse, il n'en est pas moins resté attaché à l'Académie de Berlin et à l'Institut « Empereur Guillaume » ; que, par conséquent, il continue à être *persona grata* auprès du gouvernement allemand ; que M. Rathenau attachait un grand intérêt à ce qu'il vînt faire des conférences à Paris ; que l'ambassadeur d'Allemagne s'est dérangé pour aller au-devant de ce sujet suisse ; qu'une fraction importante (tout au moins) des milieux gouvernementaux allemands est donc toute prête à considérer le bon accueil fait par le public français à Einstein comme un indice, parmi beaucoup d'autres soigneusement guettés, de l'oubli par nous-mêmes de nos droits outrageusement méconnus à des réparations toujours remises ; que notre situation ne nous permet de négliger aucun des moyens, fussent-ils simplement intellectuels et moraux, de prouver notre résolution de ne pas nous laisser éternellement berner ; et qu'enfin notre seule position solide est de tenir les engagements pris vis-à-vis de nos alliés, des neutres et de nous-mêmes, quand nos représentants scientifiques nationaux au Conseil international des recherches tenu à Bruxelles en 1920 ont fait admettre le principe que la reprise des relations avec les savants allemands serait retardée jusqu'au moment où le Reich, dont ces savants sont solidaires, aurait sincèrement reconnu les torts et la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre, donné des preuves palpables de la bonne volonté allemande, et permis de la sorte l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Un autre point de vue peut encore être considéré. M. Nordmann écrase de son mépris ceux qui jugeraient de l'excellence d'un théorème sur le nez de son auteur, eût-il « la ligne aquiline des fils de Sem, camuse de ceux de Cham, ou rectiligne de ceux de Japhet ». Mépris facile pour des jugements dont aucun savant français n'a jamais eu même l'idée. Mais discuter une théorie est une chose ; rendre des honneurs officiels à son auteur, étendre sa popularité, en est une autre ; et pour celle-ci les conséquences doivent être calculées. On peut être moins que personne porté à croire que le savant qu'est Einstein, dont les écrits portent la marque d'une grande simplicité et d'une parfaite sincérité scientifique, se soucie d'une propagande ethnique masquée par la science ;

mais on doit aussi constater que, bon gré mal gré, il est l'instrument d'un messianisme mondial dont les tendances et les effets nous sont, à nous Français, rien moins que favorables. Il suffit, pour être fixé sur ce point, de voir de quelle manière se remuent, autour d'Einstein, les organisations sionistes de tous pays. Mettons que personnellement il n'y soit pour rien, mais tenons-en compte. Évidemment Louis XIV, que nous avons été heureux de voir regretté par M. Nordmann, aurait pu aisément faire ce partage ; il aurait pu appeler, pensionner même M. Einstein ; il aurait su par ailleurs faire respecter la France tant par le sionisme que par le germanisme. Pour commencer, il n'eût probablement pas traité avec le Reich unitaire allemand, véritable patrie des juifs d'Allemagne. Mais nous n'avons pas en ce moment Louis XIV. C'est un fait. Ce que pouvait faire aisément l'État qu'il incarnait, notre démocratie aux mille têtes, non seulement privée de guide, mais livrée à tous les caprices d'une opinion que la presse trompe et affole de son mieux, ne peut le faire sans danger ; avis à ceux qui le déplorent.

Si faussés que soient par la presse d'information les mouvements d'opinion, ils ont toujours, dans un pays comme le nôtre, quand ils sont de caractère purement intellectuel, une origine intéressante ; ils répondent à des besoins obscurément exprimés, rapidement déviés, auxquels il faut prendre garde. Si habilement exploitée qu'elle soit, cette curiosité philosophique mérite néanmoins qu'on cherche à la satisfaire honnêtement, une fois qu'elle a été provoquée. C'est ce que nous allons essayer de faire, en reprenant d'abord, le plus simplement possible, l'exposé de la relativité restreinte et celui de la relativité généralisée. Nous essaierons ensuite de montrer quelle est la situation philosophique de ces théories, quels sont le caractère probable et les conditions de l'influence qu'elles exerceront sur le développement de la science, enfin quelles objections leur ont été faites récemment. Notre prétention n'est pas de faire un exposé complet. Nous avons déjà dit que certaines des idées qui jouent un rôle essentiel dans la théorie sont d'ordre purement mathématique et exprimables dans le seul langage de l'analyse. Nous ne pourrons par conséquent qu'essayer de montrer avec précision les points où l'introduction des mathématiques s'impose avec une nécessité absolue. Cette nécessité même nous paraît avoir un sens philosophique.

La relativité restreinte (1).

Le premier mémoire d'Einstein sur la relativité restreinte date de 1905. Ce n'est pas, comme on le croit, une théorie toute jeune. Elle a eu le temps de faire ses preuves. A vrai dire, elle n'a fait découvrir aucun phénomène nouveau, mais elle a fourni une synthèse très simple et très claire, du moins dans la forme, d'un certain nombre de phénomènes optiques restés jusqu'alors dépourvus d'explication commune vraiment satisfaisante.

Entendons-nous bien d'ailleurs sur le sens qu'il faut donner au mot explication. Les plus philosophes des physiciens ont souvent déclaré que leur prétention n'était pas de découvrir l'ultime nature des choses, mais seulement les lois des phénomènes. Ils n'ont pas toujours mis leurs pensées secrètes en accord avec cette déclaration de modestie. Ils ont souvent cherché à expliquer véritablement les phénomènes qu'ils observaient en imaginant, par hypothèse, des milieux continus ou discontinus suivant les cas, doués de propriétés plus ou moins analogues à celles de milieux considérés comme connus et choisis précisément en vue d'expliquer les phénomènes observés. On pourrait donc croire qu'il n'y avait là qu'un jeu. Ce jeu pourtant en valait la peine ; car les hypothèses faites ont permis, en général, non seulement de

(1) On trouvera dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes pour* 1922 (Gauthier-Villars) un résumé lumineux de « la Théorie de la relativité restreinte et ses applications à l'astronomie » dû à M. Émile Picard. Pour l'étude approfondie de la relativité aussi bien généralisée que restreinte, les ouvrages qui nous paraissent actuellement les plus recommandables sont celui d'Eddington, *Espace, temps et gravitation* (Hermann, 1921), et celui de J. Becquerel, *le Principe de la relativité et la théorie de la gravitation* (Gauthier-Villars, 1922). Le livre d'Eddington, traduit par M. Rossignol, comprend une première partie où sont exposées les remarques générales et les idées philosophiques sur lesquelles on peut appuyer les conceptions relativistes, et une deuxième partie où la théorie mathématique est développée. Le livre tout récent de M. J. Becquerel est le premier ouvrage français où la relativité soit exposée complètement, sans le cortège des discours superflus, vaguement explicatifs, qui ont gâté souvent les exposés antérieurs. C'est un ouvrage qui nous paraît hautement recommandable par sa précision et sa clarté. Enfin, nous devons signaler encore un phénomène dans l'histoire de l'édition, l'ouvrage de M. H. Weyl, *Espace, temps, matière* (Blanchard, 1921), exclusivement mathématique, d'une lecture très difficile même pour les spécialistes et dont, pourtant, 3 000 exemplaires ont, paraît-il, été enlevés en quelques mois !

prévoir les lois quantitatives de phénomènes connus seulement d'une manière qualitative, mais encore de grouper dans une théorie commune un grand nombre de phénoménes sans liaisons apparentes les uns avec les autres, et même de prévoir des phénomènes non encore observés. C'est ainsi que les idées de Faraday sur l'existence d'un milieu continu, transmettant de proche en proche les actions électriques et rendant compte de l'attraction qu'exercent l'un sur l'autre deux corps électrisés par l'effet d'une élasticité plus ou moins analogue à celle de fils de caoutchouc qui relieraient ces deux corps, furent considérées comme un grand progrès et furent réellement un grand progrès. Sur elles, Maxwell fonda la théorie électro-magnétique de la lumière. Aussi M. Eddington nous paraît-il un peu injuste quand il parle avec un certain dédain « des physiciens anglais qui perdaient leur temps avec des atomes-tourbillons ou couraient après d'autres feux follets, tandis que Clifford était déjà absolument convaincu que la matière et le mouvement n'étaient que des aspects de la courbure d'espace et *rien de plus* ». C'est donc après des feux follets que couraient les Kelvin et les Rayleigh? Peut-être, mais, en tout cas, c'est en *croyant* fortement à la réalité *absolue* d'une matière discontinue et répartie en atomes que les grands physiciens de la fin du dix-neuvième siècle, particulièrement les physiciens anglais, ont ouvert à la physique des voies prodigieusement fécondes et qui continuent à l'être bien que n'entrant en aucune manière et ne paraissant même pas pouvoir facilement entrer dans le cadre relativiste. Pour beaucoup de physiciens, c'est encore la vraie physique, le reste n'étant que théorie abstraite, plus ou moins arbitraire. Que certains aient exagéré, qu'ils aient abusé des atomes-tourbillons, des modèles d'atomes, des éthers à la fois rigides comme l'acier et plus légers que l'air le plus raréfié, c'est possible, mais on aurait tort de contester que la croyance à une réalité objective absolue, peu philosophique peut-être, a joué et jouera encore dans le développement de la physique, le rôle d'un puissant excitateur et d'un encourageant appui. Peut-être même cet appui deviendra-t-il indispensable à la théorie de la relativité elle-même quand on voudra étendre le champ de ses applications. Mais cela est du domaine de la relativité généralisée ; restons pour le moment dans le domaine de la relativité restreinte.

Ainsi donc, l'hypothèse d'un milieu continu, l'éther doué de certaines propriétés matérielles, mais pénétrant partout la matière, avait permis d'expliquer, au sens que nous venons de rappeler, l'ensemble des phénomènes optiques et électriques dont elle faisait en outre prévoir la loi de propagation. Une fois admis ce mode d'explication, aucune difficulté ne se présentait quand les sources de rayonnement électro-optique, les milieux matériels à travers lesquels ce rayonnement se propageait, et les appareils récepteurs du rayonnement étaient immobiles les uns par rapport aux autres. Les difficultés commencèrent avec le mouvement relatif de ces parties.

Elles ne furent pas d'abord insurmontables et conduisirent à des expériences qui finirent même par donner l'impression que l'éther était presque aussi perceptible que l'air atmosphérique. Fizeau vérifia par l'expérience, avec une précision satisfaisante, la formule établie par Fresnel pour calculer la vitesse de la lumière dans un courant d'eau allant au-devant de la lumière ou fuyant devant elle. Cette formule pouvait être interprétée en admettant que le milieu éther nécessaire à la propagation de la lumière était partiellement entraîné par l'eau en mouvement.

La même formule faisait prévoir que l'entraînement de la lumière (ou de l'éther) par l'air en mouvement était hors de l'atteinte expérimentale. L'atmosphère terrestre ne pouvait donc entraîner d'une manière appréciable l'éther interstellaire, et la lumière nous venant d'une étoile devait nous arriver dans la direction apparente résultant, par la règle mécanique du parallélogramme, de la vitesse de la terre dans l'espace et de la vitesse de la lumière venant de l'étoile ; c'est en effet ce que donne la mesure de l'aberration astronomique.

Il est un troisième phénomène relatif à l'optique des corps en mouvement, c'est le déplacement des raies spectrales qui accompagne le mouvement relatif, dans la direction du rayon lumineux, de la source lumineuse par rapport à l'observateur. L'analogie acoustique de ce phénomène avec le changement de hauteur du son que fait entendre le sifflet d'une locomotive qui s'approche de l'observateur puis le dépasse, concordait bien avec la conception d'un éther porteur des ondes lumineuses et les entraînant (plus ou moins) avec lui, de même que l'air est le véhicule des ondes

sonores. C'est ce qu'on appelle le phénomène de Doppler-Fizeau.

Enfin une belle expérience, due à M. Sagnac, sur les phénomènes d'interférence entre les faisceaux lumineux qui décrivent des chemins optiques déterminés sur un plateau rigide animé d'un mouvement de rotation et portant la source lumineuse elle-même, s'interprète également de la manière la plus simple par l'effet d'un vent relatif d'éther retardant, suivant le sens de propagation, l'un des faisceaux lumineux, et au contraire accélérant l'autre.

Ces divers phénomènes dépendent du rapport de la vitesse du système mobile à la vitesse de la lumière. Ce sont des phénomènes dénommés « du premier ordre ». L'expérience de Michelson, bien connue maintenant (1), présente un tout autre caractère ; le déplacement que le mouvement de la terre devrait produire sur les franges d'interférence quand on change l'orientation géographique de l'appareil, si l'éther n'était entraîné par l'atmosphère que d'après la formule de Fresnel (c'est-à-dire pratiquement pas, en raison du faible indice de réfraction de l'air), ce déplacement dépend du carré du rapport de la vitesse de translation de la terre sur son orbite à la vitesse de la lumière. C'est un effet « du second ordre ». Or, le déplacement prévu ne s'est pas pro-duit, exactement comme si l'éther était entièrement entraîné par la terre dans son mouvement. La contradiction est absolue.

On sait comment on peut la faire cesser par l'hypothèse de la contraction de Fitzgerald-Lorentz : un corps solide en mouvement subirait une contraction parallèle à la direction de sa vitesse ; cette contraction compenserait exactement le retard imposé à la lumière dans sa propagation par le vent relatif d'éther. Ainsi s'expliquerait le résultat négatif de l'expérience de Michelson, malgré le mouvement relatif des appareils, entraînés dans le mouvement de translation de la terre, par rapport à un éther intersidéral, considéré comme fixe.

A première vue, cette contraction, prodigieusement petite pour toutes les vitesses considérées en mécanique (6 centimètres et demi pour le diamètre de la terre qui pourtant se déplace avec la vitesse humainement irréalisable de 30 kilomètres par seconde), ne paraît pas très difficile à concevoir

(1) Cf. *la Revue universelle* du 1er septembre 1920.

ni à admettre. Il faut pourtant remarquer qu'elle ne laisserait pas de troubler le principe même des mesures théoriques sur lesquelles sont fondées la géométrie d'Euclide et la mécanique classique de Galilée. En effet, elle fait dépendre les dimensions d'un corps solide de son état de repos ou de mouvement par rapport à l'éther sidéral considéré comme espace absolu. La conception même de mesure géométrique présuppose la notion et l'existence théorique d'une règle parfaitement rigide, dont les dimensions sont absolument indépendantes d'un mouvement de translation uniforme qu'elle posséderait ; c'est en reportant bout à bout de pareilles règles indéformables que les figures géométriques sont supposées mesurées ; la notion de longueur d'une ligne possède alors un sens précis. Que devient cette notion si les règles qui servent aux mesures sont déformées par un mouvement de translation uniforme dans l'éther sidéral?

Ces difficultés disparaissent si l'on adopte : 1° la définition du temps donné par Einstein, et 2° le principe de relativité (restreint pour le moment aux systèmes en translation uniforme). Mais alors l'époque d'un événement n'a de signification précise que si l'on indique le système dans lequel cet événement est observé ; le temps perd toute signification absolue, c'est-à-dire commune à tous les systèmes en mouvement de translation uniforme les uns par rapport aux autres. De même la distance de deux points n'a de signification précise que si l'on indique dans quel système se trouvent les observateurs qui mesurent cette distance, Or, admettre que la distance de deux points n'est pas une grandeur indépendante du mouvement de translation uniforme dans lequel se trouvent ces deux points, c'est nier l'existence d'un espace absolu.

A vrai dire, il me semble que cette double négation peut, si l'on veut, n'avoir pas la portée philosophique qu'on lui accorde en général. Scientifiquement et strictement parlant, elle n'exprime pas autre chose que l'impuissance de nos procédés de mesure du temps et de l'espace à nous renseigner sur un temps et un espace indépendants du système en mouvement de translation uniforme auquel appartiennent les règles qui servent à mesurer l'espace et les horloges qui servent à mesurer le temps.

Louis Dunoyer.

(*A suivre.*)

Les Mémoires du baron de Schœn[1]

« M. de Schœn s'est rendu au quai d'Orsay... M. de Schœn a demandé ses passeports... M. de Schœn a quitté Paris à 10 heures 15... » Ces quelques lignes, empruntées à la « manchette » des journaux, au commencement du mois d'août 1914, étaient comme le prologue du vaste drame qui n'est pas encore terminé. Les grands événements historiques ont ainsi un commencement banal, comme ils ont des instruments souvent assez ordinaires. Et le nom de M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris au moment de la déclaration de guerre, restera toujours lié dans nos souvenirs aux heures tragiques de l'agression.

M. de Schœn ne s'était pas destiné de tout temps à la diplomatie. A l'âge où l'on choisit une carrière, il avait l'intention de se consacrer à l'agriculture. La guerre de 1870 survint. Il s'engagea. La guerre finie, il resta dans l'armée. Le poste d'attaché militaire à l'ambassade de Madrid, pour lequel on le désigna peu après, lui révéla sa vocation. Il y eut la révélation « d'un monde plus vaste, plus intéressant que celui que l'on aperçoit d'une cour de caserne ou de la place d'exercice ». Quand on lui proposa d'entrer au service diplomatique, il n'hésita pas. Il devait

(1) Une traduction française des *Mémoires du baron de Schœn* paraîtra le mois prochain à la librairie Plon.

y monter en grade avec une régularité bureaucratique.

Il faut se souvenir de ces débuts pour connaître et juger le baron de Schœn. Il a été diplomate comme il avait été officier de hussards, comme il aurait été agriculteur si la guerre de 1870 n'avait dérangé ses projets. Ce n'est pas un diplomate né, de ceux dont l'esprit est fait pour la politique. C'est un fonctionnaire exact, diligent, et assez adroit. Il excellait particulièrement, dans des circonstances délicates, à faire naître la cordialité. En 1890, quand il n'était encore que conseiller d'ambassade à Paris, il fut de ceux qui contribuèrent à rompre l'isolement où la société parisienne tenait, depuis 1871, les membres de l'ambassade d'Allemagne. Vingt-quatre ans plus tard, c'est encore lui qui fut le premier ambassadeur allemand dont un président de la République accepta d'être l'hôte : en février 1914, donnant une fête à l'ambassade de la rue de Lille, M. de Schœn invita M. Poincaré qui ne refusa pas de s'y rendre.

Le 3 août suivant, M. de Schœn transmettait au gouvernement français, représenté par M. Viviani, la déclaration de guerre de l'Allemagne.

L'intérêt des *Mémoires* dont on va pouvoir lire la traduction est là. Ils contiennent un récit des origines de la guerre et ce récit, c'est un des acteurs du drame qui l'a écrit. Mais est-ce bien acteur qu'il faut dire? Par la nature de son esprit, M. de Schœn n'était pas de ceux qui dirigent les événements. Il faut ajouter qu'il ne jugeait pas que tel fût son rôle. Il rapporte un mot très significatif de Bismarck : « Les ambassadeurs ont à obéir comme des sous-officiers. » Ce mot fut pour M. de Schœn une règle de conduite. Plus d'une fois, il s'élève contre ceux qui croient « que les représentants des postes diplomatiques tiennent en mains les rênes de la grande politique ». Eût-il eu cette ambition que les moyens de la réaliser lui eussent manqué. Il était trop mal informé de la politique générale allemande. La Wilhelmstrasse ne l'avait mis au courant de rien. Il n'avait qu'à exécuter sans savoir et sans comprendre. Qu'on pense seulement que l'invasion de la Belgique le surprit : ce plan, certainement arrêté de longue date, ne lui avait pas été communiqué. M. de Schœn ne fut qu'un instrument docile, rien de plus. Voilà la vérité. Et c'est à ce titre que M. de Schœn est un témoin intéressant pour l'étude des responsabilités de la guerre.

Cette docilité, cet état d'esprit de grand fonctionnaire

constituent une condition particulière mais qui a ses avantages lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire. Quand un grand politique rédige ses Mémoires, c'est toujours pour lui, dans une très large mesure, un acte de politique. Il s'efforce moins de donner une image fidèle du passé que d'agir sur les imaginations des hommes pour préparer l'avenir. A tout le moins, il veut justifier sa conduite, il écrit son apologie. N'ayant été qu'un intermédiaire dans les événements qu'il raconte, M. de Schœn s'est trouvé dispensé d'être son propre avocat. Mais son rôle d'agent ayant été modeste et subordonné, le récit qu'il en donne abonde en aveux dignes d'être retenus.

M. de Schœn cherche à plaider la cause de l'Allemagne tout en s'étonnant du rôle que son gouvernement lui a fait jouer. Il s'efforce d'atténuer le crime de son pays et il apporte des preuves à la charge de l'Allemagne. Bien faibles sont les endroits où il s'applique à partager les responsabilités entre tous les belligérants. « L'Allemagne, écrit-il, n'est pas exempte de culpabilité, mais non pas dans la mesure où l'on veut la charger. » Dans quelle mesure est-elle donc coupable? Voilà la question et c'est son représentant lui-même qui va nous donner la réponse. Elle est d'autant plus écrasante pour l'Allemagne que M. de Schœn, avec une conviction d'ailleurs peu ardente, voudrait la disculper.

Première observation. L'Allemagne a toujours prétendu n'avoir pas eu connaissance de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie. M. de Schœn estime que, sur ce point, son gouvernement a dit la vérité. Admettons avec lui que le texte de la note n'ait pas été arrêté en commun, que l'Autriche seule en ait pesé les termes. Peu importe, et c'est lui-même qui nous le dit : « Le gouvernement allemand n'a jamais nié sa responsabilité pour la note à la Serbie. Elle était admise et reconnue dans la communication aux puissances, par laquelle nous approuvions le geste de notre alliée et en expliquions les causes et les raisons. » Que l'Allemagne ait eu ou non connaissance du texte de l'ultimatum, ajoute-t-il justement, « notre faute n'en est pas amoindrie ». Voilà le point de départ de la guerre avoué et reconnu.

Quant au deuxième temps des responsabilités de la guerre, M. de Schœn ne condamne pas avec moins de netteté l'ultimatum allemand à la Russie. « Était-il indispensable, demande-t-il, de répondre tout de suite à la mobili-

sation russe par un ultimatum et au rejet de l'ultimatum par la déclaration de guerre? » A cette question, il peut bien répliquer, comme une sorte de consolation, que, seul, « un optimisme extraordinaire aurait permis de croire que la Russie n'irait pas de l'épaisseur d'un cheveu au delà de la mobilisation. » Là encore, quelques-unes de ses paroles sonnent comme un aveu : « Certainement, une action moins brutale et moins prompte aurait donné le temps de mettre en œuvre le projet anglais de l'arrêt général des mesures militaires et d'entamer des négociations entre Vienne et Saint-Pétersbourg. »

Mais quand il en vient à la rupture avec la France, l'aveu est beaucoup plus accablant encore. Notons que c'est la partie que M. de Schœn connaît le mieux et même la seule qu'il connaisse dans la préparation diplomatique de la guerre par l'Allemagne, puisqu'il en a été à Paris l'agent d'exécution.

Le 3 août 1914, l'ambassadeur d'Allemagne recevait de Berlin une dépêche qui ne put être déchiffrée en entier. Il en restait assez d'intact pour qu'il pût lire qu'il lui était enjoint de notifier au gouvernement français l'état de guerre. Afin de motiver la rupture, la dépêche se fondait sur des attaques aériennes qui, dans la suite, furent reconnues fausses. M. de Schœn exécuta sans discuter les ordres qu'il avait reçus. Pas un doute. Pas un essai de critique. Il ne se fonde même pas, pour gagner le temps de la réflexion, sur le fait que le texte de la dépêche n'a pu être entièrement lu. Il se hâte d'exécuter sa fatale mission. Il semble le regretter aujourd'hui. Mais, ce jour-là, ne croyait-il pas que l'affaire était bonne? Ne croyait-il pas à la victoire? Il a fallu la défaite pour que M. de Schœn eût des scrupules de conscience. Il les exprime ainsi, d'une manière écrasante pour la politique de son gouvernement : « Des raisons militaires, écrit-il, ont pu trouver leur compte à charger les Français de l'ouverture des hostilités, mais la responsabilité à endosser était si grave qu'elle nécessitait pour agir des arguments irréfutables. Même si ces attaques avaient eu lieu réellement, il ne fallait pas leur accorder l'importance d'attaques de guerre ; de notre côté, nous avons eu aussi des actes irréfléchis émanant de quelques têtes chaudes. Les Français, si prompts à se décider, ont été assez adroits pour ne pas prendre ces quelques faits comme prétexte de la décla-

ration de guerre et nous laisser l'odieux de l'offensive... *Que mon nom soit lié à une lourde erreur qui revêtit l'apparence du mensonge, c'est le souvenir le plus pénible de ma carrière.* »

Peut-on rien imaginer de plus pitoyable que ces lignes, de plus embarrassé que ces explications? M. de Schœn ne voit d'autre moyen de s'en tirer que d'invoquer l'erreur de l'Allemagne toujours maladroite. Il lui oppose l'agile dextérité du Français, prompt à faire tourner à son avantage la balourdise du naïf Allemand. Le pauvre ambassadeur n'arrive pas à s'en tirer. Pour ceux qui prendront soin de peser la qualité du témoin dont nous rapportons les paroles, il y a peu de condamnation plus formelle dans le procès des responsabilités de l'Allemagne que ce jugement qui s'efforce d'être modéré

M. de Schœn est en outre contraint de confesser qu'il avait pour instructions de réclamer l'occupation de Toul et de Verdun par l'armée allemande au cas où la France eût déclaré sa neutralité dans un conflit germano-russe. M. de Schœn se voile la face devant cette autre énormité qui révèle si clairement la préméditation de l'Allemagne. Il n'en est pas moins vrai que, sur le moment, cette exigence lui avait paru toute naturelle et qu'il était tout prêt à la signifier, comme le reste, au quai d'Orsay.

Quant à la violation de la neutralité belge, c'est en termes exprès, et sans réticence, qu'elle est blâmée par M. de Schœn. Il affirme d'ailleurs l'avoir ignorée. Cette invasion résultait de conceptions stratégiques dont l'expérience a montré la valeur. C'est cette faute qui a décidé l'Angleterre à entrer en campagne. M. de Schœn a la sagesse de le reconnaître. Il va plus loin, il ne craint pas de qualifier cet attentat au droit des gens avec toute la sévérité convenable : « L'invasion de la Belgique ne fut pas seulement une faute stratégique et politique, mais aussi, comme nous dûmes l'avouer, un attentat à l'indépendance d'un peuple, et cela malgré la nécessité, malgré la preuve acquise postérieurement, que la Belgique, en prévision d'une avance allemande, avait pris des engagements avec les puissances de l'Entente. Cette lourde faute contre le droit et contre l'honneur nous a ravi l'estime du monde. »

Tardif regret, encore enveloppé d'une doucereuse calomnie au sujet des atteintes prétendument portées à la neutralité par le gouvernement belge. M. de Schœn ne s'est pas encore

tout à fait dégagé des thèses de la propagande allemande.

Cependant il est à remarquer que, sur le moment, le fonctionnaire ne protesta pas plus contre l'invasion de la Belgique que contre la terrible mission qu'il avait accepté de remplir à Paris. Mais peu importe. Ils sont si peu, en Allemagne, à avoir eu des remords, une fois la guerre perdue, il est vrai, et la partie manquée ! Et puisque, contre l'évidence, il y a encore des hommes qui, jusqu'en France, s'obstinent à écrire que les responsabilités de la guerre sont égales de part et d'autre, et même à décharger l'Allemagne de sa responsabilité, il est précieux qu'un témoin comme M. de Schœn, en voulant établir dans quelle mesure l'Allemagne a été coupable, atteste involontairement que cette mesure a été pleine et que la culpabilité est entière pour le gouvernement, les diplomates et le peuple allemands. Car le mot que M. Gladstone appliquait à la France de Napoléon III en 1870 est encore plus vrai pour l'Allemagne de Guillaume II : « Il est impossible de dispenser un peuple de sa responsabilité plénière envers un autre peuple pour les actes commis par son gouvernement. »

JACQUES BAINVILLE.

Mademoiselle de la Maisonfort[1]

VII

La représentation : de l'évanouissement d'Esther au baissement du rideau.

La sorte de tremblement qui était manifeste chez Mlle de La Maisonfort, l'altération de la voix et du visage dont cette jeune fille donnait les marques, sa démarche lente, mal assurée, sa pâleur même n'avaient pas été sans frapper les spectateurs, au moment de cette scène si touchante de l'évanouissement. La vérité est que la petite *Jaune* avait apporté tant d'application dans ce passage, elle y avait livré tant d'elle-même et de son cœur qu'elle en était sortie comme épuisée. Elle n'avait soutenu qu'avec peine ensuite son personnage, et quand le moment fut arrivé pour elle, au quatrième acte, après la sortie d'Hydaspe, de Zarès et d'Aman, de mêler sa récitation à l'ensemble du chœur, sa mémoire, déjà mise depuis un moment à une épreuve bien rude, se brouilla tout à fait ; la peur la prit, elle hésita ; enfin, devant le beau décor du jardin d'Esther, parvenue à ce passage :

Chères sœurs, suspendez la douleur qui vous presse.
Chantons, on nous l'ordonne; et que puissent nos chants
Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse...

(1) Voir *la Revue universelle* des 1er, 15 mars et 1er avril 1922.

elle fut (durant un moment qui lui parut des siècles et pendant lequel elle souffrit mille morts !) incapable de se souvenir du tout de la suite des paroles.

Par bonheur, M. Despréaux se tenait dissimulé derrière le portant d' « un des côtés du sallon où se faisait le festin » offert par Assuérus. D'un coup d'œil, il vit le péril et comprit que, du défaut de mémoire d'une seule des petites comédiennes, la chute ou le succès de l'ouvrage de son ami pouvait dépendre. C'est alors qu'il fut mis à même d'exercer son emploi, c'est-à-dire de souffler. Il le fit aussi bien que s'il n'eût fait que cela de sa vie, et il souffla avec tant d'art et de précaution que sa voix ne parvint que là où il fallait et se porta sans atteindre jusque dans la salle, à l'oreille délicate mais pourpre alors de honte de la petite comédienne malheureuse.

Comme autrefois David, par ses accords touchants,
Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse...

Ces deux vers, débités comme il fallait, et venant compléter les précédents, réparèrent tant bien que mal les effets de l'hésitation de celle qui devait les dire. Puis ce furent les chants ; enfin le rideau tomba. Mlle de La Maisonfort, appuyée sur le bras de Mlle Le Métayer de la Haye-le-Comte, qui venait si joliment de chanter les derniers vers suppliants de ce bel acte, se retira lentement de la scène. Mais le plus redoutable, à ses yeux, ne s'était pas accompli encore. Et dans l'instant même où elle échappait au péril du public, il lui allait falloir en affronter un autre, revenir en arrière, entrer dans la coulisse et reparaître à l'endroit du dortoir où se tenait M. Racine.

Est-ce que le matin même, tout en se coiffant et en se chaussant de ce voile et de ces babouches qui avaient fait d'elle une jeune fée à la ressemblance des houris, elle n'avait pas entendu justement Mme de Loubert dire à Mme de Fontaine que M. Racine « avait une grande passion que tout allât parfaitement bien, surtout devant le roi », qu'il n'entendait point qu'on manquât, « et qu'il compterait une petite faute pour beaucoup ». Ces malheureuses paroles revenaient maintenant à la mémoire de Mlle de La Maisonfort. Elle les entendait distinctement battre autour d'elle comme une nuée d'abeilles. Et il lui semblait être transportée à nouveau dans le jardin de son rêve ; seulement le fabuleux oiseau, qu'elle avait aperçu en songe et qui était apparu à ses yeux tenant une banderole déployée où brillaient des vers divins, ne supportait plus maintenant en son bec qu'une guirlande où rayonnaient, comme autant de reproches, les malheureux mots de Mme de Loubert.

Heureusement que M. Despréaux, toujours officieux, aperçut son trouble et le prévint. Et seuls, son air de bonté, la tendre amitié de Mlle du Pont-de-Veilhan, le soutien obligeant que lui prêta Mlle Le Métayer de la Haye-le-Comte empêchèrent que Mlle de La Maisonfort ne perdît tout à fait courage.

Alors l'on peut dire que ce fut comme à la répétition. Semblable à l'une de ces « colombes timides » dont Mme de Caylus avait parlé dans le *Prologue* de la Piété, tout à l'heure au public, elle avança le plus humblement qu'elle put, sa douce tête penchée sur l'épaule, et toute drapée en sa robe longue et un peu pesante qui faisait paraître ses pas hésitants ; un air d'abattement, voire de honte et de confusion, se peignait sur ses traits ; et le mieux qu'elle put faire, comme quelqu'un qui implore et se rend à merci, ce fut, du plus loin qu'elle aperçut M. Racine, de commencer à faire la révérence. Ainsi, le soir quand, sa journée achevée, M. Racine regagnait son logis de la rue des Maçons à Paris, Nanette et Marie-Catherine devaient venir à la rencontre de leur père ; toutefois c'était à la différence que Marie-Catherine et Nanette étaient des fillettes gaies et insouciantes, tandis que celle-ci était une enfant contrite et dans l'affliction.

Dans une autre circonstance et dans un autre temps M. Racine, ainsi qu'il avait accoutumé avec les enfants, se fût montré indulgent ; il eût été bon et paternel, ses bras se fussent ouverts et sa main tendue ; de cet air ineffable qu'avait pris tant de fois son visage à l'approche de l'amour et de l'amitié, il se fût avancé vers cette petite ; il lui eût dit les mots qui calment et consolent. Mais en ce moment, le poète d'*Esther* était moins un homme qu'un auteur. Et l'on sait ce qu'il en est de ces gens-là : ils placent leurs ouvrages si haut qu'ils font fi bien souvent, quand il y va de leur réputation, de sentiments que le vulgaire même n'étoufferait pas.

Ce n'était pas, à vrai dire, qu'en présence du manquement de Mlle de La Maisonfort, M. Racine allât jusqu'à éprouver du courroux ou de l'indignation ; mais seulement il ressentait une blessure d'amour-propre, quelque chose qui, bénin dans un autre temps, empruntait aux circonstances une gravité exceptionnelle. Attristé, l'air nuageux, un peu hautain, il se tenait immobile et en silence ; et rien qu'à l'abattement de son visage, à la contraction de ses traits, au pli tendu des lèvres, on voyait bien que le poète était en proie à une peine sourde et que l'expression de regret et de désappointement qui ravageait sa physionomie ne faisait que trahir son dépit et son chagrin.

Mlle de La Maisonfort, qui venait à lui si simple et si touchante,

ne l'eût pas plutôt aperçu en cet état qu'elle comprit l'étendue du ravage que son défaut de mémoire avait causé. A pas hésitants, chancelante presque, et comme une personne qui sent peser sur elle le poids d'un grand remords, elle avança inclinée un peu, dolente et les yeux baissés au-devant du poète. Et bien sûr qu'Iphigénie, quand elle se rend à Agamemnon, offerte pour l'expiation, et dit, dans un autre chef-d'œuvre de l'auteur d'*Esther* :

Mon père...
Quand vous commanderez, vous serez obéi.
Ma vie est votre bien...

n'a pas plus de convenance et ne fait pas voir une soumission plus complète et plus douce.

Cependant M. Racine, toujours silencieux, attendait qu'elle approchât un peu plus encore. Appuyé à l'envers du décor, il se tenait immobile ; au-dessus de sa tête et distinctement, on pouvait lire les mots que les garçons de Bérain avaient tracés au charbon : *le Jardin d'Esther, toile dormante;* et son attitude, sur ce fond de théâtre, avait quelque chose de rigide et de glacial. A le considérer de la sorte, enveloppé par l'ombre que projetait la toile, on n'eût jamais dit que c'était là le Racine d'ordinaire, le Racine de passion et d'amour, enfin le Racine du cœur ; mais, au contraire, il semblait que ce fût un homme autre et plus effrayant.

Mlle de La Maisonfort qui, durant la nuit, dans son sommeil si chaste, avait aperçu le poète aussi beau qu'un calife et debout dans un jardin en fleurs, au milieu des oiseaux, demeurait confondue de ce changement. Elle ne pouvait pas, dans sa naïveté de fille jeune et simple, de petite bergère du Berri, parvenir à démêler comment le promeneur merveilleux qu'elle avait vu en songe se confondre, sur le fond du ciel, à l'argent des jets d'eau, à la beauté des marbres, avait pu se transformer au point d'apparaître distant, fermé, l'air lointain et si menaçant d'aspect qu'elle éprouvait à l'aborder comme une sorte de gêne et d'effroi. Ce qui ajoutait encore au désarroi qui s'emparait d'elle et la plongeait à ce moment dans l'épouvante, c'est que le repliement, l'humilité qu'elle mettait à s'approcher du poète ne semblaient pas être aperçus de celui-ci ; mais, bien au contraire à mesure qu'elle se portait vers M. Racine elle croyait surprendre que le visage de ce dernier se rembrunissait comme d'un nuage ; et ce nuage, qu'était-ce à ses yeux puérils, sinon le reproche muet et sombre dont l'auteur d'*Esther* accueillait son retour?

A peine cependant Mlle de La Maisonfort fut-elle parvenue à cinq ou six pas que le poète sembla sortir de cette immobilité et de

ce silence. Il abandonna le décor que les garçons de M. Bérain avaient planté dans cet endroit et qui simulait l'envers du jardin d'Esther, puis quittant sa réserve, il se porta de lui-même, de deux ou trois pas, au-devant de l'enfant coupable ; mais, il n'avait pas ouvert la bouche et prononcé deux mots que Mlle de La Maisonfort éprouva que la voix de M. Racine elle-même était changée. Ce n'était plus cette musique berceuse, enveloppante, cette sorte de charme qui venait de lui à vous, cette cadence et ce chant des paroles qui peu à peu vous gagnait et vous dominait, vous prenait, comme une caresse ou vous enlevait comme une plainte ; mais, bien au contraire, cette voix de cristal, cette voix de limpidité et d'harmonie, cette voix qui avait vibré de toutes les angoisses d'Iphigénie, de tous les aveux d'Andromaque, des fureurs de Phèdre voilà qu'elle s'altérait comme d'une sorte d'aigreur et qu'un dépit visible en voilait la pureté ; enfin l'accent n'en était plus le même, mais comme âpre et comme affligé il prenait une véhémence qui ajoutait encore à tout ce que le visage du poète trahissait d'amertume et de regret.

— Ah ! mademoiselle, dit-il alors, sur ce ton qui marquait à la fois la réprobation et la douleur, ah ! mademoiselle, quel tort vous faites à ma pièce !

Après ces paroles dont la politesse froide avait bien de la peine à cacher le reproche, Mlle de La Maisonfort attendit que M. Racine prononçât encore quelques mots, qu'il se montrât bon et pitoyable, qu'il lui témoignât, après l'avoir humiliée et blâmée devant ses compagnes, devant M. Boileau, devant Mme de Fontaine, devant l'abbé de Nivers, sinon de la bonté, sinon de la tendresse, au moins d'un peu de commisération, enfin d'une indulgence à laquelle il lui semblait que son âge et sa faiblesse avaient bien droit. Mais rien, pas un mot de plus, pas un geste ; de nouveau le silence et le froid du jugement. Le poète avait repris son immobilité et son mutisme ; une fois de plus, l'on eût dit qu'il s'enveloppait d'ombre et que, sur le fond invisible pour tous, de quelque irréel tapis oriental, il s'éloignait dans la nuit, sous le croissant de la lune, et rentrait dans ce pavillon d'où la jeune fille, au cours de son rêve, l'avait vu sortir.

Alors devant cet abîme, ce désert de l'âme, à la pensée de ce départ dont elle était la cause, Mlle de La Maisonfort, s'exagérant encore la portée de sa faute, eut le sentiment de toucher à l'extrême de la souffrance, au fond de la douleur. En vain, dans une extrémité aussi pénible pour elle, s'efforça-t-elle de parler encore, de trouver des mots, de pauvres mots humbles et doux qui pussent fléchir le poète, obtenir

son pardon. Ces mots mêmes ne venaient pas, ou s'ils venaient, c'était pour l'étrangler, lui serrer la gorge au point de la laisser, pauvre petite victime, haletante et vaincue. En même temps ses tempes bourdonnaient, ses jambes flageolaient, un voile venait se poser sur sa vue. Positivement elle étouffait, et sa main crispée sur l'étoffe, arrachant les perles de la longue robe à la persane, trahissait sa souffrance. Alors il en fut de même que si quelque orage, amoncelé depuis longtemps, se fût pris à gronder dans le cœur de Mlle de La Maisonfort. Brusquement un sanglot souleva sa poitrine, les larmes jaillirent de ses yeux, et confondus aux perles et aux rubis qui tombaient des colliers, ces pleurs amers et délicieux se répandirent sur elle.

Puis ce fut comme si ces larmes, cette rosée d'un cœur virginal eussent tout à coup accompli un miracle. A les voir couler si pures et si chaudes, semblables dans leur transparence à ces grains d'écume que les talons de Vénus marine soulèvent après eux en se posant sur les flots, M. Racine se sentit à son tour aussi bouleversé que l'était la petite *Jaune*. A l'aspect de cette figure défaite, de ces yeux et de ces joues baignés de pleurs, de ce dos et de ces épaules secoués par un chagrin sourd, immense et tel qu'il n'en avait pas vu encore chez une fille si jeune, il sentait le regret l'envahir, la pitié succéder bientôt en lui au courroux. Devant les effets de sa brusquerie, les conséquences de son humeur, elle à l'ordinaire si recueillie, si charmante, tellement appliquée, la bonté, la douceur même, voilà qu'elle pleurait, et pleurait par sa faute !

A la vue de tant de désolation, d'une détresse si profonde, si vive, il n'y avait rien que M. Racine ne fût prêt à faire, pour effacer, chez Mlle de La Maisonfort, jusqu'au souvenir de sa réprimande. Cette expression de regret apparaissait si sincère chez lui, se faisait voir si spontanée, si vive, que la mignonne Élise, malgré la déroute de ses sentiments, sentait peu à peu fondre son chagrin, un heureux bien-être l'envahir et la consoler. A travers la buée des pleurs, la chaude rosée des larmes, elle eut l'illusion qu'il en était ainsi que dans son sommeil et que c'était à nouveau le poète, son beau poète de conte — Hafiz ou Firdousi — qui apparaissait et revenait à elle. Et de fait, il était là soumis, humble, presque suppliant, « peiné — disent les Dames — de l'avoir contristée », enfin si malheureux, qu'on eût pu croire, à son attitude repentie et à ses regrets, que c'était lui le coupable et non elle, lui qui s'était trompé sur le théâtre et demandait pardon d'avoir fait manquer un moment la pièce.

— Ah ! monsieur !... Ah ! monsieur !... soupirait maintenant la petite *Jaune*, toute rasserénée au milieu des larmes.

Mais, devant cet attendrissement de l'auteur d'*Esther*, devant cette condescendance du poète fameux, honoré de Madame, aimé du roi, Mlle de La Maisonfort ne pouvait se retenir de pleurer de nouveau. Ses sanglots, quoique moins brûlants cette fois, n'en finissaient pas de couler sur son doux visage. Alors le bruit s'en répandit sur le théâtre. Mme de Fontaine, M. Despréaux, qui assistèrent à toute cette scène, étaient bouleversés de cette douleur ; enfin comme dans le dortoir transformé en coulisse, « il y avait, disent les *Mémoires* des Dames, du feu, des liqueurs et toutes les autres choses nécessaires », Nanon pensa que deux doigts de vin de Chypre ou de rossolis ranimeraient comme il faut la petite comédienne ; mais bien que le vin de Chypre fût très doux et que ce soit comme en Perse un breuvage fait à l'essence de roses que le rossolis, Mlle de La Maisonfort n'en voulut pas goûter ; et même Nanon qui était caressante, ni Mme de Fontaine, qui avait tant de beauté et se montrait si bonne avec les enfants, n'obtinrent pas que la jeune fille cédât sur ce point. Alors M. Racine, qui croyait que son humeur avait tout causé, « et craignant (ce sont les Dames qui parlent !), comme elle devait retourner sur le théâtre, qu'il ne parût qu'elle avait pleuré, voulut la consoler ».

C'est à ce moment, ajoutent les narratrices de cette histoire bien douce faite pour toucher les cœurs, que le poète comprit que, pour mettre fin à tant de repentir, il lui fallait se montrer plus persuasif et pressant encore. Sans doute plus ému lui-même qu'il ne voulait le paraître, il se pencha sur Mlle de La Maisonfort, et disent les *Mémoires* des dames, pour essuyer les larmes de la petite comédienne, « il tira son mouchoir de sa poche et l'appliqua lui-même à ses yeux, comme on fait aux enfants pour les apaiser ». Le fils du poète, Louis Racine, qui reprit plus tard lui-même à son compte dans les *Mémoires* sur la vie de son père cette anecdote admirable, va même jusqu'à dire qu'à ce moment l'auteur d'*Esther* mêla ses pleurs à ceux de la jeune fille. Rien cependant n'est moins sûr. Louis Racine, au moment d'*Esther*, n'était pas né. Il ne vit pas de ses yeux comme les Dames. Celles-ci ne prétendent point que M. Racine pleura, mais ce qu'elles assurent et ce que nous pouvons croire, c'est que, tourné vers Mlle de La Maisonfort, il lui dit « des paroles douces afin de l'encourager », enfin lui assura, avec toutes ces inflexions et ces prières de la voix qui étaient chez lui un si grand charme, qu'il ne fallait pas qu'elle continuât de pleurer et de soupirer, surtout que le chagrin qu'elle avait eu « ne l'empêchât pas de bien achever ce qu'elle avait encore à faire ».

M. Boileau, qui voyait tout cela et ne pouvait pas se défendre

d'en être ému, songeait (lui qui savait bien tout ce que son ami M. Racine avait composé de délicat pour le théâtre) que c'était là un intermède adorable mais que le public ne voyait pas.

...Sensible à mes alarmes
Elle m'offre sa main pour essuyer mes larmes,

dit quelque part Titus en parlant de Bérénice. Ce sont là de beaux vers et qui reflètent bien de la bonté et bien de l'amour, encore qu'il n'y eût point d'amour ici de la part de Racine, mais seulement un intérêt tendre, M. Boileau ne laissa pas, à part lui, d'en faire l'application à l'auteur d'*Esther*.

Sous l'effet de cette main bienfaisante de M. Racine, au chant berceur et consolant des paroles dont l'enveloppait le prince de conte enfin revenu à elle, Mlle de La Maisonfort sentait se fondre sa douleur, se calmer son chagrin et peu à peu, comme sous l'action d'un philtre inconnu, une quiétude heureuse l'envahir et la posséder. Bientôt sa gorge haletante ne monta et ne s'abaissa plus sous le poids des sanglots ; son front se rasséréna, ses yeux que n'obscurcissait plus la douleur se reprirent lentement, sous leurs cils soyeux, à briller et à sourire : le soleil après les larmes.

Cependant le temps passait. M. Despréaux et M. Racine même, préoccupés des suites d'un incident qui venait de bouleverser tout le monde dans la coulisse, ne semblaient plus songer à la pièce. Il fallut que l'abbé Tiberge, toujours faisant le *nécessaire*, reparût sur le théâtre, pour qu'ils se souvinssent que les spectateurs attendaient le dénouement de l'ouvrage. Le cinquième acte ! On réclamait le cinquième acte ! C'est celui justement où la confidente, où la tremblante Élise n'a presque pas à parler, mais seulement à marcher près de la reine, à la suivre dans son abattement aux pieds d'Assuérus, enfin à se mêler, à s'incorporer si bien à son jeu et à ses mouvements que la confidente, au milieu de l'action, ne semble plus être que l'ombre même d'Esther, son écho vivant.

D'un pas plein de vaillance, à nouveau forte et consolée, Mlle de La Maisonfort quitta M. Racine. Conduite par M. Boileau, qui ne cessait de la façon la plus paternelle de la consoler et de la soutenir, elle se plaça, pour entrer sur la scène, aux côtés de Mlle du Pont-de-Veilhan. C'était au moment où cette jeune fille, qui représentait toujours Esther, va se jeter aux pieds d'Assuérus pour obtenir de ce prince le pardon d'Israël. Tout le monde remarqua qu'au début de cet acte, Mlle de Lastic, qui faisait Assuérus, regarda comme avec attention, en débitant les premiers vers de son discours, du côté de Mme de Maintenon. Il est vrai de dire que ces vers, placés dans la

bouche d'un roi, se rapportaient si bien à la fondatrice de Saint-Cyr, qu'il n'y eut personne qui ne lui en fît l'application.

Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes;
Une noble pudeur, à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or...

L'allusion était trop flatteuse pour qu'elle échappât ; il y eut, du côté des spectateurs, un murmure d'approbation auquel se mêla le roi. Mais celui-ci prenait tant d'intérêt et de plaisir à cet ouvrage qu'il n'y avait rien à quoi il ne fût attentif. Le moindre détail, le plus petit défaut, comme la plus grande beauté, frappait aussitôt son regard. C'est ce qui se produisit au moment où Mlle de La Maisonfort, qui continuait à soutenir le voile de la reine dans le moment que celle-ci s'agenouillait, s'approcha un peu plus de la rampe et se fit voir à la lueur des lustres. Sa Majesté, qui suivait sans en rien passer le jeu des Demoiselles, aperçut le visage un peu contrit de la jeune fille. Il vit ses yeux battus, ses joues chiffonnées, ses cheveux qui n'étaient plus tout à fait en place. Alors lui qui savait, pour avoir vu jadis Louise de La Vallière s'arracher de sa présence au milieu des pleurs, ce qu'il en est de ces visages baignés par les larmes, comprit ce qui s'était passé.

De l'air de quelqu'un qui ne veut point causer de scandale en jugeant tout haut, il s'inclina un peu sur la droite, et dit, du côté où le voile ou *pomille* qui couvrait Mme de Maintenon s'entr'ouvrait assez pour l'entendre :

— *Madame, notre petite chanoinesse a pleuré.*

Mlle de La Maisonfort ne portait pas ce titre, mais ajoutent les Dames, « à cause qu'elle avait une sœur chanoinesse » on l'appelait ainsi, et le roi le premier. Madame était trop fine et trop adroite pour n'avoir pas vu, aussitôt l'entrée des petites comédiennes pour le cinquième acte, ce que le roi avait vu lui-même : mais il faut bien le dire : c'était avant tout une institutrice, une pédagogue que Madame. Elle ne sentait pas, autant que le roi, tout ce prix des larmes ; et puis, par un retour curieux sur sa vie, cela lui rappelait trop le passé, et surtout, dans ce passé, le jour où, pour la première fois, arrivée de Niort en robe trop courte et pleurante, elle se présenta devant son cul-de-jatte et bossu de mari.

Ces souvenirs, ravivés par la vue de la petite pensionnaire malheureuse, faisaient assez que Madame, dans l'instant que le roi lui parla, était plus mécontente que satisfaite. S'il est permis d'emprunter une comparaison à la fable on peut dire qu'il en était, dans cet événement, de Mlle de La Maisonfort devant Mme de Maintenon, comme

jadis de Psyché devant Vénus. D'instinct, à travers son jeu, la petite *Jaune* sentait la réprobation de Madame qui pesait sur elle. Aussi bien n'est-il pas d'effort qu'elle ne fît, à partir de ce moment, pour se surmonter, se dominer, enfin pour commander à ses impulsions et à son trouble. Fléchir celle qu'en son cœur naïf elle considérait dans Saint-Cyr comme la déesse et la reine, apaiser son courroux comme à force de soumission Psyché parvint à apaiser celui de l'Immortelle, voilà ce que cette enfant fragile souhaitait d'entreprendre. Soutenue par cette ambition touchante, par ce désir ardent de rentrer en grâce, Mlle de La Maisonfort s'appliqua dès lors si bien que, quelque effacé que fût son rôle auprès de celui d'Esther, elle ne manqua pas de s'abandonner si absolument à son personnage qu'elle reconnut bientôt que Madame lui pardonnait.

Un moderne, qui a parlé de la marquise de Maintenon avec beaucoup de ménagement et de déférence, a dit qu'il y a « chez elle un peu de nature qui manque ». « Dans cette raison, écrit-il, on voudrait un peu de tendresse. » Mais de tendresse, mais d'amour, mais de nature dévouée à Dieu et à ses filles, est-ce que celle qui avait créé Saint-Cyr et d'un petit vallon fait surgir un monde, ne donnait pas à tout moment le témoignage? De la solidité, de la volonté, une patience et une raison à toute épreuve, certes, mais aussi ces « grâces secrètes », cette « pudeur » si noble, enfin tous ces mérites au nombre desquels l'affection et le dévouement à ses enfants voilà ce dont, quand il le fallait, savait témoigner aussi Mme de Maintenon. Cela se vit bien à la fin de la représentation quand l'abbé Tiberge, qui servait toujours de truchement entre les petites comédiennes et le public, se fut approché discrètement de Madame et l'eut mise au fait, en deux ou trois mots, du gros chagrin de Mlle de La Maisonfort, de son émoi, de ses craintes, enfin de ce qu'avait fait M. Racine pour la consoler.

Madame qui, dans ce grand jour, montrait toutes les indulgences, donnait tous les pardons, daigna sourire à ce récit de l'abbé. Le roi, qui l'entendit, s'en amusa et le trouva si bien qu'il s'en fallut de peu, tant il était content du poète, de l'ouvrage et des actrices, qu'il ne proclamât que cette action était digne d'*Esther* et la complétait. M. le Prince, qui n'avait pas laissé de se faire voir ému au possible par tant de scènes touchantes et jouées avec tant d'âme, se montra de l'avis du roi. Il en fut de même de MM. de Chevreuse, de Brionne, de la Salle. M. de La Rochefoucauld fit force compliments ; le duc de Noailles convint que c'était miracle de voir le soin et l'attention que les Demoiselles avaient apportés constamment à bien jouer. M. de Dangeau avoua que tout cela avait réussi à mer-

veille, et pour M. de Tilladet il reconnut que les sentiments de piété qui le dominaient depuis qu'il s'était rapproché du cloître, s'en trouvaient renforcés encore. Il n'y eut pas jusqu'à M. de Meaux (Bossuet) et M. de Louvois, dont les raisons de se montrer hostiles étaient aussi fortes tout en étant différentes, qui n'approuvassent si haut et si bien toute l'histoire d'*Esther* qu'il n'y eut qu'un cri pour admirer, qu'un mouvement pour applaudir.

Aussitôt le roi et Monseigneur, tous les princes, et ducs, les éminences, MM. de La Salle, de Tilladet, de Brionne, voire M. d'Aubigné qui cependant n'était pas expansif, frappèrent avec tant de vigueur dans leurs gants qu'il fallut bien, à la fin, que le rideau se relevât et que les demoiselles qui avaient joué reparussent sur le théâtre. Elles le firent avec beaucoup de pudeur et un maintien charmant, la petite chanoinesse autant que les autres. Ainsi bien alignées au-devant de la rampe, enveloppées de voiles, couronnées de perles, vêtues de robes persanes, roses de plaisir et de confusion, elles étaient bien ces filles dont le poète a parlé dans ces *Hymnes du bréviaire*, et dont il a dit :

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin.

Le roi que rien ne satisfaisait autant que ce spectacle, ne les eut pas plus tôt aperçues qu'il battit encore des mains. Les petites filles, pour exprimer leur reconnaissance, ne crurent pas mieux faire que de reprendre ensemble toute la fin du chœur :

Il excuse notre faiblesse;
A nous chercher même il s'empresse.
Pour l'enfant qu'elle a mise au jour,
Une mère a moins de tendresse.
Ah! qui peut avec lui partager notre amour?

M. de La Rochefoucauld, qui n'avait pas à beaucoup près le génie de son père le feu duc, se montra pourtant assez sagace pour faire remarquer que ces louanges ne pouvaient aller qu'au roi. Ce ne furent dès lors que murmures et approbations. Les applaudissements reprirent. Enfin Monseigneur, M. le Prince, les évêques de Meaux, de Chalon et de Beauvais, voire M. de Louvois, le duc de Beauvilliers et tous les autres invités de Mme de Maintenon se mirent si bien d'accord sur cette remarque de M. de La Rochefoucauld que cela faisait comme un chœur unanime qui s'élevait dans la salle pour répondre à l'autre.

Sainte-Beuve, à qui l'on ne peut manquer d'en revenir toujours,

à chaque fois qu'il s'agit de l'ouvrage chrétien de Racine, a écrit à propos dans son *Port-Royal* : « Ce qui fait d'*Esther* le plus accompli chef-d'œuvre dans l'ordre des choses gracieuses, tendres et pures... c'est l'union de tant de nuances diverses dans la nuance principale d'une virginale simplicité ; c'est la décence prise au sens le plus exquis du mot, la ravissante convenance ». Cette convenance, cette modestie chez l'héroïne, cette dignité chez le souverain, enfin cet accord des personnages, tout cela, chez un auditoire illustre et préparé à tout comprendre, éveillait l'enthousiasme, déchaînait les transports.

A peine ceux-ci se furent-ils apaisés que MM. Racine et Moreau, à qui Madame avait fait signe, parurent devant le roi. Celui-ci avait trouvé l'ouvrage d'*Esther* si « admirable » (le mot est de Mme de Sévigné) qu'il ne savait plus à qui entendre du poète ou du musicien. Bien que Sa Majesté eût assez de finesse pour sentir en secret que ce serait faire injure à M. Racine que de placer une musique, si parfaite fût-elle, au même niveau qu'une poésie aussi sublime, elle n'osait trop se prononcer dans la crainte de causer du chagrin à l'auteur lui-même. C'était en effet un spectacle bien curieux de voir avec quelle chaleur M. Racine proclamait les mérites de son musicien : « Tous les connaisseurs, affirmait-il, demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a point entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. » — « Cela, dit le roi, n'empêche pas que celles-ci n'aient bien du mérite. » Et l'on vit bien que le roi disait cela dans le dessein de faire violence à la modestie d'un homme qui, selon lui, se rabaissait trop. Pour le bien marquer, le souverain resta un instant debout à causer de l'ouvrage avec les auteurs ; mais, ainsi qu'à quelque temps de là, Louis XIV devait le proclamer en signant le privilège qui conférait aux Dames de la communauté de Saint-Louis en quelque sorte la priorité, le droit pour elles seules de faire représenter *Esther*, c'était bien — de préférence — à son « cher et bien amé le sieur Racine », qu'allait le témoignage de l'amitié royale.

Et, par le fait, que pouvait-on voir de plus royal, de plus édifiant et de plus élevé que le spectacle de ce grand prince si redouté et si fameux causant familièrement, simplement, en toute amitié et sans emphase, avec le grand poète? « Racine et Louis XIV (et c'est encore à Sainte-Beuve que nous devons ce rapprochement dans *Port-Royal!*) sont, régulièrement parlant, les deux plus beaux visages de cette cour » qui cependant en comptait de si réguliers et de si parfaits ; c'est qu'en l'un et l'autre de ces visages ce n'était pas seulement un caractère que l'on voyait ; c'était quelque chose d'autre et de magnifique qui ne tenait ni aux traits, ni aux mouvements, ni aux

regards, quelque chose d'élevé, de spirituel et de digne qui se dégageait plus de l'âme que du corps, enfin cette sorte d'éclat, de rayonnement que ni la naissance ni le rang ne peuvent donner mais que confèrent seuls les talents et la puissance. Comme il avait fait pour Molière et pour Le Nostre, que sa bonté et ses faveurs avaient toujours soutenus, Louis XIV donnait à ceux qui l'entouraient, et particulièrement au marquis de Louvois qui n'avait pas toujours aimé Racine, la leçon finale qui devait, après tant d'autres, se dégager de la représentation d'*Esther*, c'est-à-dire cet hommage au génie qu'un prince qui sait comprendre ne doit jamais négliger de donner en public à ceux qui le méritent par leurs actions ou par leurs ouvrages.

Cette conversation d'un tour si familier entre le roi et le poète eût pu se prolonger encore si Mme de Maintenon, qui voulait que la journée fût complète et que rien ne manquât à ses hôtes, ne fût venue demander à Sa Majesté si elle acceptait de faire avec Monseigneur et M. le Prince la collation avant de se retirer. Ce n'était certes pas la coutume qu'à Saint-Cyr l'on y bût et y mangeât, mais pour le roi tout est permis. Cependant Sa Majesté répondit que, quelque regret qu'Elle en eût, Elle ne pouvait accepter. La raison en était qu'il y avait conseil à Versailles et que les affaires anglaises donnant ce jour-là au roi bien du souci, ni lui ni Monseigneur ne pouvaient demeurer.

Sur ces mots, le monarque, qui se tenait toujours au milieu du théâtre, souleva son chapeau comme quelqu'un qui prend congé. Aussitôt, sur un signe des Demoiselles au ruban couleur de feu, toutes les Demoiselles se levèrent ensemble dans les gradins et s'inclinèrent. Le roi les salua de nouveau, ainsi que tous ceux qui étaient là. Madame, qui était très fière, remercia pour ses filles et reconduisit le roi jusqu'à la porte dont Mme de Gauthier avait relevé la tapisserie ; mais là, Sa Majesté, redoutant que Madame ne s'exposât à un air moins doux, ne souffrit point qu'elle entrât même dans le vestibule. Le plus admirable, écrivent les Dames, est que depuis ce vestibule jusqu'au rez-de-chaussée il y avait, en raison de la nuit ,« de distance en distance, assez près les unes des autres, des plaques de fer blanc attachées à la muraille, qui tenaient chacune une ou deux bougies : les escaliers des Demoiselles, celui de leur infirmerie, et tout le grand corridor d'en bas, depuis un bout jusqu'à l'autre, étaient illuminés, et l'on y voyait aussi clair qu'en plein jour ».

Quand le roi fut parvenu au palier par où l'on avait accès aux dortoirs des *Bleues* et des *Rouges*, il veilla à saluer de nouveau, mais de loin, Mme de Maintenon. Comme à l'arrivée, les ducs de Che-

vreuse et de Beauvilliers passèrent devant pour faire place, l'abbé Gobelin entre eux, parce que Madame tenait à ce que quelqu'un de la maison accompagnât Sa Majesté jusqu'à son carrosse ; Monseigneur suivait, puis M. le Prince ; enfin les éminences et toute la suite. Tous, parlant à qui mieux mieux, vantant les beautés d'*Esther*, le talent des Demoiselles, le génie de MM. Racine et Moreau, n'en finissaient pas de proclamer combien le spectacle que Mme de Maintenon leur avait offert était agréable et séduisant.

En bas des marches il en était un autre qui les attendait. C'était, en raison de la nuit, la profusion des torches que tenaient les pages de la petite et de la grande écurie. Sans le froid, sans le vent qui soulevait les manteaux et coupait un peu les visages, le roi, Monseigneur, M. le Prince et leur suite eussent pu croire que le divertissement continuait et que c'était une autre pièce qu'on allait représenter à la lueur des flambeaux. Cependant les carrosses approchèrent. Entre Manseau et La Ferté, les intendants, qui ouvraient et tenaient les portières, chacun, suivant la préséance et dans le même ordre qu'à l'arrivée, gagna sa place. Aux portières du carrosse dans lequel venaient de monter le roi et Monseigneur, MM. de Maupertuis et d'Artagnan, toujours à cheval, se rangèrent de nouveau. Puis les torches se haussèrent pour mieux éclairer le chemin jusqu'à la grille, le cortège composé des mousquetaires, des gendarmes rouges, de tous les cavaliers du Régiment du roi et de Régiment-Dauphin s'ébranla avec un grand bruit d'armes ; mais, parmi le cliquetis des épées, le grondement des roues et le pas des chevaux, la voix de M. de Montchevreuil, prenant le commandement, s'élevait au-dessus de tous les bruits et les dominait.

Répercuté à tous les échos du vallon de Saint-Cyr, ce tumulte dura longtemps ; les bois sans feuillage, le ciel obscur, l'hiver frileux ne suffirent pas à en étouffer la clameur. La nuit elle-même, enveloppée de voiles et d'ombres, ne pouvait rien pour apaiser, aussi promptement que si c'eût été l'été, le fracas d'un tel départ. Enfin, le grondement de tout cela s'atténua peu à peu avec l'heure qui s'écoulait. Le grand corps de logis, les deux ailes, l'*Allée royale* et les trois cours, tout cela retomba lentement dans le silence et l'obscurité. Le théâtre lui-même, abandonné de ceux qui l'avaient occupé en ce beau jour, était désert. Seule, auprès du clavecin muet que M. l'abbé de Nivers venait de quitter, et tandis que deux ou trois élèves de la classe verte étaient occupées à éteindre les bougies des lustres, Mlle de La Maisonfort n'en finissait pas de considérer l'endroit de la scène, non loin du décor de Bérain, où M. Racine, surpris par ses larmes, d'une voix compatissante et d'une main amie, s'était

efforcé de calmer dans son cœur le chagrin qu'un blâme si dur avait fait naître.

CHAPITRE VIII

Les suites du divertissement d' « Esther » : dans la chapelle de Saint-Cyr.

Flattée de l'accueil qu'on avait ménagé à son « divertissement », de l'admiration dont ses petites filles étaient l'objet, enfin de la sympathie et de la réputation qui en résultaient pour Saint-Cyr, Mme de Maintenon, toujours secondée par MM. Racine et Boileau, s'employait de tout son pouvoir à maintenir, chez les jeunes actrices, cette simplicité et ce naturel qui les avaient fait triompher dès le premier jour. La vérité porte à dire que, de ce côté, Madame n'éprouva ni regret ni déception. Les Demoiselles, bien qu'elles eussent représenté *Esther* déjà un grand nombre de fois, ne marquaient pas de lassitude. Toutes, avec un feu charmant, continuaient à se montrer ce qu'elles avaient été au début : des interprètes du caractère le plus tendre et le plus achevé.

Mlle de La Maisonfort, qui semblait, depuis le fameux grand jour, avoir repris tout empire sur ses émotions, n'était pas, parmi tant de filles accomplies, la dernière à se montrer l'égale des petites comédiennes les plus portées à mieux faire. Ces représentations, pour elle, étaient autant de fêtes auxquelles elle participait ; si bien qu'elle ne cessait de s'y livrer avec cette ardeur ingénue, cet innocent plaisir et cette simplicité d'un cœur qui excluait toute immodestie et toute malice. De ces représentations, toutes réalisées aux souhaits des spectateurs les plus difficiles, il en était une pourtant qui était demeurée plus particulièrement chère à ses souvenirs, vivante à ses yeux : c'était la première, la plus terrible, la plus douce aussi, celle qu'entre toutes les autres on eût pu nommer *la représentation des larmes*.

La cadette de Marie-Françoise-Sylvine, d'une nature autrement repliée et délicate que sa sœur — et si discrète, un peu plaintive ! — n'avait sans doute pas une seule fois, depuis ce jour inouï des pleurs et de la rencontre de l'auteur d'*Esther*, manqué de rechercher la solitude, d'appeler le silence, de s'armer enfin de toutes les défenses que la prière apporte à ceux qui redoutent, sinon de fléchir, au moins de se distraire de la tâche quotidienne, de l'humble devoir que le couvent impose aux filles de la noblesse pauvre.

Toujours aussi fervente, aussi pieuse, la dernière à quitter les travaux de sa classe, la première à précéder ses sœurs à la chapelle,

Mlle de La Maisonfort n'avait pas, parmi les autres *Jaunes*, cessé une seule fois d'être le modèle des vertus, l'objet de l'édification. Et cependant ! Cependant, elle ne s'était pas trompée tout à fait la Mademoiselle des *Bleues*, la Marie-Françoise-Sylvine à qui rien n'échappait des nuances subtiles de l'âme, la farouche et la sainte dont l'abbé de Fénelon avait, le premier, discerné la finesse et la force, celle qui jouait si serré, si ferme et dont la folle piété était si impénétrable que l'abbé Gobelin lui-même n'avait pu, jusque-là, en sonder le mystère ni en mesurer l'abîme.

Avec cette acuité, cette puissance qui donne à de telles âmes, toujours brûlantes, un pouvoir étrange de pénétration, la future dame ursuline, la future quiétiste lisait, comme à livre ouvert, dans ce cœur d'enfant, et dans cette limpidité, sous cette transparence, elle surprenait le souffle obscur, l'inquiétude dissimulée dont la petite *Jaune* était saisie et qui provoquait, à tout moment en elle, des distractions et des silences. Bien sûr qu'au milieu de cet assaut des souvenirs, de ce tourment des songes, la petite élève demeurait forte ; mais le rappel de ce premier jour, les réminiscences de cette féérie, toute cette beauté, cette musique, ces chants, cette gloire enfin dont un seul homme était l'objet ; et cet homme avec son génie, sa bonté succédant à sa colère, voilà qui était plus fort qu'elle, voilà, à travers les tableaux heureux que sa mémoire venait lui présenter à tout moment, le mobile de son trouble, les raisons de sa faiblesse. C'est qu'aussi bien, dans cette maison de Saint-Cyr qui était, depuis son éloignement du monde, le seul domaine aimable où il régnât encore, cet homme, ce poète était là comme dans sa demeure, au milieu de son royaume. Une sorte de souveraineté émanait de sa personne, de ses paroles combinées avec tant d'art, une si surprenante perfection. Et que ce fût au théâtre ou à la chapelle, devant Sa Majesté qui est le roi des hommes ou devant Dieu même qui est le roi du ciel, c'était cet homme que l'on retrouvait, c'était lui qui s'insinuait à travers l'âme, écartait les ronces et les épines, et, dans la plus obscure forêt des sentiments, trouvait ce chemin du cœur que personne, avant lui, n'avait foulé.

Elle est notre guide fidèle;
Notre félicité vient d'elle.

Ces vers que Mme de Maintenon portait, gravés sur la grande croix d'or que les Dames de Saint-Louis lui avaient offerte, étaient de M. Racine ; elle était de lui la « comédie mêlée de chants » qui triomphait sur le théâtre ; et les *Hymnes* même, particulièrement l'hymne *Rerum Creator*, que la communauté chantait, à matines ou

à laudes, dans la chapelle, voilà qu'elles étaient encore de la main de cet enchanteur :

Grand Dieu, par qui de rien toute chose est formée,
Jette les yeux sur nos besoins divers,
Romps ce fatal sommeil, par qui l'âme charmée
Dort en repos sur le bord des enfers.
Daigne, ô divin Sauveur, que notre voix implore,
Prendre pitié des fragiles mortels,
Et vois, comme du lit, sans attendre l'Aurore,
Le repentir nous traîne à tes autels...

De tels accents, qui ne sont presque plus humains, mais en qui la passion de l'amour de Dieu s'exprime avec une sorte de cri sourd et contenu, est-ce que, tous les jours, Mlle de La Maisonfort n'en subissait pas le charme et la violence? Dès le son de cloche le plus matinal, dans le froid, dans la nuit, à la lueur des veilleuses, est-ce que, par ces chants dont il avait composé les paroles, le poète n'était pas là, des premiers, à les accueillir, les Demoiselles de toutes les couleurs et de tous les âges? Ainsi, sa voix s'élevait avec les *Hymnes*, tantôt charmeuse, tantôt violente, mais toujours belle et toujours grave, cette voix de la poésie, d'une résonance si forte, d'une vibration si particulière. Puis, le tantôt, c'était *Esther*, *Esther* son œuvre de songe et de féerie! Et bien souvent aussi, c'était lui-même. Pour saluer les Demoiselles, il n'y avait rien que M. Racine ne fît, pas de chemin qui le rebutât, pas de temps qui lui fît peur. A pied ou en voiture, suivant les circonstances; seul ou suivi de M. Boileau, il arrivait. Et c'était toujours cet air affable, cette tranquille douceur, enfin cette modestie toute bourgeoise, cette allure de bon père et de brave homme qui arrachait aux Dames elles-mêmes, suivant Racine le fils, les marques de l'admiration et du respect.

Ainsi, quand sa sœur, la Mademoiselle des *Bleues*, lui en laissait le loisir, Mlle de La Maisonfort aimait à s'abîmer dans cette joie émouvante de repenser au fameux grand jour. Le plus souvent, c'était après qu'elle avait reparu sur le petit théâtre, au moment où le rideau se refermait sur le spectacle et où la jolie Mme de Fontaine l'aidait à quitter ses habits pompeux pour reprendre ses vêtements plus humbles. Alors, sous l'empire du souvenir et de l'émotion, sa gorge, plus d'une fois, soulevait les colliers de perles, recommençait de battre, ses regards sous ces cils sombres à se voiler doucement. D'abord surprise, et bien que cette fièvre à son insu se glissât dans son être et la consumât, Mlle de La Maisonfort cherchait à démêler

ingénument elle-même si ce trouble, dont elle subissait les effets, ne provenait pas d'*Esther*, de la pièce elle-même?

Il y avait, en ce temps-là justement, un mot de M. de Saint-Évremond que, dans son ignorance de fille jeune et simple, la petite *Jaune* n'avait certes jamais entendu, mais qui courait le monde et qui l'eût bien éclairée elle-même si on le lui eût répété alors. C'était le mot fameux adressé à M. de Lionne sur *Andromaque* et dans lequel l'ami de Ninon et de Mme de Mazarin soutient, à propos des sentiments que fait naître cet ouvrage, « que ce qui doit y être tendre n'est que doux ». Si Mlle de La Maisonfort eût été mise, par suite d'une circonstance fortuite, au fait de ces paroles, il est bien certain qu'elle eût compris aussitôt à quel point celles-ci exprimaient à merveille tout ce qu'elle ressentait si vivement elle-même à propos d'*Esther*. C'était en effet beaucoup moins de tendresse que de douceur dont il semblait que l'enveloppât et la saisît cette comédie. Toutefois, cette douceur même, cette suavité, en s'imposant à elle, offrait si bien quelque chose d'inexprimable et qui tenait de la béatitude, qu'on eût dit que, durant qu'elle en subissait le charme, la petite Élise, emportée sur des ailes célestes, n'appartenait plus, autant qu'il eût été convenable à son caractère, à la réalité du monde et de Saint-Cyr. Semblable, en cela, à cette Louise de La Vallière qui, dans son appétit de Dieu, sa grande fringale d'amour divin, en était venue — dit Bossuet — à ne « pouvoir plus respirer que du côté du ciel », Mlle de La Maisonfort, peu à peu et depuis un mois, en était arrivée à se détacher lentement et sûrement de tout ce qui n'était pas *Esther*. Il n'y avait plus que du côté de ce jardin enchanté, planté de rosiers, orné de marbres et de minéraux, qu'elle pût respirer encore ; mais peut-être bien qu'à l'insu de son trouble elle ne démêlait pas tout à fait qu'un tourment si délicieux et si secret, une quiétude si douce et si envahissante provenaient moins d'*Esther*, du jardin nocturne et de son rêve heureux, que du poète même, auteur de ce beau songe, et dont le génie tendre avait tout créé.

Cette obsession d'un passé si proche et si charmant occupait ses pensées au point que, le matin même du dimanche 27 février, moins de six jours après avoir joué devant Mme de Sévigné, le maréchal de Bellefonds et M. le Prince, la petite *Jaune* s'y absorbait encore tout entière. Ce dimanche était justement celui que Madame avait choisi, d'accord avec le roi, pour faire dire à Saint-Cyr, tant pour les succès de Monseigneur que pour appeler les bénédictions de Dieu sur l'expédition contre l'Irlande, une messe solennelle. En ce temps-là en effet, la chapelle du château de Versailles n'était pas achevée de bâtir, et chaque fois qu'une circonstance publique exigeait un

office d'apparat, c'était à Saint-Cyr qu'on avait recours. Mme de Maintenon, les Dames de Saint-Louis, les Demoiselles de toutes les classes, les serviteurs même de cette maison ressentaient bien l'honneur que le monarque avait fait de ce choix. Mlle de La Maisonfort, que la succession de tant d'événements fameux laissait surprise, ne l'éprouvait pas moins que ses compagnes ; mais il semblait que son imagination, dominée par le sortilège de la douce comédie orientale, ne pouvait parvenir à se détacher d'*Esther* ni de tous les prestiges de cette œuvre unique.

Dix heures n'étaient pas sonnées que la cloche de la chapelle, actionnée par Pidoux, tinta au-dessus de la *Cour verte*, de la *Cour des cuisines* et de la *Cour royale*, s'éleva comme un appel sonore au-dessus des jardins et des bâtiments de cette ruche active qu'était la maison royale. Il n'en fallut pas plus pour que toutes les Dames se missent aussitôt en devoir de presser les Demoiselles. Elles le firent en allant dans les dortoirs, et dans chacun des dortoirs en passant de l'une des élèves à l'autre. Dans ces circonstances d'un ordre tout délicat, Mme de La Maisonfort l'aînée, qui était Mademoiselle des *Bleues*, mais qui aidait aussi à surveiller les filles des autres couleurs, prêtait son appui à toutes les maîtresses, et quelle que fût la classe ; elle s'acquittait même de cette mission si bien et au gré de toutes que, de l'aveu même de Mme de Maintenon, il semblait que ce fût son apprentissage de Dame de Saint-Louis que cette personne faisait déjà.

A peine, bien accueillie par Mme de Saint-Étienne qui alla au-devant elle en souriant et faisant sous sa grande coiffe à la *pomille* une inclinaison, Mme de La Maisonfort eut-elle franchi le dortoir des *Jaunes* qu'aussitôt elle alla ployer le genou devant le crucifix qui ornait la cheminée, passa devant la haute armoire où étaient enfermés précieusement les livres religieux comme la *Vie des Pères du désert*, celle de *Madame de Chantal*, enfin, près du petit livre des *Chants de M. de Nivers*, les recueils de motets, grandes heures, cantiques, jeux, voire « trois mouchoirs à dentelle pour les tragédies » ; puis se dirigeant vers la longue file des lits dont les grands rideaux, noués de rubans jaunes, étaient complètement relevés, elle aborda aussitôt sa sœur, d'un regard inquiet plongea dans ses yeux, puis sans mot dire et comme si quelque appréhension l'eût agitée encore, acheva, la faisant virer devant Mme de Saint-Étienne, de ranger sa coiffe, de nouer son ruban feuille-morte et de taper sa jupe.

Ensuite Marie-Françoise-Sylvine, toujours sans parler, frappa dans ses mains ; Mme de Saint-Étienne fit un signe ; aussitôt les Demoiselles sortirent du dortoir, s'assemblèrent en ordre suivant la

taille. Au bas du grand escalier, l'abbé Gobelin, supérieur ecclésiastique, semblait les attendre, elles et les filles des autres couleurs. A peine toutes furent-elles là qu'avec un grand recueillement, il prit le pas devant et, suivi de toutes les classes précédées par les Dames et par les suppléantes qui étaient les Demoiselles au ruban couleur de feu, il pénétra dans la chapelle.

La partie de cette chapelle, réservée tant à la communauté qu'aux Demoiselles elles-mêmes, était disposée du côté du chœur et séparée de la nef au moyen d'une grille recouverte d'un rideau. Les sièges, tant pour les Dames maîtresses ou suppléantes que pour les petites filles, étaient d'ouvrages de menuiserie. Partout il y avait de belles tentures, des vases de vermeil avec des gerbes ; tout, jusqu'aux dalles, était d'une propreté irréprochable, la nappe de l'autel immaculée. C'est un fait que les Demoiselles « aimaient leur jolie chapelle » ; « elles l'entretenaient elles-mêmes » ; l'été, toutes, jusqu'aux plus petites, y apportaient des fleurs ». Manseau, l'Intendant de Saint-Cyr, a dit, dans ses *Mémoires*, de quelle façon les petites élèves, après avoir franchi le seuil, se dirigent vers le chœur, « font, par rangs de quatre, une profonde révérence au Saint-Sacrement, après quoi elles se séparent, partent deux à droite, deux à gauche pour occuper les bancs qui leur sont destinés, la grande classe entrant la première et finissant par la plus petite ».

Dans cet ordre, à peine l'abbé Gobelin se fut-il placé devant l'autel, que les *Bleues*, les *Jaunes*, les *Vertes* et enfin les *Rouges* pénétrèrent observant cette disposition très étroitement. Le tour des *Jaunes*, après celui des *Bleues*, étant venu comme il est dit, Mlle de La Maisonfort prit place, du côté des piliers, non loin des deux niches où sont les statues de saint Cyr et de saint Jean-Baptiste. A sa droite était Mlle de Glapion, à sa gauche, Mlle de Marsilly ; Mlles d'Abancourt, du Pont de Veilhan et d'autres occupaient les bancs voisins çà et là. Toutes ces filles, les yeux à terre et le buste incliné légèrement, se tenaient modestement et en silence. De l'autre côté du chœur, les *Vertes* et les *Rouges* avaient pris place et faisaient vis-à-vis ; enfin, il n'y avait rien de plus agréable et de plus décent à contempler ; mais un spectacle si rare et si touchant, toujours en raison de la grille et du rideau qui était attaché, échappait au public. Cette grille — encore que Mme de La Maisonfort l'aînée se fût placée au mieux pour en garder l'accès — n'était toutefois pas fermée ni le rideau tiré si étroitement que les Demoiselles, du moins celles qui étaient distraites, ne fussent à même de découvrir un peu ce qui se passait à l'entrée et jusque sur la place : c'est-à-dire les carrosses, cavaliers, gens de bel air ou menu peuple accourus non seulement de

Versailles, qui était la grande ville, mais aussi des villages proches, voisins de Saint-Cyr et le dominant d'un cercle de collines et de futaies : Voisins-de-Bretonneux, Guyancourt, Bois-d'Arcy, voire Fontenay, Rennemoulin, Villepreux et Trappes. Mais où la foule se faisait dense et se pressait le plus volontiers, c'était auprès de l'auberge de l'*Écu*, en dehors des murs de la maison royale et du côté par où venaient le Roi, Monseigneur et les Princes.

Enfermées dans le chœur, contraintes à l'immobilité et au silence, les Demoiselles ne pouvaient imaginer quel coup d'œil c'était, du seuil de ce tournebride, que la perspective de cette belle route bien pavée, toute couverte d'équipages, de chaises, d'écuyers dans des livrées neuves, ni tout ce va-et-vient que les gendarmes, sergents, pages et autres faisaient, depuis le bassin de Choisy jusque-là, pour assurer l'ordre. Au moment où Jasmin et Fanfan, à cause que c'était dimanche, venaient de quitter le cabaret où ils avaient trinqué sans doute avec toutes sortes d'autres garçons à râteaux et à bêches des services de M. Le Nostre, un carrosse portant les armes de la maison de Chaulnes, qui étaient proprement celles du gouverneur de Bretagne, passa lentement et avec majesté devant les deux drilles.

Ce carrosse avançait avec une mesure si noble, les chevaux et laquais en étaient si pompeux que l'on devinait bien qu'il ne pouvait mener que des personnes d'un haut rang. L'abbé, qu'on apercevait par la portière, n'était autre en effet que ce fameux Têtu, le plus grand parleur de l'Académie, et, pour les dames, Jasmin et Fanfan, qui avaient la mémoire des visages, reconnurent que c'étaient Mmes de Coulanges et de Sévigné, enfin la femme de l'Intendant des Flandres, Mme de Bagnols. Pour Mme de Chaulnes, apparemment qu'elle n'avait pas pu se joindre à ses amies et s'était contentée de prêter son carrosse.

Ce dernier n'eut pas achevé sa courbe et ne fut pas plus tôt venu se placer sous les ormes à l'entrée de la chapelle, que l'abbé sauta lestement, et se tenant auprès de l'équipage, aida les dames à descendre. Elles le firent avec tout un frou-frou de soie, de satin, de gants, de manchons et de rubans et continuant, sur un ton enjoué, la conversation qu'apparemment elles avaient commencée dans le carrosse et qui ne pouvait avoir trait qu'à l'objet unique, c'est-à-dire à *Esther*. Il est vrai que ces dames étaient venues à Saint-Cyr le lundi, qu'elles avaient entendu la comédie mêlée de chants ; cela faisait déjà près d'une semaine, et pourtant les unes et les autres, et l'abbé avec elles, continuaient de s'en entretenir avec le même enthousiasme et le même feu que si c'eût été de la veille.

Mme de Bagnols, qui avait, dit-on, un faible pour l'abbé Têtu, ne

se lassait pas, tout en appuyant son bras sur celui de ce dernier, de proclamer que, dans *Esther*, il n'y a rien à reprendre : « Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime... » Pour l' « excès d'agrément de cette pièce », Mme de Sévigné ne pouvait rien trouver au-dessus. — « C'est, dit-elle, un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien. » — « Oui, répliqua, toujours en tourbillon et faisant au milieu de toutes les cassures de son manteau ce joli bruit de feuilles auquel elle devait son surnom, l'espiègle, la jolie Coulanges, oui, il n'y a rien qui passe *Esther* dans le sublime. Et savez-vous bien que je le proclame partout où je vais? Et que devant la maréchale d'Estrées, qui se taisait hier sur l'œuvre de Racine, j'ai osé dire : *Il faut que Mme la Maréchale ait renoncé à louer jamais rien, puisqu'elle ne loue pas cette pièce.* » — « Elle ne la loue pas, dit vivement Mme de Bagnols, que soutenait toujours l'abbé Têtu, apparemment parce qu'elle n'en sent pas les beautés. » — « Sans doute ! compléta Mme de Sévigné, posant à ce moment sur le marchepied son pied galamment chaussé, mais toutefois ce qui est certain, c'est qu'à cause de cette pièce d'*Esther*, la maréchale est enragée contre Mme de Coulanges. » Mais Mme de Coulanges, se tournant, toujours dans un éclat de son rire et une joie de ses beaux yeux, vers l'Intendante des Flandres : « Il est une chose, Madame, que ne vous dit pas Mme de Sévigné. C'est que si la maréchale d'Estrées enrage pour avoir vu *Esther*, Mme de Grignan enrage bien autrement de ne l'avoir pas vue ! » — « Pour cela, il est vrai, dit Mme de Sévigné, s'arrêtant un peu sous les arbres, au milieu des groupes. Et par ce que Pomponne et le chevalier de Grignan ont dû mander à ma chère fille, je suis sûre que celle-ci est dans l'affliction de n'avoir pu assister au succès d'une œuvre dans laquelle Racine s'est surpassé. »

Tandis que l'abbé Têtu aidait toujours Mme de Bagnols à se porter de quelques pas en avant, l'Intendante, qui avait été à Saint-Cyr du même grand jour que Mme de Sévigné, dit que, quelque admirable que fût la pièce, ce qu'elle avait trouvé plus accompli encore était le jeu des Demoiselles ! — « Oh ! pour cela, dit l'enjouée Coulanges en frappant un peu dans ses gants, elles y vont de tout leur cœur et jouent comme si elles n'eussent jamais rien fait d'autre. » — « L'une d'elles, ajouta même l'aimable *Tourbillon*, était — dit-on — tellement pénétrée de son rôle, qu'elle en versa des larmes de peur de manquer. De vraies actrices auraient peut-être plus de talent, mais moins d'âme ! » Mme de Sévigné voulut savoir comment se nommait la petite qui avait pleuré. — « Mlle de La Maisonfort ! » répondit Mme de Coulanges, qui apparemment semblait connaître tous les

secrets de Saint-Cyr. Et elle ajouta : « C'est la cadette de celle qui vient de l'abbaye de Poussay ! » Là-dessus Mme de Bagnols demanda si cette petite appartenait à la branche des La Maisonfort du Berri, alliés à feu Monsieur Le Maistre? » — « C'est cela même, fit Mme de Coulanges : ce sont des Le Maistre du diocèse de Bourges. » — « Alors, dit Mme de Sévigné, laissant éclater un peu ses sentiments jansénistes, vous m'en voyez contente : tout ce qui tient aux Messieurs Le Maistre m'est cher; l'intelligence était le privilège de cette famille. Il n'y a rien de grand à quoi ne puissent aspirer ceux ou celles qui en descendent ! » — « Le malheur, dit Mme de Bagnols en revenant à la pièce, est qu' « *Esther* n'est pas imprimée encore ! » — « Elle le sera bientôt, madame, » dit l'abbé Têtu, qui avait écouté en silence tout cet entretien des belles dames. — « L'abbé, fit en badinant Mme de Coulanges, qui donc vous l'a dit? » — « Madame, répondit l'abbé, c'est Racine lui-même. Je le vis hier au Palais, comme il sortait de chez Barbin. » — « Mais, ma *feuille*, interrompit dans l'instant Mme de Sévigné en se tournant vers Mme de Coulanges et désignant quelqu'un qui approchait, n'est-ce pas M. Despréaux que j'aperçois? » — « Oh ! repartit aussitôt Mme de Coulanges, si c'est Despréaux, Racine n'est pas loin ! »

M. Racine, en effet, descendait de chaise en cet instant; M. Despréaux n'avait fait que le précéder de quelques pas. Il n'était pas possible, surtout dans un si grand jour, d'imaginer l'un sans l'autre ; et cette intimité était si étroite, cette amitié tenait par tant de liens entre eux que c'était toujours aux images de Pylade et d'Oreste qu'il en fallait revenir, chaque fois que l'on voulait exprimer l'attachement réciproque et l'amitié fidèle qui unissaient l'un à l'autre ces deux grands hommes.

Par déférence envers Madame autant que par respect pour le lieu dans lequel ils allaient pénétrer, ces messieurs s'étaient, ce jour-là, vêtus avec une coquetterie dont ils semblaient ne pratiquer pas l'usage en un autre temps : leur cravate était de dentelle, leur linge de Hollande, leurs rubans de toutes les sortes et leurs chapeaux si beaux qu'on eût pu les prendre tous deux, à les en voir coiffés, pour des gentilshommes. L'auteur d'*Esther* et son compagnon n'eurent pas plus tôt aperçu l'abbé Têtu, Mmes de Bagnols, de Coulanges et de Sévigné, qu'ils s'avancèrent de compagnie et saluèrent de concert ; mais, dans ce salut même et si bas qu'ils le fissent, il y avait, rien qu'à la façon sérieuse et mesurée avec laquelle tous deux s'inclinaient, quelque chose de grave et de digne que les gentilshommes eux-mêmes n'ont pas toujours.

— « Messieurs, dit la rieuse Coulanges, toujours au fait de bien

parler avec les gens, nous en étions à nommer les Demoiselles qui jouent dans *Esther*. Je faisais savoir, à ces Dames et à l'abbé Têtu, que celle qui avait pleuré était de la maison des Messieurs Le Maistre. » — « Ah ! Mlle de La Maisonfort ! » s'écria M. Racine, dont le visage à ce moment prit une sorte de sérénité pensive et grave. Sans doute en eût-il dit davantage, et les noms vénérés des Messieurs Le Maistre, ces grands noms de Port-Royal, toute cette gloire aboutissant à cette humble fleur, à cette fille des prairies de Saint-Cyr qu'était *la petite chanoinesse*, voilà qui eût été bien de nature à l'émouvoir. Mais un fort remous, qui se produisit à ce moment dans le public, ne permit pas que le poète en dît davantage. Cela provenait des sergents et des gendarmes qui faisaient ranger les gens et dégager la place. Alors, tandis que les Dames et l'abbé pénétraient dans la chapelle, MM. Racine et Boileau, réfugiés sous le porche, ne tardèrent pas à voir s'avancer sur la route, venant de Versailles, deux ou trois merveilleux carrosses, peints, vernis, dorés, aux armes royales, flanqués et suivis de pages ; pour les coursiers qui les précédaient, hennissants, cabrés, ils ressemblaient de loin, emportés dans tout ce tumulte et ce fracas, à ces fiers chevaux que Guillaume Coustou devait dresser un jour, frappant le sol et levant la crinière, aux portes de Marly.

Edmond Pilon.

(*La fin au prochain numéro.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

UN NOUVEAU TOURNANT DE L'HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE

Depuis 1917. l'Allemagne n'est plus maîtresse de ses destinées, Cette année-là, au mois de mars, le tsarisme s'effondrait bien sous des coups venus de Berlin, mais, à la regarder de très près, cette victoire ressemblait très fort à une défaite. Jusqu'à 1914, et peut-être jusqu'à 1916, la Russie *tsariste* tenait une grande place dans la conception allemande de l'Europe. Demi-allié, allié virtuel ou allié possible du kaiser, le tsar constituait l'un des éléments les plus stables de l'échiquier politique. On se rappelle avec quelle jalousie la police impériale pourchassait, de Memel à Breslau, les ennemis d'Alexandre III ou de Nicolas II. Le fameux procès de Königsberg, en 1904, où Liebknecht fit acquitter les socialistes poursuivis pour lèse-majesté envers l'autocrate, permit de mesurer la profondeur du zèle policier de Guillaume II envers l'allié de la République française. A Paris même, les services de la sûreté en personne n'étaient pas plus dévoués pour Nicolas II que la sûreté allemande à Berlin.

Il avait donc fallu un concours extraordinaire de déboires et de difficultés pour que Guillaume II en vînt à considérer comme désirables la chute de Nicolas II et la destruction de l'État russe. Cette opération-là était pourtant incluse dans le bluff de 1914 et; l'un portant l'autre, ils devaient conduire les Hohenzollern dans un abîme très voisin de celui où les Romanoff s'étaient engloutis.

C'est en effet en avril 1917 que Guillaume II laissa entrevoir la

possibilité d'une réforme démocratique que les succès du début de 1918 permirent de saboter, mais que les revers de juillet, août et septembre allaient bientôt remettre au premier plan des exigences prolétariennes.

Il y a une vieille loi burgonde qui prescrit de déposer le souverain quand il arrive malheur à la nation. Les peuples les plus divers de 1918 remirent, sans le savoir, ce texte en honneur, et Guillaume II en fit l'un des premiers l'expérience.

Après lui, Scheidemann dura jusqu'au traité, mais l'échéance de juin 1919 lui fut fatale. Bauer, son successeur, tomba indirectement sous les coups de Kapp (avril 1920) et Müller lui succéda. Lui au moins et lui seul jusqu'à ce jour, devait succomber sous des atteintes constitutionnelles. Les élections de juin, si extrémistes, le précipitèrent en effet du pouvoir et Fehrenbach, le pathétique Fehrenbach, entreprit, de concert avec Simons, une politique d'intimidation qui finit par se heurter à l'ultimatum du 5 mai 1921, qui porta au pouvoir le chancelier Wirth.

Après Scheidemann, après Bauer, après Fehrenbach, Wirth prenait la direction du Reich, en apparence des mains du Parlement, en réalité des mains des Alliés. Quand on pense qu'on ne connaît pas encore le fin du fin de la politique bismarckienne en France avec Gambetta, on se rend facilement compte qu'il est à peine possible d'effleurer un sujet aussi délicat et aussi obscur.

Tout au plus entrevoit-on, çà et là, quelques lueurs : par exemple, il est à peu près acquis que le coup de force de Kapp ne put se développer (*développer* est bien le mot pour une entreprise concertée un an d'avance) qu'avec l'appui britannique. Nous le savons par certaines indiscrétions. Nous le devinons d'après certains faits : le chargé d'affaires anglais à Berlin ne fut-il pas le seul diplomate étranger à reconnaître l'aventurier?

Il est bon, il est même nécessaire de faire ressortir en passant cette tricherie assez basse. Quand les Anglais nous reprochent notre politique rhénane, si timide, si veule, et menée bien plus par des particuliers que par le gouvernement français, ne serions-nous pas en droit de les interroger sur le lien bizarre qui unissait la Grande-Bretagne à la restauration des Hohenzollern, dont Kapp et Lüttwitz n'étaient que les avant-coureurs? Lorsque, le 1er juin 1919, le docteur Dorten proclama la République rhénane à Wiesbade, le commandant de la 10e armée, qui cumulait alors des pouvoirs passés depuis aux mains de la Commission interalliée, reconnut-il le docteur Dorten? Nous fûmes tout juste capables de le faire sortir, plus tard, de prison.

Ainsi donc, il éclata aux yeux qu'en 1920 le gouvernement Bauer avait cessé de convenir à l'Angleterre, ou plutôt lui plaisait moins qu'une combinaison réactionnaire, tandis que la France croyait de son devoir et de son intérêt de soutenir l'équipe légale.

Plus tard, nous vîmes Simons, le ministre des Affaires étrangères le plus intraitable que l'Allemagne ait osé présenter depuis Brockdorff-Rantzau, encouragé de pareille sorte par M. Lloyd George.

Aujourd'hui, la situation se présente sous un jour nouveau et particulier. Le chancelier Wirth en effet parut jouir très longtemps de la bienveillance conjuguée de M. Lloyd George et de M. Aristide Briand. Maintenu d'un autre côté au pouvoir par le Centre, les démocrates et les socialistes, c'est-à-dire une coalition analogue à celle de 1919, mais bien plus faible, et numériquement, et moralement, qu'en 1919, le chancelier Wirth s'est montré accommodant aussi longtemps que nos demandes restèrent théoriques.

A-t-on voulu passer à l'exécution, il s'est redressé, transformant sa pénible majorité pharmaceutique, pareille à la piqûre qui empêche un agonisant de mourir, en une majorité truculente, une majorité d'assaut. Ce que nous venons de voir ressemble assez à la transformation d'un chancelier Bauer en un ministre Simons, et c'est la première fois que nous assistons à ce changement, qui ne présage rien de bon, ni pour Wirth, ni pour nous.

L'agent secret de la métamorphose réside, bien entendu, à Londres et il n'est pas difficile à identifier : il s'agit de l'éternel Lloyd George et de ses projets de reconstruction de l'Europe. Le seul panorama de la ville de Gênes, déployé devant le Reichstag, a eu pour effet de ranimer contre le traité de Versailles la vieille majorité de Fehrenbach et de Simons.

Il ne faut pourtant pas attacher à cette manifestation une importance extraordinaire. Je veux dire qu'à côté de cet événement il en est d'autres encore plus graves et dont les suites exerceront sur la politique allemande une influence encore plus considérable.

Divers phénomènes nous indiquent en effet qu'une crise magistrale, économique et financière, se prépare à faire craquer l'Allemagne du chancelier Wirth, dont le triomphe ressemble très fort à de magnifiques funérailles. De tous ces phénomènes, aucun n'est plus suggestif que le stationnement, le piétinement de la cote, en Bourse, des valeurs industrielles.

Jusqu'à cette époque, et depuis 1916, chaque progrès de l'inflation s'était traduit, comme de juste, d'un côté par une baisse du mark, de l'autre par un relèvement des cours. Ce double jeu favorisait en apparence l'industrie de la fabrication et en réalité l'incurie

parlementaire. En éludant, tant mal que bien, les sommations alliées, on gagnait du temps et l'on évitait le chômage.

Or, la dernière inondation de marks papier ne s'est accompagnée d'aucune hausse à la Bourse des valeurs. Cela veut dire que le mark a touché le fond. *Arithmétiquement* il peut encore déchoir, il peut tomber à un centime, à un demi-centime, il peut dégringoler au-dessous du marc polonais, de la couronne autrichienne, du rouble soviétique. Financièrement, commercialement, il est à bout de souffle.

Ce fait peut avoir et aura sans doute les répercussions les plus graves. L'animation de l'industrie allemande n'était due qu'à cette course à zéro, poursuivie par le mark. D'échelon en échelon, il y avait en effet, pour les agioteurs, des *différences* à toucher, de même que, pour les industriels qui travaillaient pour l'exportation, des pseudo-bénéfices à percevoir. La prospérité provoquée par l'inflationnisme est toujours fictive et assimile la production à de la spéculation caractérisée. Pendant un certain temps, on put extorquer ainsi aux tiers des sommes considérables, mais l'heure des alignements et des niveaux arrive tôt ou tard, surtout lorsqu'on se trouve dans le cas de l'Allemagne, avec une dette extérieure monumentale et irrémissible.

On peut se faire une idée de la crise qui s'apprête, en songeant à ce que deviendra, en temps de chômage, cet immense prolétariat usinier qui, avec ses cent marks de salaire par jour en moyenne, gagne tout juste de quoi se nourrir et ne peut même plus s'habiller. L'arrêt probable des exportations, le renchérissement, désormais sans compensation, de la vie, tout cela ne risque-t-il pas de réveiller les pires instincts spartakistes?

La crise sera d'autant plus intéressante à observer qu'elle va se développer dans un milieu quasi catastrophique. Le Reichstag actuel, élu sur les injonctions de Kapp, et quasi sous son signe, n'est que trop porté naturellement aux excès réactionnaires. Voyez comme la seule image d'un contrôle effectif et d'une réorganisation vraiment sérieuse de ses taxes a suffi pour le déchaîner!

La Conférence de Gênes va offrir à ce désespéré les innombrables embuscades de ses coulisses monstres, où deux mille figurants de tout acabit vont circuler pendant plusieurs semaines.

En France, le ministère Poincaré est heureusement lié à un programme précis de revendications décisives. Il est entendu que nous ne permettrons aucune échappatoire et il va de soi que notre meilleur sort est entre nos mains. Le tort qu'on nous a fait nous donne un droit éclatant. Notre crédit moral s'élèvera aussi haut que nous aurons le courage de le dresser. Tout nous est possible.

C'est quelquefois l'avantage des pires situations. Si, en mars ou avril 1918, au moment où les armées allemandes menaçaient les côtes de la Manche, M. Clemenceau avait profité de nos revers pour mettre le marché en main à M. Lloyd George, nous serions établis sur le Rhin, nos charges militaires n'auraient rien d'excessif, notre dette n'atteindrait pas cette immense hauteur.

Demain, le gâchis allemand nous permettra peut-être, *si nous voulons*, un coup de main rectificateur, analogue à celui que Clemenceau n'a pas eu la présence d'esprit d'entreprendre. Aux délais qu'on implorera, quelle contrepartie *permanente* saurons-nous réclamer? Tout est là, ou à peu près.

Que le chancelier qui négociera le nouvel accord s'appelle Wirth ou porte un autre nom, cela importe peu.

Il semble néanmoins que la combinaison actuelle ait fait long feu. Enseveli sous les fleurs réactionnaires, Wirth succombera sous leurs parfums. Tout indique que les droites réclament le pouvoir. Elles peuvent l'exercer. Notre avantage n'est-il pas qu'elles l'exercent?

La révolution de novembre n'a porté jusqu'ici au pouvoir qu'un personnel politique assez lamentable, dont « Fritz le provisoire » est un spécimen de choix. Pour trouver des hommes, il faut s'adresser aux agrariens du parti national allemand, aux hommes d'affaires du *Volkspartei* ou de la droite centriste.

Nous avons vu, depuis 1919, les réformes fiscales les plus aguichantes échouer devant la grève, plus ou moins perlée, de ces très gros contribuables. En leur mettant en main la responsabilité, en rapprochant leur activité des sanctions possibles, on gagnerait peut-être beaucoup de temps, on économiserait beaucoup de détours.

Bien entendu, cette combinaison ne se déroulera pas comme un film, « qui ne bouge que pour nous plaire », elle comportera une préparation aussi savante, peut-être aussi décevante d'un côté que de l'autre. En tout cas, il paraît conforme à la nature que, du moment qu'il s'agit de payer et de faire payer, on s'adresse à la cassette impossable. Par une rencontre heureuse la fortune économique se trouve avoir, sur le terrain fiscal, la majorité politique. Profitons-en.

La victoire de magnificence que s'est vu octroyer le chancelier Wirth, le lie à un système de refus, donc l'oblige à se démettre à la première de nos sommations.

Place au chancelier Streseman.

René Johannet.

LES LETTRES

LES ROMANS DE M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ

Bien que son œuvre soit déjà nombreuse et qu'en marge du mouvement littéraire d'aujourd'hui il connaisse une notoriété discrète, M. Édouard Estaunié fait figure d'isolé et n'a pas encore obtenu ces succès qui forcent l'attention du grand public.

Les raisons nous en semblent diverses. La première, c'est que, né en 1882, M. Estaunié appartient à la génération du symbolisme et ne peut cependant être rattaché à aucun groupe, à aucune école. Comme il est demeuré étranger à leurs luttes, ceux de son âge ne se sont guère plus occupés de lui qu'il n'a pris souci d'eux. Au reste, ses premiers ouvrages ne laissaient guère prévoir qu'il écrirait, un jour, des œuvres comme *la Vie secrète*, *les Choses voient* ou *l'Appel de la route;* en outre, on n'y trouvait rien qui pût attirer particulièrement l'attention des écrivains et des poètes d'une époque dont on ne saurait nier les préoccupations d'art, alors même qu'on en a combattu les erreurs. Si un Huysmans, un Rosny même surent les intéresser, c'était pour leur recherche de langue et de style et parce qu'ils semblaient vouloir dégager le roman du bourbier naturaliste ; aussi bien, les premiers poèmes de Bourget ne devaient pas les laisser indifférents, non plus que ses *Essais de psychologie*. Mais pourquoi se fussent-ils occupés de M. Édouard Estaunié, si étranger à leurs propres soucis et qu'aucune singularité esthétique ne signalait? Par ailleurs, M. Estaunié ne chercha pas davantage le succès auprès du public à la manière d'un Marcel Prévost, par exemple, qui est

à peu près son contemporain et qui appartient, depuis plusieurs années déjà, à l'Académie française. Considérons, par exemple, *Bonne Dame*, le second roman que M. Estaunié publia : c'est l'ouvrage d'un homme cultivé, à qui rien du métier de romancier n'est étranger, mais qui ne songe guère à tirer parti d'un talent véritable. Pas plus qu'il n'a choisi un sujet susceptible d'aguicher le lecteur, il ne paraît avoir ambitionné de faire une véritable œuvre d'art, ni un livre à tendances sociales ou philosophiques ; c'est proprement l'ouvrage d'un honnête homme qui semble écrire pour se distraire d'occupations sans doute fort éloignées des lettres.

Après s'être tu pendant cinq ans, M. Estaunié publia *l'Empreinte*. Mais, en son temps, on parla de ce livre d'une telle manière que depuis M. Estaunié n'est plus pour beaucoup que l'auteur de *l'Empreinte*. Est-il besoin d'ajouter que si ce roman est ainsi demeuré attaché à son nom, les raisons n'en furent pas toutes de l'ordre littéraire.

L'Empreinte donna, en effet, dès l'abord, l'impression d'être surtout un roman écrit contre les pères jésuites et leurs méthodes d'éducation. Quand il parut, en 1894, un certain anticléricalisme littéraire était à la mode ; Octave Mirbeau s'était déjà poussé dans les lettres avec des romans agressifs où cette passion dominait. Cependant, le ton de *l'Empreinte* est bien différent, et vous n'y trouveriez pas une ligne basse. L'action principale s'y déroule sur le plan intellectuel et elle atteint vraiment à tout son pathétique sur le plan spirituel. Il est bien probable que M. Estaunié avait eu pour premier dessein, en écrivant *l'Empreinte*, de nous montrer un jeune homme, Léonard, dont l'éducation des jésuites semble n'avoir fait qu'un raté et un incapable. Mais c'est, en réalité, au drame de la foi dans une conscience moderne que nous assistons : quand Léonard revient à Nevers, après avoir subi les pires déceptions, il reconnaît alors que le philosophe athée Malleville, à qui il avait demandé de nouvelles directions morales, n'a pas réussi à le délivrer de l'inquiétude de Dieu. Et lorsque Léonard, qu'un hasard remet en présence du père Propice, a avec son ancien maître un entretien décisif, nous comprenons que le jésuite finisse par l'emporter. Certaines parties de ce dialogue entre deux âmes qui s'affrontent sont admirables, et le livre s'achève sur cette pathétique prière de Léonard vaincu :

Seigneur, je veux tout ! Mes démarches se déroulent ainsi qu'un horizon. En cherchant à les dire, j'en recule les bornes. Mais il en est une qui, soleil mystique, illumine les autres. Seigneur ! Donnez-moi votre désir ! Il importe peu que je ne croie pas en vous ; il me suffira de vous espérer. L'homme qui se tue a toujours une espérance : qu'elle lui annonce le néant

ou une vie nouvelle, elle adoucit et guide son sacrifice. Moi aussi qui sais me tuer en vous, j'ai droit à la consolation !

J'ai mordu au fruit de science et, le trouvant amer, je l'ai jeté loin de moi. Laissez-moi croire, Seigneur ! qu'à votre table les mets sont plus doux, et qu'au sortir du festin, vos convives se reposent à jamais — toute l'éternité !

Un romancier qui semble n'avoir prétendu d'abord qu'à écrire une sorte de pamphlet et qui s'élève à ces hauteurs ne pouvait demeurer dans les chemins ordinaires. Et nous en eûmes la preuve lorsqu'après *le Ferment*, M. Estaunié publia cette série de romans qui va de *la Vie secrète*, *les Choses voient*, *l'Ascension de M. Baslèvre* à *l'Appel de la route*.

Encore *le Ferment* n'aurait-il pu être que le roman du prolétariat intellectuel des jeunes ingénieurs qui sortent de l'École centrale ; mais ce livre vaut surtout par la lumière qu'il projette sur les dessous d'une société. Il est, en effet, bien autre chose que l'aventure de Julien Dartot, de cet ambitieux sans scrupule qui ne s'évade de la situation où ses camarades croupissent que grâce au jeu. Par l'argent, Dartot se trouve mêlé à toutes les intrigues politiques et financières de son temps ; et nous y assistons — déjà — à la chute d'un ministère qui entraîne celle d'une banque, *l'Indo-Chinoise*. Dartot, qui ne considère la société que comme un vaste tripot, sait qu'il peut être avantageux de miser sur les deux tableaux. Il trahit donc le directeur de la Banque, le ruine et devient du même coup le maître de *l'Indo-Chinoise*. Le voilà grand financier, un des maîtres du régime. Ne croyez pas cependant que cela ait suffi pour le réconcilier avec la société. Un Dartot qui a grandi par la destruction ne peut demeurer qu'un destructeur. « Ton anarchie est risible, déclare-t-il à un de ses anciens compagnons que ses opinions anarchistes n'ont pas rendu moins pauvre. Le seul anarchiste ici, le seul qui agisse vraiment, c'est moi, le lanceur d'affaires, moi, le trafiquant d'argent, moi, le parvenu et le jouisseur... Que ce soit au nom de l'intérêt ou sous le couvert d'une rhétorique vide, l'un et l'autre, nous ne voulons qu'une chose : détruire ce qui est. Quant à ce qui le suivra, ni toi, ni moi, ne le savons, et cela nous est bien égal ! »

Ainsi, dès 1899, M. Estaunié écrivait le roman du bolchevisme financier et intellectuel. C'est le privilège de ceux qui observent en profondeur de voir loin dans l'avenir et cette prescience est la marque des grands romanciers. Néanmoins, la véritable originalité de M. Estaunié ne commença à se révéler que dix années après, avec *la Vie secrète* qui fut le premier de ces livres de l'âge mûr dont *l'Appel de la route* est le plus récent et le plus achevé. De tels romans ne peu-

vent, en effet, s'écrire qu'après la quarantaine, quand l'écrivain a non seulement suffisamment observé l'homme et la société pour être capable de recréer tout un monde d'êtres vivants, mais quand il a aussi pu découvrir un sens à la vie. Ce sont des œuvres dont on peut dire qu'elles ont des dessous, un arrière-fond et qui sont susceptibles de prendre place parmi les grandes œuvres significatives.

Il ne faut pas s'étonner que même alors M. Estaunié soit demeuré un isolé. Il l'avait été dès ses débuts, sans que l'originalité y entrât pour quelque chose ; il devait le rester à cause de l'originalité même dont il allait manifester la qualité et la valeur. Les romanciers, comme les poètes véritables, s'ils ont le goût des âmes, doivent le plus souvent subir un certain stage dans une demi-obscurité, où ils connaîtront la société d'amis choisis, à moins qu'ils ne consentent à donner à leur œuvre quelque séduction bizarre qui suscitera la curiosité du vulgaire. M. Estaunié répugne à ces moyens qui correspondent d'ailleurs mal à son genre de talent. Il est en effet peu « artiste », dans le sens où on l'entendait à la fin du dix-neuvième siècle ; on pourrait même dire qu'il ne l'est pas assez ; et s'il a un défaut, c'est celui-là. A tout le moins, n'a-t-il jamais cherché à donner, par des artifices dont la pratique s'apprend assez aisément, l'illusion d'un art qui ne saurait jamais être le sien. N'ayant pas cette faculté très rare qui permet à un écrivain d'obtenir l'œuvre d'art « par la contrainte, selon l'expression de M. André Gide, et par la soumission du réalisme à l'idée de beauté préconçue », il ne songea pas à y suppléer par des soucis de déformation, par un effort d'application dans l'inachevé, qui seront toujours à la portée du premier venu.

M. Édouard Estaunié commença à être dès 1908, avec *la Vie secrète*, le romancier qu'on ne devait vraiment comprendre et aimer que vingt-deux ans plus tard, au lendemain d'un bouleversement que personne ne prévoyait alors, et qui nous a ramenés, comme l'a écrit M. Henri Massis, « vers les grands réalistes de l'âme, vers ces romanciers psychologues et moralistes dont Balzac est le maître :

> Nous voulons, ajoutait-il à ce propos, des romans où il se passe quelque chose, où la vie soit aventure et drame, d'où l'homme réel ne soit pas absent, l'homme que nous avons vu tel qu'il est et qui n'a plus rien à nous cacher. Nous avons pris, dans tous les ordres, une grande leçon de réalisme : mais que serait un réalisme intellectuel, comme celui que nous nous efforçons de promouvoir, sans les faits vivants, concrets, que l'artiste, le romancier a pour but de peindre et de montrer en acte? Qu'une œuvre semblable surgisse et aussitôt nous l'accueillons avec transport, nous passons même sur ces préventions de style et de langage à quoi nous attachions jadis une valeur trop exclusive.

Ces lignes, écrites à propos d'un roman de M. Paul Bourget, nous rendent compte de ce genre d'intérêt que nous prenons aujourd'hui à des œuvres telles que *la Vie secrète* ou *l'Appel de la route*.

En observant les hommes, M. Estaunié en a d'abord conclu que chacun a sa « vie secrète ». Dans le roman auquel il a donné ce titre, il nous montre un village où tous les habitants croient se connaître et en réalité s'ignorent à peu près complètement. Un médecin, le docteur Propice, qui, tout le premier, ignore le fond de l'âme de ceux qu'il soigne, déclare à l'industriel Jules Servin qui, lui aussi, se trompe sur ses ouvriers (mais ceux-ci ne méconnaissent pas moins ses véritables pensées) : « Si vous étiez raisonnable, vous sauriez qu'il n'y a pas de menus faits ni de petites choses. Le mensonge étant à la base de tout état social, chacun de nous a pour règle de dissimuler ce qui lui tient le plus à cœur. On habille son être moral pour des raisons qui obligent à vêtir le corps ; et de même qu'il faut regarder aux ongles pour deviner si celui-ci est propre, on doit creuser le détail pour découvrir si l'âme est nette. »

Et M. Estaunié nous fait assister au bouleversement que le passage de la vie secrète provoque dans la petite société de ce village :

...Ainsi la vie secrète, en silence, travaille le sol sacré des âmes. Longtemps masquée par la vie coutumière, elle éclate, renverse, sauve et tue.

Révolution des cœurs que nul ne reconnaît plus ; tous sont arrachés par elle aux habitudes, aux lois, à la règle. C'est l'heure unique où le Dieu passe, exalte qui lui répond et brise qui lui résiste. Le pécheur qui aime devient sublime ; Thérèse, en sauvant qui l'approche, est conquise à son tour ; parce que Mlle Peyrolles s'est sacrifiée, une joie maternelle la ressuscite ; parce que la charité a retenu M. Taffin, la résignation lui est possible. Tous ceux qui se donnent sont élus ! Seul, l'égoïsme tue, Cethois en meurt.

La vie secrète ! Force redoutable qui règne au plus profond de l'âme pour forger sa destinée, mais que nul n'aperçoit, car enfermé dans son drame, chacun méconnaît l'autre. Tous les cœurs sont murés. Les plus proches ne se découvrent pas, le mystère nous baigne.

Il semble que ce soit autour de la souffrance engendrée par la solitude dans laquelle se trouvent les êtres que M. Estaunié a voulu ordonner la vie complexe de ses héros. Jamais il ne l'avait exprimé encore aussi nettement que dans *l'Appel de la route*, le dernier et le plus beau de tous ses livres.

Tous les personnages de ce roman souffrent de se promener, murés dans leur propre drame. C'est Lormier qui a pour sa fille Geneviève une tendresse aussi maladive que celle de Mme Manchon pour son fils, René de la Gilardière. C'est Geneviève qui a caché à tous son amour pour René. Elle se tait encore après avoir brisé la vie du jeune

homme par une machination dont elle n'a pas imaginé les conséquences, ne songeant qu'à l'empêcher d'épouser Mlle Traversot. René, qui a découvert à cause d'elle qu'il n'était pas le fils de son père légal, s'engage dans la légion étrangère, sans dire à personne pourquoi. Il est porté disparu au cours d'une expédition de sa colonne. C'est alors que Mlle Cormier entre dans un carmel, dont l'aumônier se trouvera être l'abbé Manchon, demi-frère de M. René de la Gilardière. L'abbé Manchon, à la fin du roman, en donnera d'ailleurs la moralité : « Sans la souffrance, dit-il, l'homme n'aurait jamais songé à l'immortalité. Par la souffrance, il en acquiert le besoin et brisant les limites d'un présent qui ne compte plus, projette son existence véritable dans la région de l'infini. »

Après avoir lu *l'Appel de la route* succédant à *l'Ascension de M. Baslève*, aux *Choses voient*, à *la Vie secrète*, c'est aux plus puissants romanciers de ce temps qu'il faudra songer, en parlant de M. Estaunié. S'il évoque Balzac par son talent à peindre les milieux provinciaux, à faire vivre des types, à étudier les passions, il fait penser à Dostoïevsky par son sens hallucinatoire des personnages et de la vie, à M. Paul Bourget enfin, par son souci de vie morale. C'est un grand romancier de l'après-guerre dont la plus grande partie de l'œuvre aura pourtant été écrite et publiée avant la guerre. Quel plus bel éloge pourrait-on en faire?

GEORGES LE CARDONNEL.

La vie du peintre Georges Aymeris.

Georges Aymeris est un personnage inventé, un personnage romanesque, dont M. Jacques-Émile Blanche nous raconte l'histoire dans un gros volume pour lequel il a dessiné à la plume des illustrations parfois hâtives, mais pleines de fantaisie et d'esprit (1).

La curiosité de M. J.-E. Blanche est sinon universelle, du moins fort étendue. Sans doute verrons-nous bientôt une exposition de portraits, promise depuis longtemps et toujours différée, qui nous permettra de connaître et d'admirer en M. Blanche un mémorialiste par l'image que l'avenir ne pourra pas ne point consulter. Outre cela, pendant la guerre, M. Blanche a publié les *Cahiers d'un artiste*, souvent trop pessimistes et trop découragés pour plaire à tout le monde, mais qui forment une « chronique de l'arrière » d'une singulière saveur. Malgré sa forme romancée, *Aymeris* est aussi un recueil de mémoires. Certaines parties sont sans doute autobiographiques et l'auteur s'est servi de l'expérience personnelle qu'il possède de la

(1) Éditions de *la Sirène*.

vie pour donner un fond solide à l'histoire un peu décousue qu'il nous raconte.

La particularité des circonstances sociales dans lesquelles le héros de M. Blanche se trouve placé enlèverait peut-être à ce récit un peu de son intérêt général, si, à tous moments, M. Blanche ne délaissait Aymeris pour nous faire le portrait des milieux artistiques et mondains d'une époque qui appartient à peine encore à l'histoire.

Aymeris est le fils et le petit-fils d'avocats très riches et dont la grande richesse est très philanthropiquement employée. Plus couvé qu'élevé par une mère qui l'a tardivement mis au monde, le jeune Georges est un type très vivant d'enfant gâté. Avec les traits les plus expressifs et les plus aigus, M. Blanche nous montre un intérieur de grands bourgeois où la vie ne pénètre que filtrée, et plutôt affaiblie que purifiée. La vocation de peintre de Georges Aymeris est précoce, mais non point fulgurante. Certes, elle n'est pas contrariée ; pourtant les siens la prennent d'abord peu au sérieux. Et, par excès de tendresse, les parents d'Aymeris lui jouent des tours en faisant par exemple recevoir au Salon par passe-droit des toiles que le jury a refusées.

Émoussé et divisé par une éducation à laquelle même un caractère mieux trempé que le sien résisterait mal, Aymeris ne parvient pas à trouver seul une ligne de conduite dans la vie. Il se confie aux gens les plus étranges, les moins sûrs. Ses aventures féminines sont bizarres et éphémères. Il s'éprend d'une petite Anglaise recueillie par ses parents ; puis d'une « grande dame » étrangère qui se moque de lui. Ensuite, il rencontre une Anglaise déclassée, Rosemary, dont M. Blanche fait un portrait d'un relief extraordinaire, et qui disparaît après avoir mis au monde un fils qu'Aymeris reconnaît.

La plus grande partie de la vie du peintre se passe dès lors en Angleterre. M. Blanche connaît admirablement ce pays et les chapitres qu'il consacre à l'étude des différents milieux anglais semblent d'une extrême vérité. Là, Aymeris s'attache peu à peu à une certaine Cynthia, dont le passé est assez trouble et mal défini. Il lui confie son fils. Il voyage avec elle. Il voudrait l'épouser, tout en laissant à ce mariage un caractère d'intimité platonique. Nous suivons en Italie ce couple vague. L'enfant d'Aymeris ne résiste pas à l'éducation trop violente qu'il reçoit dans un collège britannique. Après sa mort, Aymeris épouse Cynthia et, n'ayant trouvé nulle part sa voie, le peintre vieilli tombe, sans beaucoup y croire, dans le cubisme et le futurisme.

Nous l'ayant d'abord montré comme un peintre consacré, aux succès brillants, M. Blanche fait ensuite de son héros une sorte de raté. Deux semaines avant la guerre, Aymeris finit par se tuer en se jetant d'un train en marche, un dimanche, parce qu'une populace menaçante se moque de lui.

Il semble que M. Blanche ait voulu faire le portrait d'un artiste sans caractère et sans volonté, que tout sollicite et que rien ne re-

tient, et qui se regarde vivre dans une sorte de délectation morose. Une pareille peinture est fort intéressante, et, venant d'un homme aussi intelligent et clairvoyant que M. Blanche, elle est d'un très grand prix. Mais n'est-ce pas un peu mélancolique de lire, sous la signature d'un homme qui a tant et si heureusement produit, des lignes comme les lignes suivantes : « ... La vie de l'artiste n'est plus possible. Si du moins il pouvait rester anonyme comme ces ambulants de jadis, dont on retrouve, en de vieilles demeures provinciales, des portraits qui vous émeuvent autant qu'une présence : une main, un visage, dont la forme et l'expression sont un langage que comprennent tous les hommes ! Mais prétends-tu mettre encore la main sur un homme naturel? Aujourd'hui, las comme nous le sommes, toute petite secousse nouvelle compte plus pour vous que la Beauté. »

Ce curieux livre est plein de « documents » de ce genre. Par lui, on comprend un peu mieux le désarroi de la peinture actuelle, non pas qu'*Aymeris* soit un cas général ; mais, comme tant d'autres hommes de sa génération, il finit par être victime d'un individualisme mal compris qui le ravage et le détruit.

Jean-Louis Vaudoyer.

L'HISTOIRE

UN SPECTACLE DE MAGIE AU XVe SIÈCLE

Parmi les épisodes qui marquent la fin du moyen âge, il en est un qui semble avoir ému particulièrement les contemporains et qui, aujourd'hui encore, peut donner lieu à de curieuses observations : le détrônement d'Henri de Castille en 1465.

La grandesse, conduite par don Juan Pacheco, marquis de Villena, et par l'archevêque de Tolède Carrillo, voulait se débarrasser du roi, un solitaire mélancolique dénué de tout sens politique, élever à sa place son jeune frère et gouverner au nom de ce dernier. Elle avait adressé une proclamation au peuple, envoyé un émissaire à Rome, mais la proclamation avait eu peu d'écho ; le pape Paul II, qui ne voyait dans le roi qu'un prince commode et soumis, n'avait donné aucun encouragement. Pourtant il fallait à la ligue un appareil de légalité, une sanction de droit, quelque chose qui satisfît les juristes, qui mît à l'aise les consciences. Quelle procédure adopter? « Les précédents ne manquent point, disaient les habiles. Scintila, roi des Goths, Ramiro, roi de Léon, furent déposés pour tyrannie ; Alphonse le Sage privé de l'administration de son royaume, de même don Pèdre. Appelons le roi en jugement ; même s'il fait défaut, cela donnera plus d'autorité au procès. » A quoi d'autres répondaient : « Invoquons l'hérésie, c'est préférable. Les crimes du roi contre la religion sont notoires, il n'a aucun signe de foi catholique, a induit secrètement des seigneurs à suivre la loi de Mahomet, leur assurant qu'ainsi ils auraient plus grandes faveurs. Le marquis de

Villena pourra en témoigner. » — « Mais cette accusation, objectait-on, est-elle suffisamment établie pour entraîner la cour de Rome? » Bref, après discussion, il fut décidé de ne point avoir recours au pape, d'abandonner le droit canon pour s'en tenir aux lois du royaume qui autorisaient la déposition pour apathie, négligence, tyrannie. Le détrônement serait un acte laïque, populaire, un acte au grand jour, une justice à la face du ciel.

Nous sommes en juin. Dans la plaine, au pied des murs rouges d'Avila, un échafaud est dressé, « ouvert de toutes parts pour que chacun puisse voir ce qui se passe ». Sur un trône, une statue vêtue de deuil représente le roi ; il a la couronne en tête, le sceptre dans une main, l'épée dans l'autre. Les grands montent sur l'échafaud et la sentence est lue : elle rappelle les suppliques qu'ont en vain élevées les opprimés devant Sa Majesté, les crimes et délits dont Henri s'est rendu coupable, la nécessité enfin où se trouve le royaume de changer de maître. Henri mérite de perdre la dignité royale : alors l'archevêque de Tolède comme primat de Castille s'avance et lui enlève la couronne. Il mérite, secondement, de perdre l'administration de la justice, et le comte de Placencia lui enlève l'épée. Il mérite, troisièmement, de perdre le gouvernement du royaume, et le marquis de Villena lui enlève le sceptre. Il mérite, quatrièmement, de perdre le trône et l'établissement de roi... Alors le cérémonial cesse : les grands, trop longtemps contenus, se précipitent sur le fantoche, achèvent de le dégrader puis, à coups de pied, le font basculer à terre. Le comte de Miranda résume : *Abajo, puto!* Au bas de l'échafaud, les assistants pleurent, mais voici un autre spectacle et réconfortant : le nouveau roi, âgé de onze ans, apparaît ; les nobles lui baisent les mains, puis, l'élevant sur leurs épaules, l'acclament comme seigneur naturel ; les trompettes sonnent. Castille pour le roi Alphonse !

Horrible nouveauté, s'écrie le chapelain du roi tombé. Terrible acte, dit un chroniqueur du seizième siècle qui, avant de raconter le détrônement d'Avila, prévient le lecteur que c'est là « un chapitre extraordinaire ». L'excellent historien Mariana, qui pourtant est indulgent pour le tyrannicide, écrit : « La seule pensée de cet attentat énorme, qui couvre notre nation d'une honte dont elle ne pourra jamais se laver, me fait frémir d'horreur et je souhaiterais que ce crime exécrable fût enseveli dans un éternel oubli. » Les théologiens prennent la parole. Mendoza, évêque de Calahorra, démontre à la noblesse qu'elle n'a pas le pouvoir de s'opposer à la volonté divine en privant de sa dignité celui qui règne par droit de succession ; l'évêque de Coria écrit un livre contre ceux qui croient que, sans

l'autorité du Souverain Pontife, il est possible, légal de déposer et créer des rois : « Comme dans le monde il ne peut y avoir deux soleils, ainsi un même État ne peut avoir deux chefs qui le gouvernent. » De nos jours la polémique dure encore. Certains soutiennent que la déposition n'était pas contraire aux coutumes de Castille, que le jeune Alphonse doit figurer au nombre des rois d'Espagne. Mais le peuple était-il présent à Avila? Henri a-t-il eu besoin de faire reconnaître son droit pour régner de nouveau? Question de catalogue royal. Ne voir dans l'acte d'Avila qu'une matière à discussions juridiques, c'est le ravaler, en faire un paragraphe de manuel. Il a, à mon sens, une valeur plus haute, manifeste mieux que tout autre fait divers de chronique l'état d'âme de l'Espagne à la fin du moyen âge, son trouble, ses scrupules et aussi ses passions dominantes. Les nobles n'ayant pas le droit pour eux cherchent le simulacre du droit ; n'ayant pas le roi, ils prennent le simulacre du roi. Une justice directe leur étant interdite, ils vont par une voie détournée, usent d'artifice et, pour le couvrir, font appel au peuple. De là cette cérémonie étrange inventée par un procédurier et un mage. Dans l'acte d'Avila, deux choses m'apparaissent : le théâtre, la magie.

Avant même d'avoir un drame, l'Espagnol a vécu de théâtre. Pour lui, les idées n'ont de valeur qu'autant qu'elles revêtent une forme sensible, tangible ; quand Calderon fera mouvoir sur la scène des abstractions, dialoguer le libre arbitre et le déterminisme, il applaudira, car l'idée est là, devant lui, en chair et en os. La représentation immédiate la plus émouvante possible, voilà ce qu'il demande : une figure de la Vierge avec des larmes, sept épées lui transperçant le cœur ; un Christ décharné comme celui de Burgos... « Avant d'avoir adopté le système classique, disait A. Duran, notre théâtre était tout à la fois notre Bible, notre *Odyssée*, notre *Iliade* », et il déplorait la corruption du génie espagnol par l'invasion étrangère. Or, dès le quinzième siècle, avant l'apparition de tout drame régulier, on découvre chez ce peuple le sens profond du théâtre, le besoin d'une émotion directe, visuelle ; les satisfactions d'intelligence ne sont en somme que de second ordre pour lui ; il se préoccupe peu du raisonnable, de l'enchaînement, de la clarté : ce qu'il désire avant tout, c'est l'intensité. Il acceptera fort bien le manque presque absolu de caractères chez Calderon, car il y trouvera le mouvement. Ainsi à Avila. Il ne sait trop si cette noblesse agit conformément à la légalité, mais la scène est prête : pour décor, les tours de la ville ; au milieu, un personnage habillé en roi ; les acteurs surviennent un à un, jouent leur rôle, le cérémonial se développe jusqu'à la catastrophe finale. Le peuple y est si bien pris qu'il pleure, mais le metteur

en scène sait varier ses émotions : le nouveau roi paraît et le drame se termine au milieu des fanfares.

Il ne suffit pas de toucher le peuple, il faut toucher le roi. Alors intervient l'archevêque Carrillo. C'était le plus riche et libéral seigneur du royaume ; « il priait bien ses heures, observait scrupuleusement les instructions de l'Église », mais il avait une passion secrète pour laquelle il dépensait sans compter : la recherche de la pierre philosophale, l'astrologie, la magie. En ce sens, Carrillo est le représentant de toute une classe noble ; il est intéressant de connaître ses ancêtres. Alphonse le Sage avait été astrologue et mage ; les juifs, les mores, ses familiers, lui avaient transmis l'art des Chaldéens, des Perses ; par lui, le savoir hermétique de l'Orient avait pénétré, s'était divulgué en Espagne. Au quatorzième siècle, Arnaud de Villeneuve donne à ce savoir un aspect quasi scientifique ; on trouve chez lui une sorte de classification des superstitions, la médecine s'y contamine définitivement de magie. Les armées, depuis le Cid, ne marchent point sans astrologues ; un chevalier, au cours d'une guerre, écrit à son seigneur : « Je pars, mais les astrologues m'annoncent, et je les crois, que je succomberai dans cette expédition. » De fait, il fut assassiné et dans une église. Il y a, à cette époque, comme une renaissance des anciens dieux. Israël appelait les dieux étrangers démons, les chrétiens firent de même : tout un peuple invisible, un cortège de divinités déchues vint s'interposer entre le Créateur et la créature, comme aux beaux temps de l'alexandrinisme. Ils pouvaient beaucoup, ces anges « à la fois engendrables et corruptibles » ; on les craignait, on les sollicitait : n'étaient-ils pas les intermédiaires obligés entre le ciel et la terre? Cet état d'esprit apparaît clairement chez un poète du quatorzième siècle, Juan Ruiz, auteur de cet étonnant *Livre de bon amour* qui constitue proprement la somme du savoir, de la sensibilité populaires pendant cette période. Après avoir déclaré qu'il ne connaît ni astrologie, ni *astralabio*, pas plus que le bœuf qui dirige le troupeau, Juan Ruiz ajoute : « La science des astrologues n'est pas douteuse... » On le sent soulevé de curiosité, l'inconnu l'attire et il faut tout le poids de la tradition catholique pour le ramener en arrière : « Dieu qui créa la nature et l'accident peut démentir les devins. » Le recueil de moralités, la plupart orientales, que don Juan Manuel intitula *le Comte Lucanor*, atteste l'influence des sciences occultes : on y voit un roi berné par un charlatan qui prétend lui apprendre à faire de l'or, un pauvre qui se donne au diable pour contraindre la fortune. Sous Jean II, le père du roi détrôné, les nobles ne sont pas rares qui sacrifient à la magie ; le roi d'Aragon entretient auprès de lui un astrologue juif,

et le bachelier A. de la Torre explique savamment dans sa *Vision délectable* la double nature des anges, les diverses formes de divination, les licites et les illicites.

Mais le vrai maître de Carrillo, le mage en titre du quinzième siècle, est sans conteste Enrique de Villena. Un chroniqueur nous le présente : un petit homme gras, travaillé par la goutte, mal marié, malchanceux ; bien que de haute noblesse, il a abandonné la chevalerie pour vivre dans ses terres, mais « il sait beaucoup plus dans le ciel qu'ici-bas » ; ses affaires vont mal, il est en fort petite réputation et pauvre respect des gentilshommes. Il ne s'en soucie pas, vit dans une autre sphère avec les esprits, s'efforce de surprendre les secrets de nature. Sa bibliothèque est un bizarre assemblage : peu ou point de contemporains, il remonte aux anciens ; son érudition est grecque, latine, arabe, hébraïque et surtout hermétique. Sans doute, il ne néglige pas la poésie, *l'arte de trobar*, mais son goût véritable le porte vers d'autres sujets : le traité de la lèpre, de la coupe des viandes, plus encore de la fascinologie. Délaissant « les sciences notables et catholiques », il interprète les songes, les éternuements, explique pourquoi le mauvais œil agit aussi bien sur les végétaux, les pierres que sur les humains, et comment l'émeraude au doigt d'un fasciné pâlit. Chez lui la nature parle un nouveau langage, on le tient pour sorcier : à Escalona, il fait paraître un fantôme dont la bouche lance des flammes et qui cependant disserte sur les mérites comparés d'Hector et d'Achille ; on dit encore qu'il s'est fait tailler en morceaux, renfermer dans une fiole pour être immortel : la fable du *Diable boiteux*. Quand il meurt, le roi Jean ordonne de brûler sa bibliothèque ; l'évêque qui en est chargé met à part quelques livres et s'en sert pour composer trois traités, mais orthodoxes, sur les arts démoniaques. Le mage mort, sa réputation grandit : avoir détruit sa science est un crime, mais on le venge en forgeant sa légende. Les poètes l'appellent : père illustre, douce fontaine ; les vingt Sages de Cordoue s'adressent à lui comme à la « bibliothèque de sapience, inconnue des rois de la terre », et, en effet, quel autre que lui aurait pu se rendre invisible par l'herbe andromène, faire rougir le soleil avec l'héliotrope, deviner l'avenir avec la chélonite? Je ne veux point descendre plus avant dans cet abîme de divagations, mais un fait apparaît certain : au quinzième siècle, l'Orient et la magie ont envahi l'Espagne, l'ont peuplée de démiurges, de mauvais anges, ont redonné une voix aux arbres, aux plantes, aux rochers ; insensiblement, le peuple verse dans l'hérésie, tout d'abord une hérésie de petites pratiques qui sentent le paganisme, puis une hérésie plus profonde qui touche au dogme.

Raimond Lulle avait classé la magie parmi les sciences mixtes, c'est-à-dire qui ne sont ni inspirées comme la théologie, ni inventées comme la philosophie. Carrillo en l'étudiant croit faire œuvre de science ; à Tolède il l'a retrouvée vivante, toujours en honneur : c'est là le royaume même des mages, là que l'Orient, la Perse ont pour la première fois mis le pied sur la terre d'Espagne ; Tolède, ville la plus savante, « qui, grâce à sa sagesse, aspire à percer les étoiles ». Comme Villena, Carrillo subit l'enchantement, « apprend les diables », mais il n'est pas homme à se contenter de la spéculation, n'a point l'étoffe d'un mage désintéressé. Il a médité sur l'histoire : asservir un roi, l'entourer de sortilèges est une méthode incomplète, maladroite ; souvent l'échafaud est au bout. Mais l'abattre en effigie avec l'assurance qu'il sera abattu en sa personne mortelle, diriger le destin avec le concours des puissances mystérieuses, quelle plus sûre et plus grande entreprise ! Ainsi que la magicienne antique, Carrillo perça au cœur la statue de cire.

Ne nous étonnons point. L'Espagne est le pays des statues merveilleuses. Lorsque le héros national Fernan Gonzalez fut fait prisonnier par le roi de Navarre, ses soldats taillèrent dans la pierre une statue de leur chef, la mirent au milieu d'eux, jurèrent de ne point reculer tant qu'elle-même ne reculerait pas. Ainsi, guidés par cette première statue du commandeur, ils marchèrent à la victoire. Pour l'Espagnol, l'effigie, le cadavre, le double ont les vertus de l'homme vivant. Le cadavre du Cid gagne des batailles ; sous don Pèdre, le corps du duc d'Alburquerque est porté à la tête de son armée, c'est lui que l'on consulte au moment de l'action. Quand régnera Isabelle la Catholique, on verra Gonzalez combattre sous les murs de Belgrade. Ces prodiges expliquent l'acte d'Avila : ce n'est point la statue du roi, c'est le roi lui-même qui est foulé aux pieds.

J. Lucas-Dubreton.

Un évêque janséniste : Henry Arnauld.

Il est impossible de songer sans tristesse au sort misérable de tous ceux, artistes, poètes, romanciers, historiens, qui ont disparu, alors qu'ils terminaient et se préparaient à livrer au public l'œuvre où ils avaient mis le meilleur d'eux-mêmes. Il y a quelques mois, nous avons rendu compte d'un livre posthume d'Augustin Cochin tombé en 1916 au calvaire d'Hardécourt, laissant inachevés trois ou quatre ouvrages de philosophie et d'histoire qui devaient renouveler complètement le récit traditionnel des origines de la Révolution. Tout

récemment, on a réuni en volume (1) plusieurs fragments et études de son cousin Claude Cochin, mort, lui aussi, en pleine période de travail et de production.

Claude Cochin venait d'être reçu à l'École des Chartes et se demandait quel siècle il choisirait pour en faire, entre tous, le centre de ses travaux, lorsque son maître, M. de Boislisle, l'attira vers le dix-septième siècle. Orienté de ce côté, il se mit à la recherche d'un personnage qui, par lui-même et par son entourage, pût être, à juste titre, considéré comme un des plus représentatifs de son temps. Point n'était besoin, à la vérité, qu'il fût célèbre. Il suffisait qu'il eût gravité dans la zone des grands hommes et des grands événements, car il arrive souvent que les individus de second plan soient les interprètes les plus expressifs et les plus clairs de leur époque.

Tel lui parut être Henry Arnauld, évêque d'Angers.

Henry Arnauld naquit à Paris en 1597. Second fils de l'avocat Antoine Arnauld et de Catherine Marion, fille d'un avocat général au Parlement de Paris, il appartenait à une de ces vieilles familles bourgeoises « dont les traditions, l'opinion et l'autorité constituaient le fond et comme la substance morale de l'histoire du pays ». Après avoir été de bonne heure destiné à l'Église, Henry Arnauld, probablement sur les instances de son père, opta ensuite pour le barreau. Il plaida sa première cause en 1617 et obtint quelque succès. Mais il n'avait pas un goût très vif pour l'éloquence judiciaire car, dès 1619, il abandonnait la toge et revenait à la soutane. Ce fut désormais l'abbé de Saint-Nicolas.

Son frère aîné, Arnauld d'Andilly, rêvait pour lui les plus grands établissements et cherchait à lui ouvrir l'accès des affaires publiques, entreprise légitime si l'on songe qu'à ce moment une bonne partie du personnel de gouvernement était recrutée parmi le clergé. L'occasion propice s'offrit au début de 1621. Le nonce Gui Bentivoglio, à qui Louis XIII venait de donner le bonnet cardinalice, retournait à Rome, chargé de la protection des intérêts français près de la cour pontificale. Il consentit à s'attacher le jeune Arnauld comme secrétaire. Le plus ambitieux n'aurait pu souhaiter meilleur protecteur. Grand seigneur libéral, galant et lettré, Gui Bentivoglio était aussi un politique habile et perspicace. Un portrait de lui conservé au musée Pitti à Florence nous montre un masque maigre, des traits énergiques, un front large, un regard intelligent, et, répandu sur toute la physionomie, je ne sais quel air d'aisance et dignité. Il eut sur son jeune compagnon une profonde et durable influence. Il lui découvrit les ressorts cachés de la diplomatie européenne. Il développa son jugement, il lui enseigna la patience, la modération, la prudence et la réflexion.

(1) Claude Cochin, *Henry Arnauld, évêque d'Angers : la Vie de Henry Arnauld (fragments). Henry Arnauld et le jansénisme*, 1 vol. in-8° de 430 pages chez Auguste Picard.

A son retour en France, en 1625, Henry Arnauld était en droit d'espérer une belle carrière. Mais Richelieu se défiait de Bentivoglio et de ses créatures : il tint Arnauld à l'écart des affaires et de la politique, se bornant à lui faire servir une modique pension. Pendant vingt ans, l'abbé de Saint-Nicolas vécut obscurément dans le vieil hôtel familial de la rue de la Verrerie, partageant son temps entre ses amis et ses livres.

La mort de Richelieu et l'avènement de la régente Anne d'Autriche le remirent en vue. Après une nouvelle mission à Rome, il fut nommé en 1649 évêque d'Angers. On était en pleine Fronde parisienne et l'Anjou menaçait de se révolter à l'image de la capitale. Il importait beaucoup à Mazarin que le gouvernement spirituel de la province fût confié à des mains sûres et fidèles. Henry Arnauld venait de donner en Italie des preuves trop manifestes de son loyalisme pour que la reine et son ministre pussent craindre d'éprouver à nouveau son dévouement politique. Il s'était facilement résigné à la retraite ; il avait subi tous ses déboires avec cette ataraxie chrétienne que Chapelain place au rang des plus hautes vertus ; il accepta avec la même égalité d'âme la très lourde tâche qui lui était offerte. Son caractère pacifique et circonspect répugnait aux grandes entreprises. Mais, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, le sentiment du devoir fit violence à ses goûts.

Au milieu de l'effervescence du clergé et de l'agitation du peuple, il essaya de tenir le rôle de pacificateur et de modérateur qui convenait à son personnage. Il ne réussit pas à empêcher la rébellion, mais, quand les troupes royales victorieuses vinrent rétablir l'ordre, il fit tous ses efforts pour ramener le calme dans les esprits et adoucir la brutalité de la répression.

Le vœu le plus cher de l'évêque d'Angers eût été alors de travailler en silence au bien des âmes. Mais la destinée semble s'être amusée à toujours contrarier ses désirs. Bon gré, mal gré, il se trouva mêlé à la querelle janséniste et il lui fallut prendre parti.

A son origine, le jansénisme fut une des formes les plus actives et les plus efficaces de la réaction catholique du dix-septième siècle contre l'anarchie religieuse, l'hérésie et le libertinage païen du seizième siècle. Il représente un catholicisme dur, viril, ascétique qui, exigeant beaucoup de l'homme, lui rendait beaucoup en profondeur d'émotion et en force pour l'action. Mais les jansénistes ne se contentèrent pas d'être les meilleurs, les plus vertueux, les plus austères des chrétiens. Dans le domaine spirituel, ils se firent les défenseurs entêtés d'une doctrine erronée sur la grâce divine et les conditions du salut. Dans le domaine temporel, ils adoptèrent la pire des politiques : celle de la révolte. Les principaux d'entre eux appartenaient au monde du Parlement, à la noblesse de robe et à la haute bourgeoisie judiciaire. Par orgueil, par esprit maniaque d'opposition, par solidarité de classe, ils se lancèrent à corps perdu dans

la stupide aventure de la Fronde. Cette double attitude fut la cause de tous leurs malheurs. Les papes (excepté Innocent XI) les considéraient comme des calvinistes honteux et hypocrites. Louis XIV, tout en respectant leur valeur morale, les regardait comme des conspirateurs impénitents et des factieux mal assagis.

La famille Arnauld était l'âme du parti janséniste. La mère d'Henry Arnauld, sept de ses sœurs, trois de ses frères, cinq de ses nièces, trois de ses neveux entrèrent au monastère de Port-Royal ou vécurent parmi les solitaires. Henry Arnauld fut lui-même un des quatre évêques français qui se prononcèrent pour la doctrine de Jansénius. Mais sa correspondance nous apprend qu'il s'entendait assez mal avec sa famille, surtout avec son frère, le docteur Antoine Arnauld. Ayant charge d'administrer un diocèse, sachant par expérience tout le tort que les disputes religieuses faisaient à l'Église, Henry Arnauld désirait, au fond de lui-même, un accommodement qui, sans l'obliger à renoncer à ses croyances, mettrait fin à la guerre de libelles, de mandements et de discours qu'il lui fallait soutenir sans profit et sans résultat. D'une manière générale, il s'appliqua à garder une attitude effacée, ne restant pas en arrière, mais ne se mettant pas en avant, réglant ses démarches et ses paroles sur celles de l'évêque d'Alet, Pavillon.

La paix fut enfin conclue en 1668. Les quatre prélats, « grâce au grand et noble désir d'unité dans l'Église qui les animait », sacrifièrent beaucoup. Aux yeux du public, ils ont l'air de se soumettre absolument. Dans les documents officiels, dans leur lettre au pape, ils reculent et semblent tout accorder au Saint-Siège. En réalité, par un jeu subtil d'équivoques et de réticences, ils reprennent secrètement à peu près tout ce qu'ils ont cédé. Un traité de cette sorte ne pouvait être que précaire. Les violents du parti le désapprouvaient. Il suffisait d'une imprudence pour tout rompre. Rien de grave cependant ne se produisit avec la publication des *Réflexions morales* du P. Quesnel en 1693 : Henry Arnauld venait de mourir presque centenaire.

Les jansénistes, qui bien souvent l'avaient trouvé tiède et timoré, essayèrent alors de le faire passer pour un saint et pour un martyr. Cela est bien exagéré. Henry Arnauld n'était pas né pour les grands rôles. Il se plaisait dans l'ombre. Son caractère n'avait rien d'accusé, de violent, ni même de très ferme. Cependant, sa grande piété, la profondeur de ses convictions, le sentiment qu'il avait de ses devoirs, lui permirent de traverser, somme toute à son honneur, une série de circonstances critiques.

Pour faire revivre un personnage aussi nuancé et aussi souple, il fallait beaucoup de finesse, de science, de talent. Tout cela, Claude Cochin le possédait au plus haut degré. Quoique inachevé, son livre est un très beau livre... Encore une fois, quel malheur ! Que de belles vies, que d'œuvres interrompues !...

Pierre Gaxotte.

LA PHILOSOPHIE

DE LA VÉRITÉ

(Premier cahier de Théonas.)

J'ai déjà présenté au public mon ami Théonas. Ses idées ont paru intéresser quelques-uns de nos contemporains; cependant elles n'étaient guère proposées que sous forme critique, et parfois par manière d'allusion.

Des personnes au jugement desquelles je défère souhaiteraient l'entendre développer sa pensée de façon plus positive, voire plus dogmatique. Notre époque n'est-elle pas une époque d'affirmation? Ayant donc réussi à obtenir de lui quelques-uns des cahiers où il note ses réflexions, et où j'ai remarqué en particulier certaines pages assez curieuses sur la théorie de la connaissance et sur la philosophie de la société, je me décide à les publier tels quels.

Rédigé trop hâtivement, le texte en est çà et là elliptique et obscur, et coupé de regrettables lacunes; aussi avais-je songé tout d'abord à demander à un spécialiste quelques notes explicatives; j'avais même trouvé en M. Égalité Beautruchot, professeur à la Faculté des Lettres de Périgueux et auteur de deux savantes thèses, publiées chez Alcan, sur le Panlogisme monistique de l'Intellectualisme notionaliste depuis Parménide jusqu'à Duns Scot, *et sur* les Origines assyrio-judéo-arabes de la théorie de l'Incarnation chez Thomas d'Aquin, *l'homme désigné entre tous pour ce travail. Mais il arrive que les commentaires, même ceux des plus érudits universitaires, obscurcissent ce qu'ils avaient mission d'éclairer. Je renonce donc pour le moment à*

publier les gloses de M. Beautruchot, sûr d'ailleurs que les lecteurs de la Revue universelle *suppléeront d'eux-mêmes aux insuffisances du texte.*

Instruits de la sainte loi classique de la distinction des genres, ils savent que la philosophie appartient au genre grave, et qu'on ne philosophe pas pour se divertir. Ils excuseront donc, je n'en doute pas, l'aspect austère et quelque peu rébarbatif de ce premier cahier. *Théonas m'y a paru redoutablement didactique; pourtant je ne pouvais pas supprimer ces explications préalables, auxquelles par la suite il fait de fréquentes allusions; et j'ai lieu d'espérer que la plupart des autres* cahiers *que j'ai entre les mains sembleront un peu moins arides.*

I. — Qu'est-ce que la vérité? C'est la question de Pilate. Mais nous, nous y répondons.

J'appelle Kant un Pilate de la métaphysique. L'intelligence après lui ne saura que redire : *quid est veritas?* comme une question qu'il faut une merveilleuse audace pour seulement formuler, et qu'il suffit de poser pour n'y pouvoir pas répondre (1).

La grande faiblesse du fondateur du criticisme, c'est de n'être pas assez critique. Il manque de courage critique (le courage du juge). Il a été réveillé par Hume de son *sommeil dogmatique*, mais il n'a pas creusé jusqu'aux racines le problème de la connaissance. Il n'a pas vu ces racines. Il use d'une foule de préconceptions qu'il a héritées sans les critiquer de la philosophie de son temps ; les résidus de Descartes-Leibniz-Wolff font dans sa pensée un énorme *caput mortuum*. Il n'a pas seulement songé, avant la seconde édition de la *Raison pure*, que l'idéalisme métaphysique méritât une réfutation sérieuse, il a toujours cru, — et il a eu raison d'y croire, — mais il a toujours cru *naïvement* à l'existence de la *chose en soi*, si naïvement que sans elle, comme dit Jacobi, on ne peut pas entrer dans son système, encore qu'avec elle on n'y puisse pas rester. C'était un naïf harcelé par le scrupule intellectuel ; combien plus naïf que Pascal ! Combien moins hardi que Thomas d'Aquin ! Il croit naïvement à la valeur éternelle de la physique newtonienne, à la rigidité absolue, à la nécessité métaphysique de la science physico-mathématique et

(1) Kant lui-même dit, dans sa *Logique*, que la vérité est « l'accord de la connaissance avec elle-même », ou encore, dans la *Critique de la raison pure*, qu'elle « gît dans la concordance de la connaissance avec... ce qui dans la représentation constitue la condition de la règle qui écarte toute autre façon de percevoir ou qui rend nécessaire telle façon de coordonner le multiple ». Ces définitions ne semblent pas avoir été pour l'intelligence moderne une nourriture très fortifiante.

de son déterminisme (un événement libre se produisant dans la série des phénomènes serait un scandale affreux, mettant toute la science en pièces), à l'entière préformation du monde de la géométrie, tel quel, dans le monde de la perception sensible (on a pu ainsi l'accuser à bon droit de professer, en ce qui concerne les mathématiques, un réalisme et un dogmatisme exagérés).

Il se montre surtout naïf en ceci que, dans son extrême révérence à l'égard de son temps, il prend comme point de repère et comme étalon, pour construire une théorie de la connaissance, un produit aussi artificiel et aussi *local*, aussi complexe, aussi mêlé que ce qu'on appelle de nos jours « la science » positive (la science des phénomènes). La plupart des philosophes postérieurs à Kant sont en cela aussi naïfs que lui ; ils ne s'aperçoivent pas que les matériaux sur lesquels ils travaillent, fallacieux parce que trop particuliers, ne peuvent les induire qu'à des vérités diminuées ; les positivistes français et les empiristes anglais ne pensent qu'aux particularités des sciences du détail phénoménal ; M. Russell ne pense qu'aux particularités des mathématiques pures ; MM. Blondel et Bergson (je ne les rapproche que sur ce point précis) ne pensent, pour critiquer l'intelligence « notionnelle », qu'aux particularités propres à un certain *mauvais usage* de la raison dans les sciences. Bases évidemment trop étroites pour soutenir cette métaphysique du vrai qui se nomme la critique de la connaissance. C'est au contraire sur les données les plus primitives et les plus universelles qu'il faudrait bâtir, c'est l'ordre *naturel* des problèmes qu'il faudrait suivre. C'est cet ordre que j'essaierai de retrouver ici.

II. — Qu'est-ce que la vérité? voilà, semble-t-il, la première question que l'esprit philosophant se pose à lui-même, lorsque ayant déjà fait œuvre de connaissance et de science, et ayant déjà exercé sa réflexion logique, il entreprend de déterminer, par la réflexion critique (qui est une réflexion plus élevée, et d'ordre métaphysique), la nature et la valeur de la connaissance elle-même.

Le mouvement naturel et absolument premier de l'intelligence, c'est en effet un mouvement vers la chose, vers l'être ; mais chaque fois qu'elle adhère à quelque objet, par un jugement, l'intelligence en même temps affirme de fait et dans son action même (*in actu exercito*) qu'elle est *vraie* en jugeant ainsi, et qu'elle tient la vérité. Dès lors, la première question qui, avant la question plus profonde : qu'est-ce que connaître? se présentera à la réflexion critique, c'est bien : qu'est-ce que la vérité, ainsi affirmée de fait par l'esprit chaque fois qu'il juge?

Réponse spontanée du sens commun : la vérité, c'est *ce qui est;* ou plutôt, car la vérité de la connaissance, dont il s'agit ici, doit évidemment se trouver dans l'esprit connaissant, être une certaine perfection de cet esprit, la vérité, c'est la *conformité de l'esprit avec ce qui est.* Cette réponse nous fournit l'indispensable point de départ, car pour tout ce qui touche les questions premières, il faut bien partir des déclarations *naturelles* de l'intelligence commune. Or, je sais naturellement d'une façon très claire ce qu'est la vérité, du moins quand on ne me demande pas de le dire à autrui ; et si on me contraint de le dire, eh bien, je trouve en effet que la vérité suppose deux termes, ce qui est connu et ce qui connaît, et un rapport de conformité entre l'un et l'autre. Mais qu'est-ce que je connais? C'est *ce qui est;* et quand le sens commun dit *ce qui est,* il entend ce qui se trouve pour son propre compte hors du néant, ce qui existe, en dehors de mon esprit et indépendamment de lui. Rien n'exprime donc mieux cela que je connais bien, et que j'appelle vérité, que cette formule : *conformité de l'esprit avec ce qui est.*

Mais il va falloir peiner quelque peu pour la préciser de façon convenable. Au début l'esprit s'y porte d'un effort trop massif. Sous prétexte qu'entre l'être et la pensée vraie il n'y a pas d'écart, il va affirmer tout uniment *une identité absolue entre l'être et la pensée.* C'est ce que disait Parménide, l'antique et vénérable père des métaphysiciens : « La pensée, et ce dont il y a pensée, c'est tout un... » Saintes et damnables paroles, pleines de sagesse et de folie. Ce que je pense quand je dis vrai, c'est la chose même. Donc, la pensée de la chose c'est la chose même, ou tout au moins une sorte de décalque qui coïncide de toutes manières avec la chose, et toutes les conditions de l'une sont les conditions de l'autre.

Aussitôt les difficultés les plus redoutables surgissent et se précipitent sur le philosophe. Et le voilà engagé comme malgré lui dans la théorie de la connaissance, alors qu'il ne s'est pas encore demandé : qu'est-ce que la connaissance, et qu'il se contente encore là-dessus des notions spontanées du sens commun, et qu'il entreprend seulement de considérer ce rapport de conformité entre la connaissance et son objet que nous nommons vérité.

III. — L'âme connaît. Faut-il dire qu'elle coïncide absolument et sous tous les rapports avec tout ce qu'elle connaît? Quand je vois un arbre ou une pierre, est-ce que je deviens pierre ou arbre? Mon âme est-elle, comme le pensaient les premiers « physiologues » de la Grèce, un amalgame de tous les éléments du monde et de toutes les qualités qu'elle peut connaître?

Mais il y a en moi, pour connaître, autre chose que les sens. L'intelligence, perçant les apparences sensibles, découvre dans les choses des déterminations intemporelles et nécessaires lisibles pour elle seule, et dont elle s'empare par ses idées. Elle travaille sur *ce que sont* les choses, et cela, c'est en elle un monde d'essences universelles, tel le monde des nombres dans l'intelligence du mathématicien. Faut-il donc (si le rapport de l'être avec la pensée est un rapport d'identité pure et simple) pythagoriser et platoniser, dire que seules ces essences universelles, nécessaires et intemporelles sont vraiment ; que le monde intelligible qu'elles constituent est le monde réel, le monde de l'existence ; et que le monde sensible n'est qu'une ombre qui ment, le flux brise-raison d'Héraclite?

Mais où que l'intelligence se tourne, c'est toujours l'être qu'elle voit. Partout elle est en sa présence ; chaque fois qu'elle connaît, elle tient de l'être. L'idée de l'être est l'étoffe commune de la pensée. Alors, faut-il croire aussi qu'il y a une étoffe commune des choses : l'être un et le même, faut-il écouter Parménide, affirmer qu'aucune multiplicité n'existe, qu'il n'y a que l'être, et dire avec le vieux Xénophane, avec Lessing et Gœthe : ἕν καὶ πᾶν, *un et tout?*

Je laisse maintenant la simple *appréhension* des choses. Serai-je plus heureux du côté de l'acte de juger, qui est la perfection même de l'intelligence? Les notions avec lesquelles se construit le jugement diffèrent entre elles, sinon, en jugeant, je ne dirais rien du tout : la notion de *poète* est autre que la notion de *Edmond Rostand.* Pourtant je dis, ou je pourrais dire : « Edmond Rostand est poète. » Mais faire ce jugement revient à dire : « C'est une même chose que je nomme Edmond Rostand et que je nomme poète », en d'autres termes à *identifier* « poète » et « Edmond Rostand ». Comment cela est-il possible, si l'être et la pensée coïncident absolument et sous tous les rapports? La pensée « poète » et la pensée « Edmond Rostand » étant des pensées différentes, comment puis-je identifier la chose poète et la chose Edmond Rostand? Me voilà jeté dans les épines de Mégare. Prenant pour principe, dit Simplicius, que « cela est divers dont les concepts sont divers », les mégariques enseignaient l'incommunicabilité des idées et l'impossibilité du jugement. Puisque le *logos* de « Socrate » est autre que le *logos* de « blanc », si je dis « Socrate est blanc » j'introduis dans Socrate autre chose que Socrate, je divise Socrate d'avec lui-même ; si je dis : « Edmond Rostand est poète », je sépare Edmond Rostand d'avec lui-même. « Koriskos est homme », dites-vous? Mais « homme » est autre chose que « Koriskos », donc Koriskos est autre chose que Koriskos. On ne peut que dire Koriskos est Koriskos, Edmond Rostand est Edmond Rostand,

comme le Coran dit Dieu est Dieu. Décidément la sagesse est amère.

Et le raisonnement? Que nous apporte la troisième opération de l'esprit? Le raisonnement est essentiellement un mouvement logique immanent à l'esprit et progressant à partir d'un principe avec nécessité ; en lui le connaître apparaît comme un développement de la pensée suivant les lois inflexibles de la connexion des concepts. Je devrai donc, si l'être et la pensée sont absolument identiques, en dire autant de l'être? Me voilà pris cette fois dans les filets de Spinoza et de Hegel. Le monde sera pour moi l'auto-développement d'un principe immanent, Substance ou Idée, le pur déploiement de la Logique dans la nécessité absolue d'une concaténation universelle par mode de déduction analytique, ou d'une évolution éternelle par mode d'oppositions et de synthèses. Manière moderne, — et au fond très inférieure, autant que le raisonnement est inférieur à l'intuition, le mouvement à l'acte immobile, — de restaurer le monisme du vieux Parménide.

IV. — Ces difficultés ne sont pas petites. La pression qu'elles exercent sur l'esprit a contraint les anciens à un long effort philosophique, et les a amenés peu à peu, d'une part à séparer du tout confus de la connaissance telle que la concevaient les premiers sages, la science *logique* dans son originalité propre, de l'autre à formuler en même temps des vues *critiques*, plus profondes certes que bien des théories modernes, mais mêlées à leur logique elle-même, à leur métaphysique, à leur psychologie, et qu'ils ne groupaient pas en un « traité » spécial. (C'est pourquoi tant de bonnes âmes s'imaginent que la Critique de la Connaissance commence avec Kant, comme la Liberté avec la Révolution française.)

A quel terme a donc tendu essentiellement cet effort philosophique? De quelle manière les difficultés signalées peuvent-elles être levées?

Faut-il porter sur Parménide une main *parricide*, comme dit Platon, et nier purement et simplement toute identité entre l'être et la pensée?

Mais alors que devient la vérité, conformité de l'esprit avec ce qui est? Si je dis qu'il y a d'un côté *l'être*, indépendant de mon esprit, et de l'autre côté *mon esprit*, et qu'entre eux ne se produit d'aucune manière une identité proprement dite, alors mon esprit n'atteint jamais qu'une ressemblance de l'être, non l'être même. Et le philosophe demandera toujours : qui garantit que cette ressemblance est réellement ressemblante? que la conformité de mon esprit avec

l'être est réelle, et non pas seulement apparente? que la vérité dont je m'assure est vraiment vérité?

Si je dis qu'on peut écarter toute identité entre l'être et la pensée, parce que l'esprit connaissant est conforme à un « *objet* » *fabriqué par lui*, non à un *être indépendant de lui* (c'est la solution kantienne), alors je me contredis moi-même, et je détruis ainsi cette conformité dont je parle, et la vérité en même temps : car l'action de *se conformer* à une chose ne peut pas consister dans l'action de la *fabriquer*.

Je ne rejetterai donc pas le principe de Parménide, je le préciserai et l'affinerai. Sans lâcher l'*identité* (mais non plus sous tous les rapports) entre l'être et la pensée, je devrai arriver à une certaine *disjonction* de l'être et de la pensée, de façon à discerner certaines conditions propres à l'une et certaines conditions propres à l'autre, et à distinguer dans ma pensée ce qui est des choses mêmes et ce qui est de ma manière de connaître. Travail subtil, qui a été commencé par Platon, accompli, quant à l'essentiel, par Aristote, repris et complété par les scolastiques.

V. — Ce qui importe ici avant tout, c'est de distinguer la *chose* et son *existence*, la chose elle-même et *le mode d'exister* de la chose. Dès que j'entrevois que pour *une même chose* il y a divers modes d'exister, diverses manières d'être posée hors du néant, un mode d'exister *en soi-même* chose, et un mode d'exister *dans une âme*, alors je commence à entrer dans le problème de la connaissance.

L'âme ne coïncide pas matériellement avec toutes les choses ; quand elle voit une pierre ou un arbre elle ne se fait pas pierre ou arbre selon l'*exister* que ces choses ont en elles-mêmes, mais au contraire elle les attire dans son *exister* à elle. Ainsi la pierre existe sous un certain mode en elle-même pierre : alors elle *est* purement et simplement ; et cette même pierre existe sous un autre mode dans mon âme, alors elle est *vue*. Je dirai que l'âme en connaissant devient toutes choses *d'une certaine manière*, qu'il me restera à préciser, et que je puis déjà appeler *immatérielle*, si je réfléchis que l'existence propre de la pierre est une existence matérielle, et que dans l'âme cette pierre est détachée de son existence propre. *L'objet est dans le sujet selon le mode d'exister du sujet.*

VI. — Par le sens la chose est connue telle quelle, avec toutes ses conditions d'existence actuelle et toutes les notes qu'elle tient *hic et nunc* de sa matérialité. Par l'intelligence elle est connue dans ce qu'elle comporte d'intemporel et de nécessaire, secret caché aux sens. En ce rond qui tourne, et qu'elle appelle roue, l'intelligence

voit le cercle. Dans l'intelligence, la chose n'est plus chose, mais essence ou quiddité ; elle y est, elle y vit séparée non seulement de son existence en sa matière propre, mais encore des conditions et des notes liées à cette existence matérielle (notes individuantes). A ce prix seulement, l'être qui se trouve en elle nous apparaît comme tel. C'est l'effet de l'opération abstractive, par laquelle notre intelligence tire son objet du donné sensible, et, fabriquant de lui un concept qu'elle se dit à elle-même, le voit dans ce concept.

Je distinguerai donc ici l'*essence* ou *nature* abstraite par l'esprit, et l'*existence* de cette nature soit dans l'esprit, soit dans la chose ; et c'est ainsi que j'échapperai au platonisme. Les essences universelles sur lesquelles porte le travail de l'intelligence n'existent sous cet état d'universalité que dans l'esprit ; hors de l'esprit elles n'existent que dans la chose individuelle et concrète, telle que les sens la perçoivent, et sous un état de singularité ; de sorte que le monde qu'elles constituent est bien pour nous le monde de l'intelligibilité, mais n'est pas celui de l'existence ; c'est dans le monde sensible que ce monde intelligible existe hors de l'esprit, c'est dans *cette roue* qu'existe le cercle ; — je parle des intelligibles qui sont l'objet propre de l'intelligence humaine, et qui nous sont immédiatement fournis par l'abstraction, car rien n'empêche que d'autres intelligibles, conçus par analogie à ceux-ci, — une âme spirituelle, un esprit pur, Dieu, — n'existent hors de notre esprit en eux-mêmes et non pas dans un sujet matériel (mais toujours sous un état de singularité). Ainsi l'universel objet de l'intelligence *est* plus quant au *connaître*, et moins quant à l'*exister*, que l'individuel objet du sens (1). De là la dignité propre de l'un et de l'autre. Disons que *l'universel existe dans le réel quant à l'essence ou nature nommée universelle, mais n'existe que dans l'esprit quant à l'universalité elle-même.*

Par là est mis en lumière le rôle fabricateur et formateur de notre intelligence, qui pose elle-même son objet devant soi dans un concept, et qui le travaillera, divisera, malaxera de toutes manières pour le mieux pénétrer. Dès l'origine, c'est d'elle et de son activité que vient à cet objet le mode d'exister universel qu'il a en elle. Mais si j'introduis ainsi une certaine disjonction entre l'être et la pensée, je dois maintenir d'autre part une certaine identité entre l'un et l'autre, sous peine de rendre impossible la vérité. Je vois le point précis où cette identité subsiste, où mon connaître ne diffère point

(1) *Quantum ad id quod rationis est, universalia magis sunt entia quam particularia, quantum vero ad naturalem subsistentiam particularia magis sunt entia.* Saint Thomas, *in Post. Anal.*, l. I, lect. 37.

de ce qui est : l'essence qui a un exister universel dans l'esprit, et un exister individuel dans la chose, cette essence ne tient de mon intelligence aucune de ses déterminations intrinsèques, absolument rien de ce qu'elle est comme essence : à ce titre-là, mon intelligence la reçoit seulement, n'y fait rien. *Noli tangere.* Le cercle est identiquement ce qu'il est comme cercle, avec toutes ses propriétés géométriques, dans la roue et dans mon esprit. C'est une seule et même nature humaine qui existe hors de mon esprit, dans Pierre, et qui existe dans mon esprit, comme objet connu. Autrement dit ce que les scolastiques appelaient le terme *quod* de l'appréhension intellectuelle, *le terme immédiatement atteint par l'intelligence au moyen du concept, ce n'est pas une image ou un portrait de la chose, ni une forme vide, c'est la chose même, c'est la nature même qui est à la fois dans la chose pour exister et dans le concept pour être perçue* (« *intuitionnée* »).

Cette thèse absolument fondamentale est méconnue par presque tous les philosophes modernes : par Descartes, qui croit que le terme immédiatement atteint par la pensée, c'est la pensée elle-même, c'est l'idée, regardée comme une image ou un portrait de la chose ; par Kant, qui croit que par le concept comme tel l'intelligence ne perçoit rien, mais applique aux représentations sensibles une forme vide ; par certains penseurs contemporains, comme M. Blondel, qui, influencés malgré eux par l'héritage de Descartes et de Kant, tiennent encore le concept ou la « notion » pour un « portrait », et pour un portrait *radicalement hétérogène à l'original.* N'oublions pas toutefois que tandis que le sens perçoit la chose, cette roue, ce bâton, en tant qu'elle existe actuellement, notre appréhension intellectuelle, prise à part et en elle-même (indépendamment de l'acte de juger), perçoit les natures ou essences : le cercle, la droite, abstraction faite de leur existence actuelle en tel ou tel sujet. *Elle porte sur des possibles, non sur des exister actuels.* L'existence actuelle nous est livrée par les sens seuls, et par les raisonnements construits sur les données des sens. Rôle capital, à ce point de vue, de l'expérience sensible, du contact charnel avec les choses. Je peux savoir par la raison que Dieu existe, mais à condition de partir de l'être que je touche et je vois.

VII. — Quant au concept d'être, il est bien vrai qu'il est l'étoffe commune de la pensée. Mais ce concept qui imbibe tous les objets d'intelligence se dit *à des titres divers* des choses dont il se dit, et nous ne pouvons pas penser l'être sans penser l'être *de ceci* ou *de cela*, de Dieu ou de la créature, de la substance ou de l'accident. Aussi, loin d'accéder au monisme de Parménide, et de faire de l'être

un et identique l'étoffe de toutes choses, faut-il dire que seul le *mot* être est purement et simplement un. Non seulement l'être existe dans l'esprit, comme tout objet de concept, avec une universalité qu'il n'a pas dans le réel, mais encore son unité n'est dans l'esprit lui-même qu'une unité *sous un certain rapport* (unité de proportionnalité) : *le concept d'être est un concept analogue et implicitement multiple.*

VIII. — Que dirai-je de l'acte de juger? Le problème de la *prédication* se résout sans peine dès qu'on a compris qu'à un même existant réel peuvent répondre dans l'esprit deux concepts divers ou deux vues diverses. « Homme » signifie « qui a la nature humaine », et si je ne peux pas dire « Koriskos est l'humanité », je peux dire « Koriskos est homme », parce qu'une même chose existant hors de l'esprit peut avoir la nature humaine et avoir le nom de Koriskos. Le concept « homme » est autre que le concept « Koriskos », mais telle chose appelée « homme » n'est pas autre que telle chose appelée Koriskos. Le sujet et le prédicat sont *le même* quant au réel, et ils sont *divers* quant au concept ou à la notion : *idem re, diversum ratione.*

Voilà donc une certaine disjonction entre l'être : une même chose, et la pensée : deux concepts. Mais la coïncidence requise entre l'un et l'autre n'est pas détruite pour cela, car d'un côté l'acte de simple perception intellectuelle, en me faisant *voir à part* dans Koriskos tels ou tels objets de pensée, « homme », « blanc », etc., ne me dit nullement que ces objets de pensée *existent à part* ; et d'un autre côté l'acte de juger réunit précisément ce que l'acte de simple perception intellectuelle avait divisé : puisqu'il consiste à *identifier* le sujet et le prédicat par le moyen du verbe être. *Le jugement consiste essentiellement à déclarer que deux concepts divers en tant que concepts s'identifient dans la chose.* Je tiens là un nouveau principe absolument fondamental, que les philosophes modernes semblent méconnaître depuis Leibniz ; car tout ce qu'ils disent de la pensée logique, asservie à l' « identité », paraît présupposer que cette pensée a pour fonction de constater des identités déjà données, toutes faites, entre des notions prises comme telles, ce qui réduit toute la pensée logique à affirmer A = A, et à ne pas penser du tout. Si Kant avait aperçu ce principe et poussé jusque-là sa critique, les générations eussent été privées de la *Critique de la raison pure*, construite tout entière sur ce postulat étonnant que juger c'est appliquer à un sujet par le verbe *être* un prédicat que ce sujet n'*est* pas.

J'ajoute que si la simple perception intellectuelle, par laquelle

je conçois « Koriskos », « homme », « le cercle », etc., concerne les *essences* ou natures, le jugement, lui, par lequel, considérant une proposition telle que « Koriskos est homme », « le cercle est la surface engendrée par une droite tournant autour d'une de ses extrémités », j'affirme : *ita est*, il en est ainsi, le jugement a rapport à l'*existence* (actuelle ou possible). C'est dans l'existence extra-mentale qu'il déclare que le sujet et le prédicat de la proposition s'identifient. Quand je dis : « Koriskos est homme », je dis : c'est dans l'existence actuelle une même chose qui est conçue comme « Koriskos » et qui est conçue comme « homme ». Quand je dis : « Le cercle est la surface engendrée, etc. », je dis : c'est dans l'existence possible une même chose qui est conçue comme « cercle » et qui est conçue comme « surface engendrée, etc. » *Le jugement est l'affirmation de l'existence (actuelle ou possible) d'une même chose en laquelle se réalisent à la fois deux concepts divers.*

IX. — Il convient enfin de séparer comme il faut la Logique et la Science : celle-ci a pour objet l'être réel, les choses atteintes par nos concepts, et leurs connexions dans l'existence extra-mentale ; celle-là a pour objet un *être de raison*, les relations et connexions que les choses soutiennent entre elles *en tant que connues, en tant qu'elles existent dans l'esprit. Le logique n'est pas le réel, encore qu'il soit fondé en lui.* Les nécessités intelligibles que nous considérons à part dans les natures abstraites et universelles existent bien dans les choses et les règlent bien, en ce qui ressortit du moins à leur essence, car pour les déterminations individuelles, elles sont le domaine du contingent. Mais le mouvement logique et les nécessités propres du discours n'affectent les choses que selon qu'elles existent dans l'esprit, séparées de leur existence propre.

La logique hypostasiée de Spinoza et de Hegel, la *natura naturata* de l'un, le *devenir* de l'autre, apparaît à ce point de vue comme une énorme puérilité.

X. — Ainsi toutes les difficultés se résolvent à condition de reconnaître une certaine disjonction entre l'être et la pensée, sans abandonner pour cela leur essentielle identité dans l'acte même de connaître. Nous n'avons pas rejeté le principe de Parménide : « La pensée, et ce dont il y a pensée, c'est tout un », nous l'avons précisé et épuré. L'être et la pensée ne sont pas purement et simplement *la même chose*, comme le voulait Parménide. Leur accord ne doit pas non plus être imaginé sur le modèle beaucoup trop grossier d'un *décalque* matériel : entre l'être et la pensée il y a à la fois, je

ne fais que l'entrevoir au terme de cette étude, identité beaucoup plus profonde et diversité beaucoup plus marquée. La chose prise en tant qu'elle existe dans l'esprit souffre des conditions qu'elle n'a pas en tant qu'elle existe en elle-même. Mais au point précis où porte purement le connaître, il n'y a nulle diversité entre la connaissance et la chose, entre la pensée et l'être ; si bien que le connaissant et le connu, sans que l'être propre de l'un se mêle en rien à l'être propre de l'autre, sont un et le même sous le rapport précis de l'acte de connaître : « L'acte du senti et celui de la sensation, disait Aristote, est un seul et même acte ; mais l'être propre diffère en l'un et en l'autre. » Expression pleinement évoluée et rectifiée de ce que Parménide n'avait su dire qu'en soudant dans une même formule le vrai et le faux.

Au lieu de s'en tenir à ces sages précisions aristotéliciennes, où l'intelligence des anciens avait mis toute sa délicatesse de toucher, Kant, en docteur brutal, *disjoindra absolument* l'être et la pensée, détruisant ainsi, quoi qu'il fasse, la connaissance et la vérité.

La vérité, nous pouvons essayer maintenant de mieux pénétrer ce qu'elle est, en donnant à la grande formule rendue classique par saint Thomas : *adéquation de l'intelligence et de la chose*, son sens le plus déterminé. C'est une opinion commune parmi les philosophes que la vérité est plus parfaitement dans l'intellect que dans le sens, car lorsqu'il juge des choses avec vérité, l'intellect, étant capable de réflexion, sait de lui-même qu'il est vrai, mais le sens ne le sait pas ; et qu'elle est proprement dans le jugement, non dans la simple appréhension, car tant qu'il n'y a ni affirmation ni négation, tant que je dis simplement « le cercle » ou « l'homme », il n'y a rien encore dans l'esprit qui soit conforme ou non conforme à ce qui est. Mais le jugement, je viens de le voir, a essentiellement rapport à l'*existence*, actuelle ou possible ; et de même c'est essentiellement par rapport à l'*existence* hors de l'esprit que se prendra la vérité : « vérité d'existence » par rapport à l'existence *actuelle*, comme quand je dis : Koriskos est homme ; « vérité idéale » par rapport à l'existence *possible*, comme quand je dis : la somme des angles d'un triangle égale deux droits. *Verum sequitur esse rerum.* Disons donc qu'au sens le plus précis du mot, *la vérité est la conformité de l'acte de l'esprit unifiant deux concepts dans un jugement, avec l'existence (actuelle ou possible) d'une même chose en qui se réalisent ces deux concepts.*

Définition fort pédantesque, et qui a l'inconvénient de ne s'appliquer qu'à l'intelligence *humaine* et à la vérité *humaine*, à la pauvre vérité humaine, mais qui a l'avantage d'être aussi explicite que possible. En veut-on une qui convienne à toute intelligence, même

aux intelligences pures (dont le jugement n'est pas asservi à la composition et à la division des concepts), on dira : *la vérité est la conformité de l'esprit avec l'être, selon qu'il dit être ce qui est, et n'être pas ce qui n'est pas.*

XI. — J'ai parlé de la vérité de l'intelligence. L'intelligence est vraie, selon qu'elle juge la chose comme elle est. Mais les choses aussi sont vraies, selon qu'elles sont conformes à l'intelligence dont elles dépendent : à l'intelligence humaine, pour les œuvres de notre art ; à l'intelligence divine, pour les choses de la nature. Vérité de l'intelligence comme vérité de la chose, c'est toujours *adæquatio rei et intellectus.*

Or, en Dieu, non seulement il y a conformité entre son être et son intelligence, mais « son être est son acte même d'intellection. Et son intellection est la mesure et la cause de tout autre être et de toute autre intelligence. Et lui-même il est son être et son intellection. D'où il suit que non seulement la vérité est en lui, mais qu'il est la Vérité elle-même, souveraine et première » (1). C'est ainsi que saint Thomas répond à Pilate.

JACQUES MARITAIN.

(1) Saint THOMAS, *Sum. theol.*, I, q. 16, a. 5.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. RAYMOND POINCARÉ

Lorsque M. Raymond Poincaré devint pour la première fois ministre, c'était en 1893, dans un cabinet Charles Dupuy. Et tout le monde s'accordait alors à prédire à ce jeune député le plus bel avenir. Mais qui eût pensé qu'il prendrait un jour la figure d'un homme d'État national, qu'il deviendrait même l'homme d'État national par excellence? Voilà pourtant ce qui était inscrit dans son destin et ce qui fait de sa carrière l'une des plus étonnantes de la troisième République.

Si la position de M. Poincaré pouvait être comparée à une autre, ce serait sans doute à celle de Thiers. Mais M. Poincaré n'aime pas Thiers. Il a même dans ses cartons, à ce qu'on assure, une biographie de cet homme politique pour lequel, s'il la publie jamais, il ne sera pas tendre. Par ses contradictions, par sa pétulance, par ses forfanteries, on comprend que Thiers soit antipathique à M. Poincaré. Et puis Thiers, à partir de 1871, a représenté la soumission au fait accompli, la résignation à la défaite, l'humilité devant la Prusse. S'il a fondé la République, c'est en ouvrant la route à Joseph Caillaux. Sur ce point essentiel, M. Poincaré n'est pas de l'école de Thiers. Pourtant, depuis la fondation du régime, personne, sinon M. Poincaré, n'a eu dans les classes moyennes, sans lesquelles on ne peut rien en France, une popularité du même aloi que celle de Thiers.

Et si M. Poincaré est devenu un homme d'État national, c'est un homme d'État national d'un type nouveau. Naguère, ce nom éveillait des idées de panache. Il éveillait au moins des idées d'éloquence à pa-

nache, des idées de romantisme, et tel a encore été le cas de M. Clemenceau. Il est difficile d'imaginer quelqu'un qui soit plus réfractaire au romantisme que M. Poincaré. M. Poincaré est un homme d'affaires, un juriste. Il plaide des dossiers. Il plaide en ce moment le dossier national. Voilà tout.

M. Raymond Poincaré est en outre, il est peut-être d'abord, un Lorrain, un homme de l'Est. C'est pourquoi il est à la fois républicain et patriote. Cela se comprend très bien. M. Maurice Barrès a expliqué un jour par des raisons historiques et naturelles le sentiment républicain des Français de l'Est. Tardivement réunie à la France, la Lorraine n'a que de faibles traditions royalistes. Pour être bonapartiste, elle a trop souffert des invasions. M. Poincaré offre donc cette particularité assez rare d'être un républicain de naissance, un républicain authentique et rien qu'un républicain.

C'est ce qui fait de lui un partisan convaincu de l'Union républicaine. Aussi a-t-il pour la gauche radicale des sympathies, non pas calculées, comme on le croit, mais profondes et vraies. S'il a offert récemment des portefeuilles à M. Doumergue et à M. Herriot, le calcul qu'on lui a prêté n'était pas celui qu'il avait dans l'esprit. Cette offre était conforme à sa politique de toujours. Et, d'autre part, M. Poincaré est un républicain incorruptible sur la question religieuse dont « toute l'étendue », selon le mot fameux qu'il lança un jour à M. Charles Benoist, le sépare des progressistes et des modérés. Il s'est abstenu, au Sénat, le jour du vote sur le rétablissement des relations avec le Vatican, opération dont M. Briand, avec sa souplesse et son indifférence aux principes, s'était si volontiers chargé. On s'est demandé pourquoi M. Poincaré, après sa sortie de l'Élysée, quand tout le destinait et l'appelait à la présidence du Conseil, s'était si longtemps dérobé. Son secret, c'est peut-être qu'il ne voulait pas être l'homme qui rouvrirait la nonciature à Paris.

Ce républicanisme sans tache se double d'un esprit constitutionnel achevé. M. Poincaré a porté au plus haut point le respect de la Constitution. Tout le monde l'a dit, tout le monde le sait : c'est un légiste. C'est pourquoi il a conçu ses devoirs de président de la République selon l'observation la plus stricte des lois fondamentales de 1875 et des règles du jeu parlementaire. C'est pourquoi il n'a pas vu sans un froncement de sourcils M. Millerand, à son entrée en fonctions, annoncer une nouvelle conception de la présidence, chargée, selon lui, d'assurer la suite et l'unité d'une certaine politique. La glace qu'il y a eu longtemps entre les deux hommes et qui, dit-on, n'est pas encore tout à fait rompue, n'a pas tenu à ce désaccord seulement. Mais ce désaccord sur une question de principe y est pour quelque chose et les bons observateurs ont remarqué la fréquence avec laquelle M. Poincaré tient des conseils de cabinet

lesquels, à la différence du Conseil des ministres, n'ont pas lieu à l'Élysée.

Très à l'aise dans sa conscience républicaine, M. Poincaré peut sans danger se montrer courtois pour la droite à laquelle il ne fait d'ailleurs jamais de concession. La monarchie elle-même est une institution dont il parle excellemment, en légiste, en historien et en diplomate, lorsque l'occasion s'en présente. Il a prononcé l'éloge le plus pénétrant d'Édouard VII, du rôle de ce souverain et de la dynastie anglaise. Le contact des personnes royales ne l'effraie pas, même quand elles appartiennent à la Maison de France, tant il est sûr de son intangibilité républicaine. Nous connaissons un mariage princier, auquel M. Poincaré avait travaillé parce qu'il y voyait l'intérêt de la France, et pour lequel il se déclarait très satisfait d'avoir obtenu l'assentiment du « chef de la famille », Monseigneur le duc d'Orléans.

Ces traits de la physionomie de M. Raymond Poincaré permettent de comprendre pourquoi il est devenu, à un grave moment de notre histoire, le type du républicain national. Il a fallu un rare concours de circonstances pour que ce Lorrain un peu réservé et même froid connût la plus grande des popularités. Ce coup de foudre avait été préparé par son passage à la présidence du Conseil, pendant les moments de trouble européen qui, en 1912, après le coup d'Agadir et avec la guerre d'Orient, avertissaient obscurément la foule de l'imminence du danger. Le coup de foudre éclata lorsque survint, l'an d'après, l'élection à la présidence. Alors le sentiment public pénétra dans la salle du Congrès de Versailles, balaya l'aimable M. Pams, candidat de Clemenceau, et imposa l'élection de l'homme d'État lorrain. Il y avait déjà longtemps qu'on chantait dans les cafés-concerts : « Il a les poings, poings, poings, il a les poings carrés. »

Une des erreurs les plus graves que l'on pourrait commettre sur son compte serait de croire à son insensibilité. En lui, le juriste n'a pas tué l'homme. La loi et la Constitution n'ont pas séché son cœur. Il a vu venir avec angoisse la grande catastrophe et sa lettre pathétique au roi George V, qui restera un document de l'histoire, en est la preuve. Cette lettre seule suffit à réfuter la légende de « Poincaré-la-guerre ». Si l'on voulait être juste, il faudrait plutôt dire « George-V-la-guerre » ou « Asquith-la-guerre » ou « Lloyd-George-la-guerre ». M. Poincaré prouve encore qu'il est un sensible lorsqu'il réfute avec tant de patience les libelles absurdes où il est accusé d'avoir voulu et provoqué le grand conflit de 1914. Il ne méprise jamais rien et il ne lui arrive pas de laisser une objection irréfutée. Mais quand il s'agit des origines et des responsabilités de la guerre, sa conscience s'indigne et il ne dédaigne même pas de répondre à M. Gouttenoire de Toury.

M. Poincaré a toujours frappé les personnes qui l'approchaient par sa prodigieuse faculté de travail et le don qu'il a de classer les idées sans perdre de vue un seul détail des situations les plus complexes. L'espèce de froideur, de sécheresse qu'on lui reproche, vient de l'effort constant qu'il fait pour rester maître de sa pensée. Ce repliement sur soi-même est bien connu de tous ceux qui s'appliquent à dominer les faits par leur intelligence. Cette tension entretient les hommes dans une lucidité continuelle. En revanche, elle les rend peu communicatifs et leur clarté ne réchauffe pas.

Le style de M. Poincaré, qui écrit beaucoup, très facilement et très bien, a aussi cette lumière un peu glacée. Mais c'est la lumière pure. On ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance avec Jules Lemaître qu'a prise M. Poincaré depuis qu'il a avancé en âge. Même stature, mêmes traits sous le poil qui a blanchi, même inclinaison de la tête, même diction, avec une voix où il y a seulement moins d'or : le président du Conseil a tout du président de la Patrie française, jusqu'à l'écriture nette et menue. Ils sont coulés dans le même type de bourgeois français ami de ce qui est clair et sensé. L'un avait seulement reçu une formation littéraire, l'autre une formation juridique.

On comprendra mieux après cela ce qui manque à M. Poincaré. Il a le raisonnement, la finesse. Il a le courage intellectuel. Il lui manque l'audace et l'envolée. C'est un homme de qui on peut dire que les scrupules l'étouffent. Son désintéressement est proverbial : durant sa présidence, il envoyait à l'Assistance publique, pour les pauvres, les cadeaux qu'il lui arrivait de recevoir et qu'il eût pu légitimement garder. Des scrupules d'une autre sorte, constitutionnels ceux-là, l'empêchaient, pendant la guerre, de chasser un Malvy ou de passer outre aux parlementaires qui lui désignaient un Painlevé pour la présidence du Conseil. Devenu président du Conseil après le débarquement de M. Briand, dans les circonstances dramatiques que l'on sait, il n'a pas voulu rejeter l'héritage de son prédécesseur. Tout cela procède du même tour d'esprit.

M. Poincaré n'aime pas qu'on dise qu'il est prudent. Mettons qu'il est scrupuleux à l'excès : c'est pourquoi il est presque ridicule de dire qu'il a voulu la guerre. Il aime toujours sentir un terrain ferme sous ses pieds. Aussi ne peut-il s'empêcher d'accumuler les preuves. Me du Buit, dont il avait été le secrétaire, disait de lui avec finesse : « Il plaide bien, mais il ne choisit pas entre ses arguments. » Il en est de même dans ses discours politiques où jamais M. Poincaré ne néglige rien qui puisse servir l'idée qu'il défend, rien sauf de dégager le trait fort, celui qui domine et qui emporte tout.

Nous nous sommes longuement étendu sur le caractère et sur la physionomie intellectuelle de M. Poincaré parce que sa personnalité rend

compte de sa politique. Homme d'État et patriote, il a souffert en 1918 *de l'armistice précipité. Mais, retenu sur le rivage constitutionnel, il n'aurait pas mis l'autorité présidentielle en jeu pour empêcher une suspension d'armes désastreuse. Homme d'État et patriote, il a, de son écriture nette et menue, écrit lettre sur lettre aux négociateurs de la mauvaise paix pour mettre nos négociateurs en garde : il y a gagné la rancune de M. André Tardieu, mais il a signé la paix faite contre ses avertissements et il est devenu le plus ardent défenseur du traité de Versailles. Depuis, il plaide l'application intégrale de ce traité, comme il eût plaidé au Palais un contrat de société ou de mariage.*

Le jour où le pouvoir s'est de nouveau offert à lui, dans les circonstances les plus difficiles, il n'a pas hésité et il a démenti les médisants qui l'accusaient de toujours s'abstenir. Sa lettre au roi d'Angleterre en 1914, *son oubli des injures de M. Clemenceau en* 1917, *dans l'intérêt national, l'acceptation du ministère en* 1922, *après Cannes : ce sont les trois grands actes de sa vie politique. Ayant été le premier magistrat de la République, il pouvait, comme d'autres, fuir les responsabilités et aspirer à un repos obscur. Il ne l'a pas voulu. Que peut-il désirer maintenant? Rendre service à son pays, inscrire un grand nom dans l'histoire de France. Nous ne reculerons pas devant le mot : il ne peut désirer que la gloire. M. Poincaré a la confiance du public. S'il venait à la décevoir, ce serait tellement grave que personne n'ose penser aux suites de cette grande expérience et c'est pourquoi tous les Français souhaitent à M. Poincaré de réussir.*

★★★

La querelle du « Misanthrope ».

Chacun a célébré à sa façon et de son mieux le troisième centenaire de Molière. La Comédie-Française a remis à la scène plusieurs de ses ouvrages ; la Renaissance a monté *Amphitryon* et Bobino *le Malade imaginaire*. M. Maurice Rostand a écrit un à-propos, M. Jacques Richepin aussi. Tel le jongleur qui ne sait que ses tours, M. Gémier, soucieux de se faire valoir, a mis en scène une pièce somptueuse et inutile. Enfin M. Lucien Guitry, au théâtre Édouard-VII, et M. Copeau, au Vieux-Colombier, ont joué *le Misanthrope*. C'est eux certainement qui ont le mieux honoré Molière, et leur interprétation a suscité tout un débat où la critique s'est partagée : le rôle d'Alceste est-il comique ou tragique? Le personnage du Misanthrope est-il ridicule ou sympathique? doit-il faire rire ou pleurer?

Alors que les uns opinaient en faveur du grave Alceste tel que l'ont joué M. Lucien Guitry et M. Jacques Copeau, d'autres au contraire, tout en les louant, faisaient des réserves sur le fond et

décidaient pour un Alceste plaisant. Entre les deux partis, M. Henry Bidou s'est efforcé de tenir la balance avec beaucoup de subtilité. Un homme du métier, M. Jules Truffier, a exposé, dans une étude pleine de bon sens, pour quelles raisons Alceste lui paraissait plus risible que touchant et il a tiré son principal argument de l'âge même que Molière donne à Alceste. La question est, en effet, une des premières qui se posent à l'esprit. L'Alceste de M. Guitry, qui, lui, est sexagénaire, est un homme à qui son âge permet de morigéner ses cadets, et l'impression s'aggrave de ce que M. Guitry a reçu du ciel tous les signes de l'autorité, une carrure d'athlète, un profil d'empereur romain, une voix dominatrice. M. Copeau, par contre, a presque exactement l'âge qu'avait Molière quand il écrivit et joua *le Misanthrope* : quarante-quatre ans. Mais M. Truffier fait justement remarquer qu'à la mort de Molière, le rôle fut confié à Baron qui avait dix-neuf ans — ce qui semble bien indiquer que la troupe même de Molière, informée de première main, concevait Alceste comme un homme très jeune encore. Au reste, Célimène n'a-t-elle pas vingt ans? Or, en ce temps-là, quand un homme de quarante ans épousait une fille de vingt, la disproportion semblait si forte que les auteurs comiques ne laissaient pas d'en tirer parti, et Molière, pour sa part, n'y manqua point. Aussi n'est-il guère vraisemblable que, s'il avait mis en présence un Alceste et une Célimène séparés par une différence de quatre lustres, il ne l'eût au moins souligné d'un trait. Sans même tenir compte de l'acteur Baron, le sens commun indique assez qu'Alceste n'est pas notablement plus âgé que Célimène ; il ne doit pas avoir beaucoup plus de trente ans. Or, s'il est jeune, observe justement M. Truffier, il ne peut être que ridicule quand il fait la leçon au genre humain. Un grison sermonneur ennuie, un blanc-bec fait pouffer. D'ailleurs, au dix-septième siècle, on respectait la distinction des genres. Molière, quelle que fût la liberté de son génie, n'eût jamais écrit une comédie qui côtoyât ainsi le drame et finît par s'y perdre. Au reste, nous pouvons vérifier à quelle époque on commença de brouiller les idées : c'est Rousseau qui s'avisa le premier de s'apitoyer sur Alceste. Rousseau y cherchait sa propre ressemblance, qui n'est lui-même qu'un Alceste génial et fou. Après lui, après la comédie larmoyante, les romantiques achevèrent de confondre les genres ; et ceux-ci sont à ce point emmêlés aujourd'hui qu'Alceste, par exemple, paraît tout naturellement un personnage tragique, que M. Guitry et M. Copeau le peuvent jouer, aux nuances près, de manière à nous tirer des larmes, que la majorité des critiques ne voient dans cette déformation qu'un signe de la profondeur du génie de Molière et que nous ne sommes guère qu'un petit nombre à protester là contre.

Il est pourtant un protestataire qui a de la taille et du poids : c'est le texte même de Molière. Que ne va-t-on le consulter? L'autorité, le prestige qui s'attachent au nom et à la personne de M. Guitry, l'intelligence que dépense M. Copeau à soutenir sa version font

une telle impression qu'en les entendant on hésite. A la lecture, les doutes ne sont plus permis. Qu'Alceste, dans la pensée de Molière, ait été un personnage comique, il semble difficile d'en douter quand on lit d'un peu près *le Misanthrope*.

Molière — ne l'oublie-t-on pas — avait d'abord intitulé sa comédie *l'Atrabilaire amoureux*. Sur ce point, nul doute : Alceste est un atrabilaire et un nerveux. Il est impressionnable à l'excès. D'un bout à l'autre de la pièce, il flotte au gré des événements et il n'est guère de scènes où il ne finisse par faire tout le contraire de ce qu'il a d'abord décidé. La plus grande erreur de M. Guitry est d'avoir donné à Alceste, comme dit M. Bidou, une admirable constance. M. Guitry parle, tranche, décrète comme un juge. Le pauvre juge, qui n'est jamais maître de lui ! Que Philinte a raison de s'étonner de cette contradiction entre ses jugements et sa conduite ! Célimène elle-même lui reprochera sa versatilité. Les travers d'Alceste sont non seulement un caractère intolérable qui va jusqu'à l'arrogance, et aussi le manque absolu de maîtrise de soi, mais le défaut de volonté tout court ; c'est ce manque d'équilibre, cet écart entre ses emportements et ce qui leur sert de prétexte qui constitue proprement le comique. Regardez-le agir et écoutez-le parler. Il arrive, outré de ce que Philinte a fait quelque politesse à un quidam. Dès les premières paroles, le dessein de Molière saute aux yeux : il prête à Philinte les raisons les plus fines et les plus judicieuses, tandis qu'Alceste n'a pas le sens commun. Littéralement, il parle comme un fou. « Quelle bizarrerie... », dit Philinte. « Courez vous cacher », dit l'autre.

> Mais on entend les gens au moins sans se fâcher.
> — Moi, je veux me fâcher...

« Allez, vous devriez mourir. Vous devriez aller vous pendre. » Philinte tente d'endiguer ce flot d'hyperboles par cette riposte du bon sens :

> Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse?

Non, il est impossible de tirer d'Alceste quoi que ce soit de sérieux. « Je veux qu'on me distingue, » s'écrie-t-il. Eh là, monsieur l'honnête homme, quel est ce bout d'oreille? Philinte, lui, riposte qu'il est bien des endroits où la pleine franchise *devient fort ridicule*. L'autre part là-dessus, s'entête et fonce. On le défie de dire toujours la vérité. Il la dira donc. « Vous irez dire à la vieille Émilie... » Sans doute ! On lui objecte que tous les hommes ne sont pas également méchants, et que le mal est la condition nécessaire du bien :

> Encore en est-il bien dans le siècle où nous sommes...
> — Non, elle est générale, et je hais tous les hommes.

« D'une effroyable haine », dit-il. Et c'est de ce furieux qu'on a

voulu nous faire un sage? Un fol, on croirait déjà entendre Rousseau et, bientôt, Didier et Antony.

A côté de cette humeur malséante, quelle admirable sagesse dans les discours de Philinte : cette grande roideur, dit-il, veut aux mortels trop de perfection :

Oui, je vois ces défauts dont votre âme murmure
Comme vices unis à l'humaine nature,
Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups pleins de rage.

Si ce n'est pas là le langage de la vraie sagesse et, disons-le, de la vraie misanthropie, c'est que les mots ont changé de sens depuis 1666.

Et votre procès, dit Philinte. « Je ne m'en occuperai point », jure Alceste.

Je veux voir si les hommes seront assez pervers
Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.

Encore! Ah! l'orgueilleux! Croit-il donc que tout l'univers a les yeux fixés sur sa personne?

On se rirait de vous, Alceste, tout de bon,
Si l'on vous entendait parler de la façon.

Ces mots ne suffisent-ils pas pour révéler la véritable pensée de Molière?

Au reste, la preuve ne va pas tarder. Oronte en sera le prétexte, qui tient sur l'amitié des discours aussi peu sensés que ceux d'Alceste et lui permet un facile triomphe. Et puis, il lit son sonnet qu'on ne lui demande pas. Alceste rage, mais en dedans. La vérité n'est pas si commode à dire. Rendons-lui cette justice qu'il fait tout ce qu'il peut pour ne pas tenir sa parole. « Je ne dis pas cela... » Alors, pourquoi poser au justicier honnête homme? La politesse n'est donc pas un vain mot? Mais on le pousse à bout, et il va tout droit où il ne voulait pas aller.

A propos de la réplique fameuse du sonnet d'Oronte : « qu'est-ce que : *Nous berce un temps notre ennui* ; et que : *Rien ne marche après lui.* » M. André Beaunier a présenté un argument qui, à première vue, paraît assez fort. Vous voyez bien, dit-il, qu'Alceste est le porte-parole de Molière, puisque c'est lui que le grand comique a chargé de défendre la théorie de la simplicité et du naturel si chère à l'école de 1660.

Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

Ce sont, littéralement, les paroles de Boileau ou de La Fontaine :

Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas...

Je crois plutôt qu'ici encore Alceste exagère et que Molière l'a conduit délibérément au delà de la vérité. Que dit Alceste?

Ce style figuré dont on fait vanité.

Quelle est cette critique d'hypocondriaque? Va-t-il falloir condamner toujours et partout le style figuré? Et la poésie? Est-ce qu'Homère et Virgile, Dante et La Fontaine, n'ont pas parlé en style figuré? Mais le peuple, dit Alceste, ne parle pas ainsi. Par exemple! Les poètes et le peuple parlent constamment par figure et ils ne cessent pas de parler naturellement pour cela. Alceste lui-même ne se prive pas d'employer le style figuré. Un exemple : Faut-il prendre, dit Célimène, un bâton pour chasser les railleurs. Non, pas un bâton, réplique Alceste,

Mais un cœur à leurs yeux moins facile et moins tendre.

Voilà du style figuré et non du meilleur.

A tous nos démêlés, coupons chemin, de grâce...
Par le coupable encens de votre flatterie...
Et de nos francs marquis essuyer la cervelle...

Et ceci :

Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains.

Monsieur le censeur, ce n'était pas la peine de crier si fort : *un cœur qui prête les mains à un dessein!*

Disons donc que si l'on voulait proscrire le style figuré, il deviendrait impossible de parler. Ici encore, Molière a voulu faire rire d'Alceste, il ne lui a prêté une théorie juste et utile que pour la lui faire déformer et appliquer tout de travers. Le style figuré, déplacé dans une chanson populaire comme celle du roi Henri, est au contraire à sa place dans un madrigal. Et le sonnet d'Oronte n'est pas fameux sans doute, mais il n'est pas absolument détestable. Molière qui savait ce qu'il faisait l'a choisi à dessein. Le sonnet de Trissotin, avec son carosse où tant d'or se relève en bosse, le madrigal de Mascarille : *Oh, oh, je n'y prenais pas garde*, sont ridicules ; le sonnet d'Oronte, sans être bon, ne mérite pas une telle fureur. Cette scène suffirait à montrer les intentions de Molière : Alceste est un honnête homme de l'espèce la plus dangereuse, celle qui fait rire de la vérité en l'exagérant et en la déformant. Au fond, ce n'est qu'un grincheux qui prend plaisir à contredire. Il se contredirait lui-même plutôt que d'être de l'avis d'autrui. Par certains côtés, il fait songer à M. de Chateaubriand, de qui Joubert disait qu'il préférait ses erreurs à la vérité, parce que la vérité est à tout le monde, tandis que ses erreurs n'étaient qu'à lui. Relâchez le lien social, Alceste sera le romantique.

Toutefois, les ridicules d'Alceste ne sont point vils. Ce sont les ridicules d'un honnête homme. Mais ils sont ridicules, et il a bien fallu l'extravagance du dix-neuvième siècle pour brouiller une vue si claire. Les contemporains d'Alceste riaient avec sympathie, comme dit M. Bidou, mais ils riaient. A cette société si polie, si aimable, l'idée de fuir dans un désert l'approche des humains devait paraître désobligeante et folle. M. Copeau, qui a, par ailleurs, enrichi le personnage de nuances très fines, est tombé dans le travers de son temps, lorsqu'il nous a montré, au dénouement, un Alceste qui pleure sur la scène. Les héros tragiques eux-mêmes ne l'osaient pas. Dans la France du dix-septième siècle, on apprenait aux enfants qu'il est aussi inconvenant de pleurer en public que de commettre une incongruité.

LUCIEN DUBECH.

L'inspiration d'Albert Roussel.

Modeste et volontairement effacé, Albert Roussel prend sans bruit la tête du mouvement musical français contemporain. Il n'est point de ceux qui se reposent sur une confortable gloire et ne souhaitent rien de plus que de recommencer ce qu'ils ont déjà fait ; mais il ne craint pas d'abandonner au bord de la route, d'un cœur léger, son bagage, et de partir à la recherche de nouvelles contrées sonores.

Le musicien qui nous donna le *Poème de la forêt*, le *Festin de l'Araignée*, les *Évocations*, la *Sonatine*, la pièce du *Tombeau de Debussy*, les *Poèmes d'Henri de Régnier*, vient, avec ses deux dernières œuvres d'orchestre : *Pour une fête de printemps* et la *Symphonie*, de rénover son écriture au point que de bons juges, à l'ordinaire plus circonspects et plus avisés, n'ont pas craint de reprendre à son endroit les remontrances de Boileau à Molière après *les Fourberies*.

La courte pièce symphonique *Pour une fête de printemps*, jouée chez Colonne, ne laissa pas que d'étonner et d'inquiéter les gardiens du bien écrire. La nouveauté complexe de l'harmonie les déconcerta. Ils feignirent de n'y pas voir comment l'inspiration, quand elle est sincère et puissante, sait rendre simples et naturelles les audaces les plus vives. Le compositeur y maniait avec une dextérité aisée les engins explosifs de cette harmonie que l'on nomme « d'avant-garde », sans les laisser jamais éclater bruyamment, comme l'eût pu faire tel jeune Orphée en révolte.

Avec la deuxième œuvre, de proportions beaucoup plus considérables, la *Symphonie*, jouée tout récemment chez Pasdeloup, les murmures sont devenus clameurs. Sans doute, à y regarder de près, verrait-on que ceux qui ont crié le plus fort appartiennent à un groupe, d'origine conservatoriale, qui s'oppose par principe à ce groupe où, plus à tort qu'à raison, ils rangent Albert Roussel, le groupe

« scholiste ». Albert Roussel a d'abord été l'élève de Gigout et il obtint, pour ses *Deux madrigaux à quatre voix*, le prix de la Société des compositeurs bien avant que de connaître M. d'Indy. S'il a parachevé ses études à la Schola, on ne voit point du tout dans sa manière (et surtout dans sa manière actuelle) ce qui l'apparente à cette école. Il ignore le développement « cellulaire » et, depuis son premier trio, il n'y a pas trace, en sa musique, de système « cyclique ».

Scholiste ou non, d'ailleurs, il n'importe. Les compositeurs-critiques, qui viennent de se battre à propos de son « écriture » et de son « faire », eussent été mieux avisés en levant le nez de dessus leurs barèmes d'harmonie et en respirant le souffle de nature qui s'exhale de toute la musique de Roussel. C'est ce souffle-là qui lui donne sa vie et son unité, et si tel, qui a perdu la piste, s'était abstenu de toute querelle de forme sur « l'écriture artiste » ou sur « l'écriture pauvre », — querelle byzantine où tendent à s'enliser toutes les discussions musicales contemporaines, — il l'aurait retrouvée, cette piste, dans le naturisme de Roussel. Ce naturisme n'est pas nouveau. Mais Roussel y apporte la note la plus personnelle. L'écriture artiste s'acquiert : cette inspiration-là ne s'acquiert point ; et quant à savoir lequel vaut le mieux : enrichir d'un nouveau mélange de timbres l'orchestration moderne, ou enrichir d'un ton nouveau la sensibilité musicale, la réponse n'est pas douteuse.

Le sentiment de la nature est un des grands ressorts de l'inspiration musicale ; depuis que le folklore est mieux connu, il a rénové notre musique ; mais il s'en faut qu'il réussisse à chaque compositeur. A envisager la production des cinquante dernières années, on constate que la « Pastorale » est devenue un « genre ». Dans le jeune groupe des Six, qui n'est pourtant ni élégiaque ni rural, on intitule communément aujourd'hui un morceau : *Pastorale*, comme l'on en intitule tel autre : *Sérénade* ou *Nocturne;* c'est le cas notamment chez Darius Milhaud. Rarement cette désignation implique un programme ou une paraphrase littéraire : le *Printemps* de Milhaud, pour piano et violon, ne dépeint nullement un éveil de la nature. C'est la qualité du thème et l'intime expression qui décident du caractère pastoral.

Mais il est encore beaucoup de compositeurs qui s'imaginent, ayant trouvé un titre et développé un commentaire, avoir assez fait pour atteindre à ce sentiment de la nature qu'ils ont poursuivi. L'on a pu entendre dernièrement un certain *Conciliabule des fleurs* (d'ailleurs bien fait, et, sous le rapport de l'écriture artiste, satisfaisant), où l'auteur a cru épuiser l'inspiration pastorale en présentant sa musique comme la traduction sonore d'un petit poème dont il était l'auteur :

> Les flammes de l'azur qui glissent lentement
> Font du gazon dormant un lac vert qui s'ondule.
> Les fleurs tiennent le soir un conciliabule...
> Voilà que du champ clos l'aimé du firmament

S'élance en flamme pâle, et c'est le lis des anges.
Il parle, et dit son nom : honneur, gloires, louanges.
La charmeresse aussi, la rose, indolemment,
Soupire un mot si doux de langueur et de grâce
Que les oiseaux du ciel le sifflent dans l'espace.
La parole est aux fleurs, et leurs frémissements
En un émoi d'amour qui follement voltige
Font tournoyer les Dieux dans un joyeux vertige.

On croyait morte, depuis Murger, cette esthétique. Bien qu'elle ne s'excuse guère (et point du tout chez un poète), chez un musicien elle se justifie : elle sort du *Grand Opéra*. Dans l'opéra, l'élément pastoral est tout entier dans les paroles. Il est difficile de découvrir un souffle de nature aux airs les plus célèbres « de la musique en quelque sorte végétale et forestière » (selon l'heureuse expression qu'employait naguère ici même M. Camille Bellaigue), dans la romance de *Guillaume Tell : Sombres forêts*, dans l'air de Lulli : *Bois épais, redouble ton ombre*, ou dans l'air de Hændel : *Ombra mai fù di vegetabile*. Il n'est pas prouvé que les *Murmures de la forêt* soient la page la plus agreste de *Siegfried*.

Une pièce n'est vraiment pastorale que quand sa musique se suffit à elle-même pour évoquer ce sentiment. Kant eût dit qu'il y a un pastoral en soi. Il arrive que le titre réponde à la musique : ainsi pour le *Chant de la terre* de Séverac, pour les *Tableaux de voyage* de Vincent d'Indy ou pour les *Vergers* de Paul Dupin. Mais aussi dans la musique pure d'une forme classique, un thème peut jaillir du sens de la nature le plus profond : ainsi dans le finale du quintette de Magnard pour instruments à vent. C'est donc qu'il y a certains caractères spécifiques du « thème pastoral », et ce serait une intéressante mais longue recherche que d'en tenter l'analyse. Il semble que les thèmes pastoraux se distinguent par un diatonisme accentué qui évite, autant qu'il se peut, le chromatisme et les intervalles altérés ; — par la persistance de figures rythmiques, — et par un caractère habituel de mélodie populaire. On les imagine aisément joués par les *coplas* ou les binious ou les cornemuses des *Maîtres Sonneurs*. De là des rencontres assez curieuses dans des œuvres de même inspiration, mais de tendances et d'époques fort diverses, comme entre le premier thème de la *Symphonie pastorale* de Beethoven, et le second thème de la *Pastorale d'Été* d'Arthur Honegger.

Avec les races ces caractères généraux prennent une teinte particulière. Le sentiment de la nature n'est pas exprimé par un musicien russe comme par un musicien allemand ou un musicien français. Le sentiment russe de la nature est à la fois mélancolique et pittoresque : ce sont les *Steppes de l'Asie centrale* de Borodine, où l'immobilité du désert frissonne de chants exotiques ; ce sont le début et le finale du *Thamar* de Balakirev, où le fleuve au petit jour roule des

eaux fangeuses ; ce sont les interludes de *Sadko*, l'opéra de Rimski, où les roseaux du lac ondulent au lever du soleil. Le pastoral germanique est volontiers lourd et menaçant : il y passe, dirait-on, des souvenirs de la grande forêt hercynienne. Au contraire, le pastoral français est calme et amène : il n'a pas d'intentions malveillantes et imprécises comme en ont la Gorge aux Loups du *Freyschütz* ou les *Waldscenen* de Schumann. Il est doux : et les fureurs mêmes de Berlioz ne tiennent pas devant la nature qui s'endort aux champs (andante de la *Symphonie fantastique*) ou qui s'éveille chassant le vieil hiver (premier chœur de la *Damnation*).

Dans cette douceur française, Albert Roussel inscrit son inquiète et tendre confidence. Son inspiration, il ne la puise pas dans cette nature de terroir où se plut la verdeur d'un Déodat de Séverac. Mais, songeur et volontiers solitaire, il aime l'espace, le grand air silencieux, les courses droit devant soi, quel que soit le paysage, pour l'amour même de l'espace, de l'air et de ces courses où sa solitude songeuse avive son besoin de confidences discrètes à soi-même murmurées. Dès son *opus* 1, le quatrième morceau de *Des heures passent* évoque des heures « champêtres », où il vous plaira. L'*opus* 5, pour piano, suscite une danse au bord de l'eau, une promenade sentimentale en forêt, un retour de fête. Les *op.* 3 et 8, qui sont des mélodies sur des textes d'Henri de Régnier, offrent un *Jardin mouillé* et un *Soir d'automne*. En 1905, une esquisse symphonique, non publiée, chanta les vendanges. Le *Poème de la forêt*, symphonie en quatre parties, marqua, après ces essais, la maturité commencée.

Tout élément littéraire est banni de cette musique, qui n'est que musique, qui ne veut rien évoquer, mais qui communique toujours à l'auditeur l'impression d'où elle est née. C'est en cela qu'est remarquable, au travers des nouveautés harmoniques, la *Fête de printemps*, conçue, dit l'auteur lui-même, « comme une sorte de petite symphonie en une seule partie, réunissant les divers mouvements traditionnels : allegro, scherzo, andante. » Il vient d'en être de même pour la *Symphonie*. Le développement, l'équilibre ne dépendent d'aucune arrière-pensée poétique ; musique tout intérieure, rebelle à la couleur locale, soumise au seul sentiment. C'est pourquoi elle est de celles qui *touchent* toujours. Sans doute Saint-Saëns n'avait-il pas tort en déniant le nom de musicien à quiconque ne sait pas goûter l'intrinsèque beauté d'un accord solitaire. Mais il est d'autres joies que cette volupté parnassienne : ce sont des joies d'âme, qui n'ont que faire de la joliesse et de l'écriture artiste. D'aucuns, pour ne les avoir pas soupçonnées, ont cru remarquer dans cette symphonie des éléments de médiocrité évidents, volontaires, intentionnellement recherchés. Ils se sont creusé la tête pour découvrir l'ambition secrète d'un artiste sérieux qui consentait à travailler sur une matière aussi pauvre. Aveuglés par le métier, ils n'ont pas trouvé la réponse : la musique d'Albert Roussel, quelle que soit sa

forme, ne veut qu'émouvoir, et par la plus ténue des entremises : par une confidence d'âme à âme. Que la masse colossale d'une symphonie nous ait émus, — que ce fût à l'exorde et à la fin du premier mouvement ou à la péroraison du finale, — c'est, en ce temps de brèves pièces insensibles, un miracle peu commun qu'il eût peut-être mieux valu révéler aux foules au lieu d'ergoter sur la qualité des thèmes mélodiques.

Car la foule a besoin d'être initiée à la poésie personnelle des œuvres de Roussel. On ne trouve point, en elle, de ces idées simples qui fixent l'attention populaire. Leur poésie ne s'ouvre qu'à l'intimité d'une sympathie cordiale et sûre. Leur pudeur, un peu farouche, se couvre de voiles : et c'est une valeur sans prix.

André Cœuroy.

La fin d'un tribunal.

Ainsi donc le tribunal de Castellane est supprimé. M. Barthou, garde des sceaux, vient de décider la disparition de ce petit palais qui n'eut guère à juger (heureux magistrats, amis des loisirs) que neuf affaires civiles au cours de l'année judiciaire 1921. On comprend l'acte de M. Barthou — nous y reviendrons tout à l'heure. La France, après la guerre, est pauvre ; elle ne peut plus entretenir de tribunaux inutiles ; songez qu'il y avait avant la guerre à Castellane, premier tribunal supprimé, un président, deux juges titulaires, un juge d'instruction, un procureur, un substitut, un greffier en chef, deux juges suppléants, un commis-greffier, peut-être deux. Luxe inutile, a pensé le ministre, et il a étouffé le tribunal qui d'ailleurs avait commencé lui-même à languir. M. Andrieux, député des Basses-Alpes, avait signalé au garde des sceaux la pitié de ce maigre palais qui n'avait plus même d'avoués ; des trois avoués, l'un était mort à la guerre, l'autre de maladie, le troisième était allé habiter la ville voisine, plus riche et plus clémente, Grasse-aux-Tubéreuses.

J'ai beaucoup aimé Castellane, blottie au pied de son roc de la Vierge, et son pays, étoilé de lavandes. L'industrie politique avait fait à cet arrondissement une mauvaise réputation. Le cher pays cependant ! Cette rude montagne, fleurie d'aspics et veillée par de graves cyprès, prenait aux yeux du monde un visage de mare, la propre mare stagnante de l'avant-guerre. Le marquis de Castellane y avait été magnifique. Quiconque sait les souvenirs de sa maison ne s'en étonnera pas. Sur la place du vieux bourg, une pyramide grise, en pierre des Alpes, porte, si ma mémoire est fidèle : *A l'honneur des Castellane ;* une date, 1100, je crois... Après lui, la bataille autour de la mare attira des chasseurs de voix qui n'avaient pas

grand'chose de bas-alpin. L'antique *bourg de Castellane*, qui gardait son visage du quatorzième siècle, se prolongea jusqu'à la rue Laffitte. Les gazettes jadis s'égayèrent de la bataille électorale qui divisa l'arrondissement. Un paysan disait à ce propos : « La récolte n'a pas été bonne. Heureusement, nous avons eu les élections ! » Castellane paie ce lourd passé. La suppression de son tribunal amènera, avec la réforme administrative, la suppression de sa sous-préfecture. C'est toute une vie locale qui s'éteindra. Je ne puis sans tristesse songer à une réforme qui fera pour le moins la mort de cent petites villes de France.

Le bourg de Castellane, c'était la capitale d'un vieux *pagus*. Le pays avait gardé son caractère âpre et embaumé de menthe et de lavande, proprement la *gueuse parfumée* du nain Godeau, évêque du voisin évêché de Vence. Sur les places, dans la lumière de l'été, montait la fumée claire des distilleries ambulantes. Les remparts et les tours du quatorzième siècle faisaient une muraille, trouée de jours, comme une vieille toile tendue, à la petite ville blottie au bas de son rocher, au-dessus de sa rivière... Elle avait été courageuse, cette petite ville, et avait résisté avec succès en 1536 à Charles-Quint qui s'était fait couronner roi en Basse-Provence. Lesdiguières avait brisé son armée contre ses dures murailles en 1586. Le couvent des Augustines disait l'ancienne vie religieuse. A la mairie, un beau portrait du maréchal de Castellane attestait la grandeur de la maison qui fut, en son temps, paternelle. Et quelle noble chose que l'église romaine de Saint-Victor, d'un style si pur ! Sur la colline, deux mille habitants et c'était tout. *Un trou*, assuraient le sous-préfet et les magistrats. Une sous-préfecture comme tant d'autres ; une capitale de pays, disaient plus justement ceux qui savaient l'ancienne vie provinciale.

Tout cela a changé. Le garde des sceaux n'a fait que reconnaître une déchéance qui s'était faite lentement et que la guerre avait précipitée. Nos capitales régionales sont devenues de grandes et populeuses cités ; nos petites villes agonisent. On peut le déplorer et je n'y manque pas. L'ancienne vie française était basée sur des régions et sur des pays avec leurs capitales régionales et locales. La capitale régionale, surtout là où il y eut une heureuse concentration de régionalisme financier, a doublé et triplé (c'est le cas de Grenoble) ; les chefs-lieux d'arrondissement se meurent. Dans l'équilibre de la terre de France, c'était une bonne chose que ces centaines de petits foyers qui étaient le centre matériel et moral d'un pays. Les paysans y trouvaient le marché hebdomadaire, la foire de saisons, les magasins de machines agricoles, les dépôts d'engrais ; les banques y avaient des succursales. Si chaque canton peut avoir son médecin, il n'y a guère que l'arrondissement qui puisse entretenir un chirurgien. Ce chef-lieu avait souvent une clinique, et aussi le dentiste. Et songez à la vie intellectuelle : presque toujours une société savante

qui rassemblait propriétaires, notaires et médecins érudits, fonctionnaires lettrés ; et le cercle qui recevait les grandes revues que les lettrés reprenaient « en deuxième lecture ». Il y avait aussi le collège, et Castellane avait le sien. Va-t-il survivre maintenant qu'il n'y aura plus les fils du sous-préfet, des magistrats, des avoués, du greffier pour en suivre les cours? Les enfants de Castellane comprendront-ils le beau tableau de Lionel Roger qui se trouve à la mairie et qui représente la *Reconnaissance d'Ulysse et de Télémaque*? La vie morale de ces petites villes est menacée. On rêverait de ne la point voir anéantie. C'était un élément de dignité, de bourgeoisisme honnête, de rapprochement social que la présence des fonctionnaires d'arrondissement. Si le sous-préfet songeait à quitter le plus vite possible son « trou », les magistrats souvent s'y établissaient. Quelle était la fille du minotier enrichi ou du marchand de bestiaux parvenu à la fortune qui n'aspirait à épouser l'élégant substitut ou le jeune et grave M. le juge? Ne croyez pas que je plaisante ; c'est la connaissance de la vie provinciale, ma seule science sociale, qui me pousse à dire ces inquiétudes et ces regrets.

Hélas ! la décision du garde des sceaux, que vont suivre d'autres décisions du même ministre et des décisions du ministre des Finances et aussi du ministre de l'Intérieur, toutes ces suppressions ne font que *sanctionner*, comme ils disent, un état de choses trop réel, hélas ! La bourgeoisie des petites villes aspire à habiter de plus grandes cités, la capitale régionale ; ses filles, moins désireuses d'honneurs, ne songent plus à épouser des fonctionnaires mal payés. Ne pouvant les payer davantage, on fait peut-être bien d'en supprimer quelques-uns.

Ce que l'on peut souhaiter, c'est que ces différentes réformes soient guidées par une connaissance sûre des réalités régionales et locales, et faites dans un esprit régionaliste. M. Barthou supprime le tribunal de Castellane qui ne jugeait que neuf affaires par an : soit. Il rattache l'arrondissement de Castellane au chef-lieu du département, à Digne : voilà le départementalisme, si j'ose dire. N'y a-t-il pas dans l'arrondissement de Castellane des cantons qui se trouvent plus voisins de Grasse et mieux reliés à elle? Pourquoi ne les rattacherait-on pas à Grasse? Parce que ces cantons appartiennent aux Basses-Alpes et que Grasse est chef-lieu d'arrondissement des Alpes-Maritimes? La bonne raison ! Il faut penser à la grande réforme régionaliste ; il faut la préparer.

Justement, M. Maurice Colrat, dans son projet de réforme administrative, a fait une place nouvelle au canton. Ne pourrait-on également, dans la réforme judiciaire, tenir compte du canton et rattacher, quand un tribunal d'arrondissement sera supprimé, tels et tels cantons à tel ou tel arrondissement judiciaire voisin, quel que soit le département?

Tout cela, bien entendu, ne doit pas être décidé que par Paris. Il

faut consulter les intéressés. Le referendum populaire n'est pas admis en France. Mais rien n'empêche de consulter, dans chaque canton, le conseiller général, le conseiller d'arrondissement, les conseils municipaux, les syndicats agricoles, les notaires, pour leur demander de quel tribunal ils veulent être justiciables. C'est la méthode régionaliste : croyez-m'en, c'est la meilleure. Quelle que soit la connaissance de la vie française que peut avoir le garde des sceaux, son regard ne peut dépasser les horizons de la place Vendôme, au point de savoir si le canton d'Entrevaux préfère Nice à Digne. Pourquoi tout ramener au chef-lieu du département?

Que l'on m'excuse d'avoir insisté sur la disparition du pauvre tribunal de Castellane. C'est le premier frappé. Quatre-vingts autres sont menacés de l'être. Le Sénat est saisi. Suppression de tribunaux, soit, puisque le pays ne semble pas vouloir du juge unique, mais répartition des cantons suivant les désirs des intéressés. Mais j'entends les partisans du juge unique : ils me disent : « En Angleterre, il n'y a qu'un juge par siège et les justiciables ne s'en trouvent pas plus mal ; l'innocence est reconnue une fois sur trois, ce qui forme une proportion bien honnête. » Oui, mais le Français n'aime pas ça ; il se laisse condamner, mais il veut avoir des garanties. Et puis si nous désirons sauver l'arrondissement, nous n'avons pas intérêt à voir créer le juge unique. Dans une démocratie parlementaire où l'avancement des magistrats se fait par la faveur, ce serait trop tenter le malheureux juge que de l'isoler. Il serait une proie trop facile pour l'élu, car le scrutin a beau être départemental, chaque député représente un arrondissement. M. André Lefèvre, il y a dix ans, publia la carte de visite d'un magistrat de chef-lieu de canton : *X..., juge de paix radical-socialiste.* Nous y retournerions ; le juge unique serait la proie offerte au député de la majorité et au préfet. Et puis, quelle que soit la dignité de beaucoup de magistrats, c'est trop les exposer que de leur laisser pleine justice.

Si nous voulons sauver le tribunal d'arrondissement qui coûte trop cher, n'y aurait-il pas moyen de le rendre plus économique? Le substitut est inutile ; un procureur suffirait. Le juge d'instruction pourrait être juge assesseur et juger avec le président. Le second assesseur pourrait être le juge de paix ou un juge suppléant choisi parmi d'anciens avocats ou avoués du siège. On pourrait aussi diminuer le nombre des charges ; déjà on a autorisé, dans certains tribunaux, les avoués à être avocats et à plaider eux-mêmes pour les clients. Il faut chercher, il faut trouver un moyen de sauver nos tribunaux d'arrondissement.

Car tout se tient, et le jour où ils seront supprimés, la sous-préfecture n'aura que peu de temps à vivre. C'est toute une vie locale qui disparaîtra ; nos vieilles sous-préfectures deviendront de maigres bourgs sans bourgeoisie, sans vie spirituelle.

M. Barthou, en supprimant le tribunal de Castellane, vient de

donner un véritable coup de pioche dans la vieille maison française. Puisse-t-il ne pas l'avoir ébranlée !

MARCEL PROVENCE.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

AVANT GÊNES. LA RÉUNION DES EXPERTS ET LES DETTES RUSSES. — *Les experts interalliés se réunissent à Londres, du 20 au 27 mars, pour examiner le problème des dettes russes. Ils recommandent à leurs gouvernements un système de règlement ainsi conçu :*

Un comité international de la dette russe est créé. Ce comité émet des obligations qui serviront à payer les intérêts simples de la dette depuis le moment où le service des coupons a cessé.

Chaque porteur de titres russes recevra ces obligations en échange des coupons non payés jusqu'à présent et des coupons touchés en titres pour la période qui s'écoulera jusqu'à la date où finira le moratorium.

Si le gouvernement russe se décidait à payer, il aurait donc à régler à la fois les coupons anciens et ceux des nouveaux prêteurs.

Les porteurs de titres seront consultés.

LES PAIEMENTS DE L'ALLEMAGNE. — *La Commission des réparations fixe les paiements allemands pour 1923 (21 mars).*

Le 31 mai, l'Allemagne devra avoir exécuté les conditions posées et voté 60 milliards d'impôts nouveaux, sinon on revient à l'état des paiements, c'est-à-dire aux tarifs de l'année dernière, et l'Allemagne perdra le bénéfice du sursis et de la réduction provisoires obtenu pour 1922.

Au Reichstag, le chancelier Wirth proteste avec une violence inaccoutumée contre la décision de la Commission des réparations. Les 60 milliards d'impôts nouveaux constituent une condition et une exigence inadmissibles. La baisse du mark en fait une impossibilité et un peuple libre n'acceptera jamais un empiétement de ce genre sur sa souveraineté (28 mars). Le Reichstag l'approuve à une majorité des deux tiers.

L'Allemagne renonce donc à l' « exécution loyale » pour en revenir au système de la résistance.

LA REVISION DU TRAITÉ DE SÈVRES. — *Une conférence des ministres des Affaires étrangères alliés s'est réunie à Paris au quai d'Orsay, afin d'examiner les moyens propres à ramener la paix dans le proche Orient. Elle invite les Turcs et les Grecs à suspendre les hostilités en Asie Mineure (22 mars). Elle termine ses travaux, le 26, en proposant*

aux belligérants un règlement définitif de la question turque : souveraineté du sultan assurée, évacuation de l'Asie Mineure, délimitation de la frontière en Europe laissant Andrinople aux Grecs avec démilitarisation de la zone des Détroits, maintien du régime de la dette ottomane et maintien provisoire du régime des capitulations.

France. — *La Chambre des mises en accusation de la Cour de Paris, saisie par le procureur général Lescouvé, prescrit la reprise de l'instruction contre M. Paul-Meunier et Mme Bernain de Ravisi* (24 *mars*).

— *Élections municipales partielles à Paris. Dans les quartiers de Charonne et de la Santé, les communistes Marty et Badina, déclarés inéligibles par le Conseil d'Etat, sont réélus. Dans le quartier des Enfants-Rouges, en remplacement de M. Dausset, élu sénateur, il y a ballottage* (26 *mars*).

— *Le Sénat se réunit en comité secret pour examiner les négociations qui ont abouti aux accords de Spa* (28 *mars*).

Empire britannique. — *M. Lloyd George tente de remanier son cabinet avec les conservateurs. Mais cette tentative échoue. Lord Derby refuse le portefeuille du ministère de l'Inde, qui lui est offert après la démission de lord Montagu* (16 *mars*).

Ce portefeuille est attribué au vicomte Peel (18 *mars*).

— *Le nationaliste hindou Ghandi est condamné à six ans de prison.*

— *Émeutes à Belfast et à Dublin* (26 *mars*).

États-Unis. — *Le Sénat ratifie le traité du Pacifique, signé par les représentants de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon, mais il vote un amendement spécifiant que le traité ne constitue pas une alliance et que ses signataires ne sont pas tenus d'employer la force pour défendre les droits d'un des contractants, ce qui rend le traité pratiquement inopérant* (24 *mars*).

Égypte. — *A partir du 15 mars, l'Égypte est indépendante. Le sultan est proclamé roi sous le nom de Fuad Ier. Cette proclamation ne paraît pas contenter le nationalisme égyptien. Le 19, les partisans de Zagloul-Pacha organisent au Caire une manifestation.*

A. M.

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 27730.